



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



LES MYSTÈRES
DU
PEUPLE ARABE

Par Charles RICHARD

ANCIEN CHEF DES AFFAIRES ARABES,
AUTEUR DES LOIS DE DIEU

PARIS

CHALLAMEL AINÉ

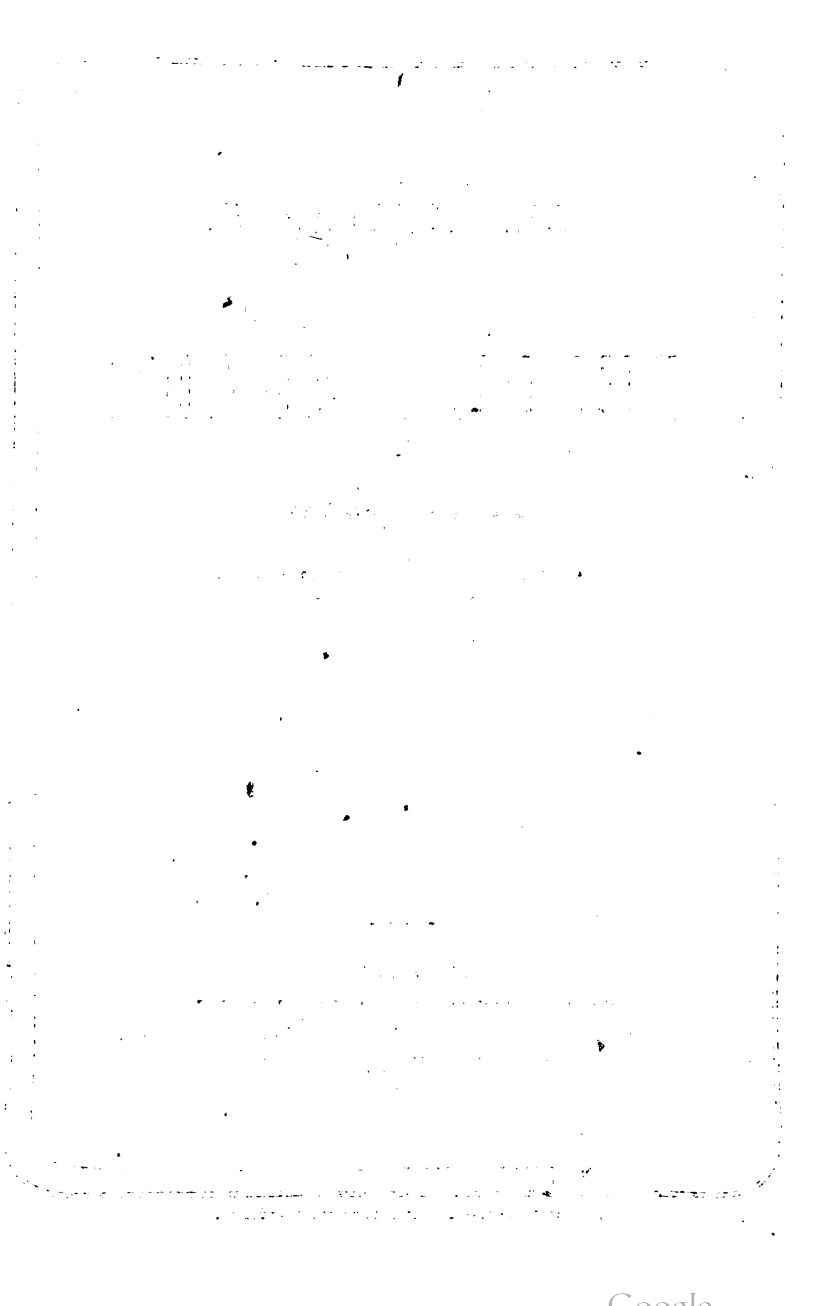
LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE ET L'ORIENT

30, RUE DES BOULANGERS-S'-VICTOR

ALGER. — BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1860

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS



LES
MYSTÈRES DU PEUPLE ARABE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- Scènes de mœurs arabes.** Les chfs indigènes. — Le peuple. — Les plignants, 1 vol. petit in-18..... 2 fr.
- Du gouvernement arabe** et de l'institution qui doit l'exercer. In-8° de 116 pages..... 2 fr.
- De l'esprit de la Législation musulmane.** Brochure in-32..... 50 c.
- Étude sur l'insurrection du Dhara,** contenant l'histoire de Bou-MAZA. 1 volume in-8°..... 3 fr. 50 c.
- De la civilisation du peuple arabe.** Grand in-8° de 68 pages..... 2 fr. 50 c.
- Les lois de Dieu** et l'esprit moderne, issue aux contradictions humaines, 1 volume in-18..... 2 fr.



PARIS. — DE SOTE ET BOUCHET, IMPR., PLACE DU PANTHÉON, 3.

LES MYSTÈRES
DU
PEUPLE ARABE

Par Charles **RICHARD**

— **K**
ANCIEN CHEF DES AFFAIRES ARABES,
AUTEUR DES LOIS DE DIEU

PARIS

CHALLAMEL AINÉ

LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE ET L'ORIENT

30, RUE DES BOULANGERS-S^t-VICTOR

ALGER. — BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1860

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS



INTRODUCTION

L'étude de mœurs qu'on va lire, remonte déjà à quelques années. Elle se rapporte au temps où la pratique journalière des affaires arabes me permettait de puiser à pleins bords aux sources limpides de la réalité.

Ce n'est donc point un souvenir que le temps, qui efface tant de choses, aurait pu altérer; c'est une photographie prise sur place, et qui sort du carton où le jeu des circonstances la tenait enfermée.

Le lecteur a donc tout lieu d'être rassuré sur la fidélité du tableau que je vais dérouler à ses yeux. Les *Mystères du peuple Arabe* sont contemporains de mes *Scènes de Mœurs*, et en forment le complément nécessaire. Dans l'un, j'ai voulu peindre le peuple tel qu'il se montre dans ses relations avec nous; dans celui-ci, je me suis proposé de le

décrire tel qu'il est, dans sa nature intime, loin de notre contact, et de sonder les mystères de ses croyances étranges, de ses pensées secrètes sur nous et sur notre domination.

Pour offrir un point de vue qui permet de saisir à la fois les faits les plus nombreux et les plus intéressants, je me suis transporté au sein d'un marché tenu dans ces régions éloignées, où notre regard de conquérant n'oblige pas encore à voiler sous l'hypocrisie la liberté des allures et la franchise des manifestations.

Un marché arabe, dans une telle condition, est, en effet, un des musées les plus curieux qu'on puisse offrir à l'analyse d'un observateur attentif. C'est là que le grand chef indigène étale son despotisme féodal dans tout son cynisme; c'est là que la justice musulmane se fait la très-humble servante du riche et du puissant; que le chaouch applique, dans toute sa rigueur, sa cruelle théorie du bâton; que les voleurs exercent effrontément leur dangereuse industrie; c'est là, en un mot, où se développent au grand jour, comme sur un vaste manteau en guenilles, toutes les misères, toutes les vermines morales, qui sont encore le lot des hordes musulmanes,

Certes, un pareil spectacle n'est pas beau; mais s'il attriste le regard, il intéresse la raison, parce qu'il porte avec lui un enseignement utile.

Nous sommes, avant tout, les produits directs des

milieux où nous recevons l'être. L'homme, en naissant, s'incube, sans qu'il s'en doute, le germe corrupteur qui empeste la société où il va vivre. — Le fils du Caraïbe, qui voit son père manger un voisin, parce que celui-ci a la peau noire, tandis qu'il l'a cuivrée, prend goût insensiblement à cet horrible repas, et, dès qu'il le peut, met son honneur à en faire autant. — L'enfant du Spartiate qui aperçoit autour de lui les jeunes gens de son âge, poignarder des flotes, pour s'accoutumer au meurtre, a bientôt fait comme eux, et finit par trouver un certain plaisir à cette chasse homicide.

Vierge pudique, éclosé au rayon mystique qui émane du calvaire, que serais-tu si, moins favorisée des temps, tu étais née dans les ruelles de Rome, où une impératrice faisait concurrence aux prostituées?

Et toi, héros des batailles, qui poses fièrement sur ton piédestal devant la foule naïve qui t'admire, qu'aurais-tu fait si une destinée moins heureuse t'avait mêlé aux pirates musulmans qui ravageaient nos côtes?

La réponse n'est pas douteuse.

Ne l'oublions donc pas, si nous voulons être justes : la plupart des hommes ne sont que le reflet de la vie sociale qui les entoure, et qui assume, par conséquent, sur elle la plus grande responsabilité de leurs actes. Il n'y a que les natures exception-

nelles qui peuvent se soustraire à cette loi générale. Aussi, pour un Socrate qui, du gâchis olympien, s'élève à la connaissance du vrai Dieu et à la pratique de la plus haute vertu, que de millions de crompus adorent le Dieu Priape et la déesse Mélita !

Soyons donc indulgents envers ces pauvres déshérités de la civilisation dont le milieu perpétue les vices ; soyons-le surtout, envers le peuple arabe qui nous intéresse plus directement, mais gardons-nous des illusions qui nous le montreraient autrement qu'il n'est en réalité.

En devenant son conquérant, nous avons assumé sur nous une responsabilité immense, et devant l'éternelle justice, c'est à lui, maintenant, de nous demander compte de ce que nous ferons pour améliorer son sort.

Il nous est donc impossible de reculer devant la tâche que la Providence nous impose. Il faut absolument nous occuper de ce peuple, avant tout, le connaître, c'est-à-dire l'étudier dans ses mœurs.

Les mœurs sont l'inventaire moral des peuples. Tantôt elles sont en arrière des lois, tantôt elles les précèdent. Chez nous, comme chez tous les peuples en progrès, elles marchent devant le code et lui signalent impérieusement les transformations venues nécessaires. C'est une sorte de travail mystérieux qui ressemble à cet accroissement remarqué

chez les enfants, et qui les oblige, de temps à autre, à élargir leurs habits devenus trop étroits. C'est la vie morale qui se développe, sous l'influence des artisans de la pensée, souverains de l'intelligence, qui la dirigent et l'élèvent. En un mot, c'est la marche en avant sous l'impulsion divine.

Chez le peuple arabe, c'est le contraire qui a lieu. La décadence qu'il subit depuis des siècles place ses mœurs bien au-dessous des lois qui le régissaient au temps de sa splendeur. Celles-ci, restées inébranlables au milieu de ses vicissitudes diverses, à cause de leur origine sacrée, ne semblent plus subsister au milieu de lui que pour servir de mesure à la profondeur de son abaissement.

Certes, ces lois sont loin d'être parfaites. Quel peuple d'ailleurs peut se vanter d'en avoir de telles? Mais à travers le bagage superstitieux et barbare qu'elles traînent avec elles, on trouve répandus çà et là, comme des paillettes d'or sur un manteau usé, la plupart des grands principes de morale qui nous gouvernent et assurent notre marche en avant.

La fraternité humaine, la générosité envers les vaincus, la charité envers les pauvres, pour lesquels un impôt particulier est prescrit; la sollicitude pour les faibles, la défense des opprimés, tous ces grands principes, éternels comme la source dont ils émanent, se rencontrent fréquemment

**

dans les œuvres du prophète et de ses commentateurs.

Ce serait donc travailler à leur amélioration et les pousser dans une voie de progrès, que de rappeler tout d'abord les Arabes à l'exécution de leurs propres lois. Cette œuvre, conduite avec intelligence, donnerait des résultats d'une extrême importance. Non-seulement elle les rendrait meilleurs, mais encore (chose étrange pour celui qui n'y a pas suffisamment réfléchi), elle faciliterait l'opération délicate de leur assimilation, et consoliderait par là notre domination.

C'est ce que j'ai tenté de démontrer ailleurs, dans un opuscule (1) qui, à défaut d'autre mérite, avait au moins celui d'être imperceptible. Si le lecteur trouvait cette assertion hasardée, et qu'il voulût se passer la fantaisie d'une démonstration raisonnée à son égard, il pourrait peut-être bien la trouver là.

En dehors des grands principes que nous avons signalés, la législation musulmane aurait fait les délices du philosophe Protagoras, qui enseignait que rien n'était certain dans ce monde, et qu'une proposition quelconque pouvait être attaquée et défendue avec un égal succès.

On y trouve, en effet, à peu près tout ce qu'on veut.

(1) De l'esprit de la législation musulmane, brochure in-16 Alger.

A côté d'un verset qui préconise l'usage du bâton, en apparaît un autre qui le proscriit comme barbare et inhumain; près d'un texte sombre qui consacre l'esclavage et l'érige en institution divine, à la façon d'Aristote, en brille un second qui proclame les hommes frères et anathématise la servitude. Enfin, il n'est pas jusqu'à la polygamie, pourtant si chère aux enfants du prophète, qui ne puisse être combattue avec succès, à l'aide des textes mêmes qui l'ont établie. C'est, en un mot, la plus vaste arlequinade que l'infirmité humaine ait pu engendrer, et où le blanc et le noir se disputent l'empire avec un égal succès. Aussi, rien n'est plus facile que de faire parler la loi ou la religion (car ces deux choses n'en font qu'une) dans le sens de notre intérêt.

Au temps de mon apostolat africain, j'en ai fait moi-même une expérience des plus concluantes.

A cette époque de lutte et, par suite, de grande confusion, où les chefs des affaires arabes étaient obligés d'exercer tous les pouvoirs, même les pouvoirs judiciaires, j'avais dressé un kadi (le *véritable* Si Cadok, pour ne pas le nommer) à me trouver, à point nommé, les textes les plus décisifs, pour justifier les mesures à prendre dans l'intérêt de notre conquête. Le bonhomme avait quelquefois de la peine à me satisfaire immédiatement, mais

comme il possédait la plus magnifique collection de vieux livres qui se soit jamais étalée sous les besicles d'un docteur, le délai d'une nuit suffisait largement, dans les cas difficiles, à exhumer le passage demandé.

Ma confiance dans le succès, à cet égard, était si grande, qu'aux dénégations qu'il m'opposait de temps à autre, je n'hésitais jamais à répondre, d'un ton convaincu et très-sérieux : « Cherche, et je te dis que tu le trouveras. » Et, en effet, il le trouvait! Si bien, qu'attribuant à la science qui n'était chez moi que le résultat d'une opinion arrêtée sur les textes religieux, en général, ce précieux jurisconsulte avait fini par me prendre pour un très-grand docteur! A quoi tiennent pourtant les réputations, dans ce monde!

Il est donc très-important d'exercer nos magistrats musulmans à avoir constamment un texte à la disposition de l'autorité. Nous pourrions, de cette manière, épurer en quelque sorte la loi dont ils sont les interprètes, et d'hostile qu'elle nous est, au fond, la rendre favorable à nos projets. Nous pourrions ainsi combattre avec succès la superstition et le fanatisme, qui sont encore en armes, et étouffer peu à peu la croyance fatale du Moulé-Saâ, de ce messie régénérateur, dont l'irruption menaçante empêche les Arabes d'avoir foi dans la durée de notre domination.

Pour résumer en quelques mots ma pensée sur ce point important, je crois que nous avons tout intérêt à rappeler les Arabes à l'observation de leurs lois, judicieusement appliquées, et que, si nous parvenions à les rendre d'abord bons musulmans, il nous serait plus facile, le temps aidant, d'en faire un jour de passables chrétiens. En un mot, je pense (que l'ombre d'Hahnemann se réjouisse !), je pense que l'islamisme peut être guéri par l'islamisme rectifié, ou mieux, dynamisé, pour employer le pur langage de l'école.

Mais les efforts à tenter ne doivent pas être seulement dirigés dans ce sens, il faut, pour changer le milieu qui corrompt l'Arabe et lui transmet comme un patrimoine empesté les vices de ses pères, le débarrasser complètement de l'autorité indigène qu'il subit encore.

On connaît maintenant quelles mauvaises passions s'agitent sous les burnous de pourpre ; on sait, à ne plus en douter, quelle hostilité sourde et démoralisante nourrissent contre nous la plupart de ces chefs indigènes que notre naïveté première nous représentait comme des auxiliaires précieux et indispensables. Aussi, suis-je certain de ne plus rencontrer aujourd'hui l'étonnement qu'il me souvient d'avoir produit autrefois, en avançant que nous n'avons pas, dans les tribus, de plus redoutables antagonistes, au bien que nous voulons y faire,

que les chefs mêmes qui les gouvernent en notre nom.

Les *scènes* qu'on va lire et qui sont, ainsi que j'ai soin de le répéter, des mosaïques formées avec des faits pris au vif de la réalité, pourront donner au lecteur une idée assez exacte de leur système de gouvernement, en dehors de notre sphère d'action. Machiavel trouverait chez eux de quoi faire dix nouveaux volumes de la tournure de son *prince*, et Louis XI, malgré sa fauve habileté, serait obligé de les reconnaître pour maîtres dans l'art d'expédier un ennemi, et de pratiquer la célèbre maxime chère à sa politique : « Diviser pour régner. »

Notre pensée incessante doit donc être de nous débarrasser au plus vite de ces auxiliaires dangereux, qui empoisonnent nos meilleures intentions, et ne songent qu'à se gorger aux dépens de cet éternel martyr qu'on appelle le peuple. Il faut, du centre à la circonférence, autour de nos points d'occupation, les remplacer successivement et avec les ménagements naturels qu'une pareille opération comporte, par des agents français, quels qu'ils soient, militaires ou civils, chez lesquels une étude préparatoire aurait fait naître l'aptitude nécessaire à de pareilles fonctions.

Le plus mauvais de ces agents vaudra toujours mieux que le plus parfait des autres. Et quant aux objections qu'on pourrait tirer de l'habitude sécu-

laire du peuple d'être gouverné par les grandes familles de sa race, elles s'évanouissent bien vite devant le goût très-prononcé qu'éprouve ce même peuple, de n'être point étrillé par ceux qui le gouvernent. D'ailleurs, à ses yeux, et d'après ses croyances fatalistes qui lui montrent le doigt de Dieu dans toute manifestation de la force, un conquérant victorieux vaut un chérif de pure race.

Les Turcs avaient si bien compris cette particularité du caractère arabe, que, d'un vulgaire barbier qui écorchait les mentons en plein vent, dans une ruelle d'Alger, ils faisaient, du jour au lendemain, un pacha à trois queues, marchant, étendards déployés et salué, par la foule stupide, de ces vivats enthousiastes qu'elle prodigue à tous ceux dont elle craint ou espère quelque chose.

Il est vrai que ce barbier, devenu prince, finissait le plus souvent assez mal, à l'aide d'un cordon qui représentait, dans cette turquerie, la destitution officielle; il est vrai aussi que le peuple, après avoir plongé le nez dans la poussière pour saluer son passage, se mettait un beau jour (ainsi qu'il le fait quelquefois ailleurs) à se débarrasser dudit prince, par des moyens peu avouables. Mais c'étaient là les petits désagréments du métier qui résultaient des circonstances *politiques* dans lesquelles ce singulier peuple vivait alors, et qui, fort heureusement, ne ressemblent en rien à celles où nous nous trou-

vons aujourd'hui. Le reproche que faisaient les Arabes à ces souverains improvisés, ne portait nullement sur leur défaut de noblesse et sur leur origine étrangère, mais bien uniquement sur leur détestable administration, qui les écorchait vifs.

Il serait donc absolument faux de supposer que nos Arabes éprouveront jamais aucune répugnance à obéir à des chefs français, placés au milieu de leurs tribus, car, de par le Koran et la fatalité, rien n'est plus noble qu'un conquérant, tant qu'il est debout et fort.

Au reste, l'expérience est là pour constater avec quel entrain les tribus accepteraient notre gouvernement direct et la destitution de leurs tyrans héréditaires. Quiconque a été mêlé à leurs affaires, sait parfaitement qu'une des difficultés de leur commandement est précisément de leur faire respecter cette hiérarchie indigène qui les écrase, et à laquelle ils tentent de se soustraire par tous les moyens imaginables. A cette œuvre donc, peuple et conquérant seraient d'accord, et le succès d'une pareille entente ne saurait être un instant douteux.

Ce système, suivi avec persévérance et avec les ménagements que la prudence la plus vulgaire indique suffisamment, obtiendrait, avec le temps, des résultats considérables.

A l'aide de nos agents directs, nous pourrions transformer l'agriculture, lier solidement nos inté-

rêts à ceux du peuple, améliorer ses mœurs, son bien-être, combattre la superstition qui nous le rend hostile, donner des garanties solides à la sécurité publique, qui, loin de nos regards, peut être compromise par le premier halluciné qui se donnera pour le *Moulé-Saâ*, prédit par les prophètes.

Avec eux le premier noyau de révolte se trouverait à l'instant dissous, et tout petit *sultan* en herbe, qui se lèverait pour exciter les populations contre nous, serait à l'instant happé au collet, comme un vulgaire aventurier, et conduit en prison, où le spectacle de son insuccès dégoûterait les autres.

C'est alors que nous pourrions travailler à la désagrégation des tribus, de proche en proche, autour de nos centres d'occupation, et les appeler ainsi successivement à la vie municipale, qui, sauf cette faible nuance religieuse, dont le temps aura raison, les assimilerait complètement à nous.

Il n'est pas douteux qu'à cette époque récente de notre origine, la Providence, notre tutrice, en attendant la raison que nous apporte l'avenir, nous pousse et nous dirige dans les voies que nous devons suivre. Pour celui dont la pensée plane au-dessus des vaines apparences et sait découvrir, sous leur voile trompeur, la réalité des choses de ce monde, nulle vérité n'est plus éclatante que celle-là. Quand nous dirigeons nos efforts vers un point, c'est souvent à son antipode que nous aboutissons,

et quand le temps a dissipé la poussière des événements, nous nous apercevons alors que leurs résultats sont précisément contraires à ceux que nous en espérons.

Rome veut conquérir la terre entière, et les barbares, objet de ses mépris, se ruent sur elle et la foulent aux pieds ; les barbares rêvent l'anéantissement de l'ancien monde, et ils fondent un monde nouveau, qui sort de leurs massacres, comme le phénix sort de ses cendres ; la foi nous pousse à conquérir un tombeau, le tombeau nous échappe, mais le peuple commence à montrer sa tête à travers la servitude qui l'écrase. Tout marche ainsi le long des annales humaines. Le gibet de Louis XI et la hache de Richelieu n'arrivent, en fin de compte, qu'à mettre la liberté en face de l'absolutisme, et à préparer le terrain où ces deux forces hostiles se livreront leur terrible duel de 93.

Voulons-nous abaisser un peuple et en élever un autre contrairement aux desseins d'en haut ; après les sanglantes mêlées dont nos passions furieuses ébranlent la terre, nous sommes obligés de reconnaître que c'est le premier qui s'élève et le second qui sombre, parce que son heure est venue de sombrer. Pauvres petits aveugles ! Nous ne savons encore que nous agiter à l'encontre des lois de Dieu, et si parfois nous nous trouvons d'accord avec elles, c'est presque à notre insu que la chose se fait, et

que le but que nous visions se trouve alors atteint. Que deviendrions-nous, à ce point rudimentaire de nos destinées, si la loi mystérieuse qui préside au développement de tous les êtres, simples ou collectifs, nous abandonnait un instant ? Le chaos et le néant peuvent répondre.

Nous sommes venus en Afrique pour y fonder un empire immense, dont les limites, susceptibles d'un accroissement indéfini, ne peuvent encore être fixées. Dans deux siècles au plus, si nous savons nous y prendre, cet empire doit avoir doublé le nôtre, en puissance, en richesse, et fait de Marseille une nouvelle Byzance, une nouvelle capitale, destinée à supplanter l'autre.

Eh bien, cette œuvre colossale, la plus féconde et la plus glorieuse que nous puissions accomplir, qui présente, à nos portes, le but le plus digne de nos généreuses aspirations, cette œuvre éminemment chrétienne et civilisatrice a été entreprise malgré nous, poursuivie malgré nous !

Après avoir si violemment contrarié la Providence, au début de notre conquête, tâchons au moins de nous mettre aujourd'hui d'accord avec elle, sur les moyens à employer pour que ses desseins s'accomplissent désormais, sans obstacles sérieux.

Un de ces moyens, le seul dont je puisse parler dans le cadre restreint de cette introduction, con-

siste à s'assimiler, le plus tôt possible, cette population de trois millions de musulmans, qui habite nos possessions et dans laquelle nous pourrions trouver de si utiles auxiliaires, depuis le soldat jusqu'au laboureur.

Pour mener cette œuvre à bonne fin, il faut se garder, envers cette population, de ces illusions dangereuses que le désir d'un prompt succès enfante souvent dans notre esprit. Pour vaincre un ennemi, la première chose à faire, est d'analyser ses ressources, et non de les voiler.

Le livre qu'on va lire a précisément pour but de faire cette analyse et de montrer, tel qu'il est, le peuple auquel nous avons affaire, dans ses aspects variés, burlesques et terribles.

Il est bien entendu, ainsi que j'ai eu soin de le dire en commençant, qu'il n'est ici question que du vrai peuple, de celui qui vit loin de notre contact et qui ne reçoit pas encore directement notre rayonnement civilisateur.

Quant à l'autre, fraction minime du premier, qui, devenu notre satellite, par l'attraction puissante des intérêts, tourne dans un orbite restreint, autour de nos centres d'occupation, il est inutile de le décrire : Tous nos colons le connaissent suffisamment.

Ce livre n'est pas gros. J'estime que c'est une qualité première qui n'est pas à dédaigner. J'aime

beaucoup Montesquieu, non-seulement parce qu'il a élargi la voie que Montaigne avait ouverte, mais encore et surtout, parce que, suivant son aveu, il a travaillé, trente ans de sa vie, à un livre qui dans douze pages devait contenir tout ce qu'il avait à dire. Quel malheur qu'une si louable tentative ait échoué! Si j'avais eu l'honneur de connaître ce prince de la pensée, je lui aurais conseillé d'essayer avec le double, et le résultat eût été encore, certes, assez beau.

Madame de Sévigné disait gentiment, qu'en ce monde tout lui paraissait si bouffon, que dans les divers salons où elle allait, particulièrement à Versailles, il lui semblait toujours parler aux gens, à travers les grilles d'une maison de fous.

La célèbre marquise était trop connaisseuse, pour que je me permette de la contredire en ce point. Je note, au contraire, très-précieusement, pour mes petits besoins philosophiques, cette curieuse appréciation de la plus brillante tour dont la scolastique nous ait rompu les oreilles. Seulement je me demande avec curiosité ce que cette femme charmante aurait dit du peuple arabe, si elle avait pu l'observer un instant comme nous allons le faire.

La première émotion calmée, elle eût sans doute reconnu, avec joie, qu'en somme, la société folle qui lui avait donné l'être, était de beaucoup supé-

rière aux autres, et que, puisqu'il n'y en avait pas, pour le moment, de préférable, il y avait lieu de remercier hautement la Providence d'avoir encore bien voulu lui réserver dans ce monde une aussi bonne place.

C'est une réflexion qui sortira, je l'espère, de la lecture de ce livre, comme un enseignement consolateur. Certes! dirons-nous, notre société est loin d'être parfaite! C'est à peine si l'esprit chrétien, venu d'en haut il y a deux mille ans, commence à pénétrer ses premières couches; c'est à peine si un rayon d'avenir commence à répandre sa clarté bienfaisante, dans les ténèbres de ses contradictions; mais en la comparant aux autres et en mesurant, sur l'échelle du bien, l'espace immense qui nous sépare de la plupart d'entre elles, que d'actions de grâces ne devons-nous pas au ciel, pour nous avoir classé parmi les grands privilégiés de cette terre, et avoir fait de nous la tête et le cœur des nations!

Le lecteur trouvera peut-être la forme de ce travail un peu frivole.

S'il en est ainsi, je me permettrai de lui demander s'il juge de la même manière les nuées d'Aristophane, et le bourgeois gentilhomme de Molière. Dans le cas de l'affirmative, je lui répondrai, avec tout le respect qui lui est dû, que nous sommes loin de compte, sur la manière d'apprécier le sérieux dans les œuvres d'art.

Pour peindre les mœurs et châtier les vices, je ne connais pas de forme plus sérieuse, plus féconde en leçons, que celle adoptée par les deux grands maîtres dont je viens de citer les noms. Et, jusqu'à découverte d'une meilleure, je crois prudent, pour une œuvre pareille, de m'en tenir à celle-là, ou du moins de m'en rapprocher autant que la nature du sujet me permet de le faire.

Quand on a devant soi de tels patrons, on peut marcher sans crainte.

CHARLES RICHARD.



LES MYSTÈRES
DU
PEUPLE ARABE

LE MARCHÉ

DESCRIPTION DES LIEUX.

Un terrain dénudé offrant à l'œil une pente assez prononcée, vers une pauvre rivière qui traîne péniblement son filet d'eau, sous le rayon brûlant d'un soleil d'Afrique : une masse confuse de capuchons pointus, de calottes rondes, s'agit avec le caprice des vagues de la mer. Aussi, au premier abord, le regard du spectateur se perd-il dans la vaine recherche d'une forme déterminée.

Mais en compensation, si compensation il y a, son oreille est frappée de tous les sons que les diverses espèces qui occupent notre globe, peuvent articuler, depuis le bêlement plaintif de l'agneau,

jusqu'au braiment opiniâtre du plus intéressant des quadrupèdes, celui qui servit au triomphe d'un Dieu (et qui n'en est pas plus fier pour ça) ; le bourriquot (*), puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Tous ces sons réunis, en dehors de toute règle harmonique, accentués par les cris et les bruyantes interpellations, du roi de la création, constituent un dévergondage musical inconnu à nos climats tempérés, que nous appellerions, dans notre idiôme de civilisés, un charivari, mais qui, par le fait, n'a de nom dans aucune langue connue, y compris le sanscrit qui l'est peu. C'est le bruit qui sort des flancs d'un marché arabe ; c'est un vacarme à nul autre pareil, impossible à décrire et encore moins à noter, quoique l'art de noter les vacarmes ait, dans ces derniers temps, fait des progrès inattendus.

En examinant avec plus d'attention le chaos bruyant qui s'agite sous ses yeux, le spectateur finit par y distinguer une certaine loi de mouvement et de repos, élément de tout ordre, qui lui permet de saisir quelques traits d'une physionomie générale. Ce qui le frappe d'abord, ce sont des courants de têtes qui circulent dans des directions à peu près déterminées, bien que se croisant et se pénétrant les uns les autres. Ces courants serpentent, tourbillon-

(*) Bourriquot, nom donné vulgairement au petit âne d'Afrique, aussi charmant qu'utile.

nent à faire tressaillir Descartes dans sa gloire , mais néanmoins semblent toujours respecter certaines masses inébranlables qui apparaissent, dans leur immobilité, comme les flots d'une mer agitée. Ces courants, sans qu'il soit besoin de l'expliquer, sont formés par la classe nombreuse des curieux et des acheteurs; les îlots sont une cristallisation amorphe de marchands bariolés, tenant à défaut de boutiques, entre leurs deux mains inquiètes, l'espoir de leurs bourses avides.

Avec un peu d'observation on parvient donc ainsi, à diviser la grande cohue en deux parties distinctes : l'une mobile, l'autre stable ; la première composée d'acheteurs ; la seconde formée de marchands ; ceux-ci exploitent, ceux-là exploités ; deux termes contraires qui malheureusement se retrouvent souvent dans la nature. En dehors du noyau principal, quelques petits groupes éparpillés, étendent le marché à des distances considérables où les plis du terrain, le dérobent à l'œil. Mais tout cachés qu'ils soient, ils n'échapperont pas à la revue que nous voulons en faire, car leurs positions mystérieuses, appellent au contraire, un intérêt plus grand que ceux qui agissent au grand jour, et dont les secrets sont ceux de Polichinelle.

Çà et là circulent chevaux et mulets porteurs qui, débarassés de leurs fardeaux, se délassent entre eux, de leurs fatigues, en raclant du mieux

qu'ils peuvent, avec leurs dents allongées par la faim, la pauvre terre chauve qu'ils foulent sous leurs pieds. Pour donner raison, sans doute, à ce principe consacré par les physiologistes modernes, à savoir, que la misère engendre des dispositions amoureuses, ces maigres animaux se livrent à des ébats fort bruyants et surtout fort compromettants pour les voisins. Il en résulte grande distribution de coups de pied, terminée elle-même par une distribution non moins copieuse de coups de housine, administrée par les ayants cause, propriétaires ou victimes. Les cercles formés ainsi dans la masse, comme les ondulations concentriques dont la chute d'un corps ride la surface des eaux, se forment, s'anéantissent, et se reproduisent de nouveau avec le caprice particulier aux flots et aux vents. Mais à côté de cette agitation désordonnée, quel contraste touchant, et quelle magnifique leçon de résignation et de patience, donnée par les descendants du prophète de Balaam.

Au milieu des télis (*), sous les pieds des passants, apparaissent ces charmants museaux blancs qui s'offrent au voyageur, sur chaque sentier de la terre africaine. Leurs yeux fermés par un sommeil réparateur, leur physionomie empreinte d'une douce sérénité, leur calme philosophique, qu'une

(*) Sorte de sacs doubles qui servent au transport des céréales.

conscience pure peut seule donner, semblent dire dans un touchant accord : « Nous avons trotté toute la nuit, parmi les ronces et les sentiers arides, le dos pelé par nos fardeaux et les horions de nos maîtres ; passant, qui que tu sois, respecte notre sommeil. Marche-nous sur le ventre, écrase-nous le nez, plante-nous le pied dans l'œil, si nous gênons ta circulation, mais pour l'amour du prophète, notre seigneur Mohhamed, de grâce, ne nous force pas à nous lever. »

Il faut le dire à l'honneur de la race arabe, qui ne mérite pas souvent des compliments à l'endroit de son humanité, cette prière, dans son mutisme éloquent, est parfaitement écoutée. On marche sur le bourriquot, on l'écrase, on l'éborgne, on l'é-touffe, on l'éventre, sous les mille pieds qui s'agitent au dessus de lui, mais personne, pas même son maître particulier, ne songe à le faire changer de place.

Du sein de la masse confuse et du montonnement des têtes, quels sont ces cavaliers qui apparaissent au loin, comme des navires qui, tout en suivant le mouvement de la lame, ne cessent pas un instant de la dominer ? Ce sont les mekrazenis (*) du kaïd du marché qui, sous prétexte d'y faire la police, se livrent aux mille spéculations ingénieuses, qui sont

(*) Mekrazenis, cavaliers attachés au service particulier d'un chef.

la tradition éternelle de leur corps. Ces respectables dépositaires de l'autorité, la déposent à leur tour, sur le dos de leurs voisins, sous prétexte d'ordre public. Membres d'une série qui, d'après l'aphorisme célèbre de Fourier, doit distribuer les harmonies, ils faussent évidemment leurs destinées, car si la série doit distribuer les harmonies, ce ne peut être assurément à coups de bâton.

De temps à autre on aperçoit leurs chevaux se cabrer, leurs mains droites s'agiter avec toute la grâce dont une gaule peut les orner, et un vide précipité se faire autour d'eux. Evidemment que la foule n'aura pas eu, pour eux, les égards circulaires que leur haute position commandé.

Les mekessas (*), percepteurs des droits du marché, se distinguent à leur tour, dans la foule des hommes à pied. Un petit cordon rouge qui s'associe à leur corde de chameau pour serrer leurs têtes, une certaine attitude délurée, indice d'une confiance intérieure, un bras armé du bâton noueux du commandement, les signalent à tous, comme les agents d'une autorité qui tient à être payée autant qu'obéie.

Leurs fonctions administratives se réduisent à peu de chose et ne demandent pas un intellect bien développé. Le fisc les charge de retirer 25 centimes

(*) Mekessas, agents du kaïd, chargés de percevoir les droits du marché.

de droit pour un objet déterminé, et leur talent consiste à en obtenir 50, sous la menace d'un châ-timent proportionné aux résistances. De cette fa-çon le fisc est satisfait, les mekessas sont contents et prêts à déclarer, sur les saints livres, qu'ils ne travaillent que pour l'honneur. Le marchand au-rait bien quelque velléité de gémir d'une pareille combinaison financière; mais se ravisant tout à coup, avec cette intelligence qu'une longue exploi-tation de son semblable lui a donnée, il fait payer les 25 centimes indûment demandés, à celui qui, en définitive, paie toutes choses, à cet être collec-tif, à bourse inépuisable, qu'on appelle l'acheteur. Celui-ci, dont le rôle consiste à trouver tout trop cher, et qui ne cesse de chanter sur le mode plain-tif que les temps sont durs, et les prix trop élevés, ajoute une corde à sa lyre et tout est dit. C'est ainsi que se transmet, à travers les siècles, suivant l'ex-pression heureuse d'Helvétius, le triste flot des iniquités sociales et ces phénomènes économiques qui déroutent la science des disciples de J.-B. Say.

Après avoir donné cette pochade à vol d'oiseau, du curieux spectacle qui se déroule sous nos yeux, nous aurions bien quelques traits nouveaux d'om-bre et de lumière, à y ajouter, pour en accentuer les contours, mais nous obtiendrons mieux ce ré-sultat en étudiant en détail, les divers groupes et personnages qui y jouent un rôle important. C'est

en suivant cette étude que nous pourrions distribuer çà et là, les gros traits qui manquent à notre ensemble.

LE KAÏD DU MARCHÉ

Ce personnage est un haut et puissant seigneur des environs :

C'est le chef de la tribu, sur le territoire de laquelle se tient la grande réunion qui nous occupe. Il se nomme Sid-Moustapha-Ben-el-Djid (*) et l'épithète que renferme son deuxième nom, indique assez de quelle noble origine il descend. Ses ancêtres, à ce qu'il assure, sont venus à la suite de Sidi Oqueba et se sont illustrés dans le brillant cortège de guerriers qui, sous ses ordres, ont conquis l'Afrique à l'islamisme. N'ayant pas sous la main le livre des généalogies et les preuves certaines du fait, nous nous garderons bien de le contester. Nous ferons mieux, nous accorderons à Sid-Moustapha, qu'il descend en droite ligne du prophète lui-même, bien que celui-ci n'ait pas eu d'enfant

(*) Djid, noble d'épée, en opposition avec chérif, qu'on peut appeler noble de robe.

mâle : et si le Jupiter olympien des anciens, revu et corrigé par Cicéron, ne lui paraît pas un aïeul méprisable, nous sommes encore disposé à le lui octroyer, avec ou sans le premier, à son choix. Quand les gens tiennent tant à une chose, qui coûte si peu à donner, j'aurais peine à comprendre, par quel méchant esprit on pourrait la leur refuser. En tout cas, si quelque doute héraldique peut être soulevé sur sa filiation paternelle à travers les âges, il ne peut en exister aucun sur sa lignée morale. Sid-Moustapha a pour ancêtres naturels, dans l'ordre de l'esprit : Procuste d'abord, qui aimait à raccourcir ou allonger ses voisins, suivant les besoins de sa politique ; et dans ces derniers temps, le marquis de Carabas, qui croyait sérieusement que tous les pays lui appartenaient.

Mais cette digression préliminaire n'empêche pas notre *premier sujet* de posséder un air très-martial, encadré dans une belle barbe noire comme un fond de Murillo, de porter à sa ceinture une magnifique paire de pistolets de Tunis, étincelants de pierreries, et de s'avancer majestueusement, porté par un élégant cheval blanc, de la pure race du chélif. Deux cavaliers le précèdent, tenant le fusil haut, et faisant dans la foule mobile, l'office de la proue d'un navire qui ouvre la voie à ses flancs. Un certain nombre de serviteurs le suivent et protègent ses derrières. Mais le personnage le plus inté-

ressant et le plus occupé, dans le petit groupe qui forme son cortège, c'est, tout le monde l'a deviné, son chaouch, particulier Sidna-Ali-Ben-Quetâ, comme l'appelle le vulgaire, dans sa crainte respectueuse. Si le nom, porté par son maître, signale une origine illustre, que nous nous sommes bien gardé de contester, la vérité nous oblige à dire, à notre grand regret, et malgré les égards dus à un fonctionnaire de cette importance, qu'un effet tout opposé est produit par la malencontreuse appellation de Ben-Quetâ, jointe au premier nom d'Ali, que porte notre chaouch. Ben-Quetâ, en termes crus, veut dire, fils de voleur de grand chemin. Sans doute l'épithète n'est pas flatteuse pour l'auteur immédiat de ses jours, mais elle laisse dans une honorabilité parfaite, (style feu parlementaire), la respectable série de ses aïeux, depuis son grand père, jusques et y compris le patriarche Ismaël, souche vénérée des Arabes, bien que légèrement entachée d'adultère. La question ainsi soigneusement élucidée, nous ne voyons pas pourquoi Sidna-Ali ne se vanterait pas comme un autre, de ses aïeux, qui ont été peut-être bien, en effet, les gens les plus respectables du monde. C'est d'ailleurs le parti qu'il avait bravement pris, depuis qu'il avait l'honneur d'être au service d'un chef aussi considérable, que Sid-Moustapha et d'aussi noble origine. Bien mieux, vivant tous les jours dans l'intimité

d'un gentilhomme de pure race, notre chaouch avait fini par croire qu'il était gentilhomme aussi, s'imaginant, sans doute, que cette qualité déteignait à la suite d'un contact prolongé, ou se déposait en couches impalpables, suivant le procédé Ruolz.

Cette prétention ne laissait pas que d'irriter, dans une certaine mesure, l'orgueil de son fier patron qui, pour l'en punir, ne l'appelait jamais que Ben-Quetâ, comme pour lui rappeler, à chaque instant, la bassesse de son origine et le ridicule de sa vanité.

N'ayant pas à cet égard ni les mêmes raisons ni les mêmes susceptibilités que le seigneur Moustapha, nous demanderons au lecteur la permission de n'appeler notre chaouch que du nom de Sidna-Ali (*), que le respect de la foule lui a unanimement décerné; premièrement, parce qu'il est toujours bon d'honorer l'autorité à tous ses degrés; secondement, parce que dans l'ignorance du sort que l'avenir réserve à chaque homme ici-bas, ces préliminaires respectueux à l'égard du personnage, pourraient, le cas échéant, nous être fort utiles. Qui voit de loin voit bien; a dit un auteur célèbre.

Ce petit travers de Sidna-Ali était d'ailleurs bien compensé, aux yeux de son patron, par les qualités

(*) Notre seigneur Ali.

brillantes qui le distinguaient si éminemment, et qui faisaient de lui un chaouch rare, et peut-être unique dans l'histoire des chaouchs. Pour en donner une idée, il suffit d'esquisser en deux mots quelques détails de sa remarquable carrière avant d'entrer au service de Sid-Moustapha.

Nous serons brefs et jamais, depuis Sanchoniaton qui, au dire de Voltaire, a tenu une plume bien avant Moïse, aucun écrivain n'aura raconté une si brillante épopée en si peu de mots.

Imbu des principes sociaux de son père, le jeune Ali commença à exploiter les grandes routes dès l'âge de huit ans, après avoir exploité déjà ses voisins dès l'âge le plus tendre. Il fut pris trois fois. La première, il brisa ses fers et se sauva sur le cheval de celui qui l'avait arrêté; la seconde, il assomma le mekrazeni qui le conduisait, le dévalisa et courut à d'autres aventures; la troisième, c'était plus grave. Condamné à être pendu haut et ferme, pour avoir volé la lampe d'argent de la mosquée de Fez, (car son esprit avide voulait visiter tous les pays), il ne dut son salut qu'à une intervention du ciel vraiment miraculeuse. Au moment où, hissé au dessus de la foule, on supposait qu'il allait rendre le dernier soupir, la corde cassa et permit à notre héros de se sauver au milieu de la stupéfaction générale.

Ajoutez à ces rapides détails, une constitution

vigoureuse, la connaissance de quinze mots espagnols, ramassés dans ses pérégrinations marocaines, mots qu'il donnait pour français et qui le faisaient passer aux yeux de son maître, pour un interprète accompli, et vous aurez une idée suffisante du personnage.

Au moment où nous achevons ces renseignements préliminaires, le kaïd et son groupe sont arrivés au milieu de la foule qui, poussée par cette horreur du vide qui caractérisait la nature avant Torricelli, commence à les serrer de trop près.

LE KAÏD.—Holà ! Ben-Quetâ, dors-tu sur ta rosse, et ne vois-tu pas que ces fils de bergers (*) me coupent le chemin et vont bientôt m'étouffer ? Par Sidi-Abd-Alla ! il n'y a pas, dans tout le pays arabe, y compris le soudan, un chef plus mal servi que moi !

LE CHAOUCH. — Pardon Sidi, tu me connais, tu sais mon caractère doux et soumis, et quand je suis près de toi, par la bénédiction du Guobela (**) je n'ose agiter la paupière de mon œil sans ta permission.

LE KAÏD. — Vraiment ! tu veux plaisanter Ben-Quetâ, comment ! si tu me voyais assommer, il fau-

(*) Fils de bergers, un des plus gros termes de mépris, employés par les Arabes, avec celui de fils de chien.

(**) Guobela, c'est la direction de la Mecque que les Arabes s'imaginent être au Sud.

drait que je te donne l'ordre de me délivrer, sans quoi tu laisserais faire?

LE CHAOUCH. — Ah! Sidi! pourquoi rire ainsi de ton serviteur, quand sur un mouvement de ta paupière, il serait disposé à couper le cou à son père.

LE KAÏD. — Si la chose n'avait pas été faite depuis longtemps.

LE CHAOUCH (*feignant de ne pas entendre cette dernière phrase, fort dissonante à ses oreilles filiales et à ses prétentions héraldiques, répond avec précipitation*). — Sidi, c'est de la place que tu veux, par la Kouba de Sidi-Hhamed, tu vas être satisfait. (*De sa voix la plus aiguë*) Allons fils de chien, place au seigneur Moustapha!

Appelant le geste au secours de la parole, suivant le précepte recommandé par tous les professeurs d'éloquence, Sidna-Ali se met à manœuvrer de manière à obtenir le résultat désiré. Son cheval docile à la main qui lui a souvent fait les écurières, se cabre avec majesté et se laissant retomber sur la foule, en disperse les membres dans des attitudes diverses. Les uns tombent sur leur nez, les autres sur la partie contraire; ceux-ci roulent sur le flanc, ceux-là en sont quitte pour une oscillation incertaine sur les corps qui s'agitent sous leurs pieds; Enfin le bâton du commandement excitant les dos attardés, il se fait en quelques secondes,

autour du kaïd, comme centre, la plus belle circonférence de badauds étrillés, qui jamais se forma autour d'une merveille foraine.

Après une pareille distribution de horions, coups de pied de cheval, bousculades, torgnoles, on croirait peut-être que quelque mauvaise humeur s'est produite dans cette marmelade humaine. Erreur naïve et qui ne peut résulter que d'une profonde ignorance de la physiologie arabe. Toute cette foule assommée rit de bon cœur de l'aventure, dans son cercle respectueux, et vante tout haut l'adresse incomparable de Sidna-Ali, le modèle des chaouchs!

1^{re} VOIX. — Bonjour Sidna-Ali, le salut soit sur toi.

2^e VOIX. — Quel admirable cheval tu as, c'est un vrai djouad (*).

3^e VOIX. — Certes, si c'est un djouad, mais il vaut au moins deux cents douros!

Des gens, comme Sidna-Ali, ne montent pas des chevaux d'un prix moins élevé.

4^e VOIX. — Il faut le dire, la vérité est manifeste, il n'y a pas d'homme comme Sidna-Ali. Je suis son ami, il me connaît. N'est-ce pas Sidna-Ali que tu me connais?

Quelques-uns profitent du passage du chaouch

(*) Djouad cheval de pure race arabe.

devant eux, quand il tourne dans son cercle pour en faire respecter la circonférence, et avancent leurs têtes pour baiser le bout de son haïk, afin d'attirer sur eux, disent-ils, la bénédiction du prophète, par le contact d'un si grand personnage. Sidna-Ali, qui connaît la valeur de l'enthousiasme public, paraît médiocrement ému de ces manifestations populaires, et, ne songeant qu'à sa besogne de Popilius, continue à fouetter avec les rênes de sa bride les profils qui dépassent l'alignement, sans se préoccuper si c'est pour le saluer qu'ils enfreignent ses prescriptions, ou pour tout autre motif. Admirateurs et récalcitrants sont égaux devant les étrivières. Tel est le point, où s'arrête la déclaration des droits de l'homme, de Sidna-Ali, qui, en matière politique, n'en est pas précisément encore aux principes de 89.

L'espace devenu libre autour du kaïd, celui-ci en profite pour prendre des attitudes majestueuses et coquettes; tantôt se relevant debout sur ses étriers et rejetant de son bras droit son burnous en arrière, afin de corriger l'harmonie de ses plis, tantôt se penchant sur la croupe de son cheval et laissant tomber sur sa suite, quelques paroles qui, de loin, peuvent être prises pour gracieuses.

La foule, dont la composition morale est de 99 niais pour un homme de sens, se laisse prendre à ces manœuvres de la vanité satisfaite, et oubliant

son dos qui cuit encore, et sa bourse où gémit, dans son isolement, une dernière mizouna (*), se prend à trouver ravissant ce chef, qui la bâtonne et la tond, à chaque révolution diurne du globe. Elle admire la blancheur éclatante de ses burnous, et les plis soyeux de son haïk (**) du sud, les étincelles que jettent les escarboucles de ses pistolets et de sa selle; son cheval qui piaffe et hennit, fier du cavalier qu'il porte; elle admire tout en lui, jusqu'à son air hautain, ses gestes insolents, sa parole dure et brève. Mais qu'on ne se hâte pas de dire que la foule, qui peut admirer un tel chef, mérite de l'endurer dans tous ses emportements, car un beau jour de tourmente populaire (qui n'est peut-être pas loin), après l'avoir trouvé charmant, elle lui tordra fort dextrement le cou et le fera griller comme un jeune mouton sur sa tente embrasée (***). Ce sont là, il faut le dire, les petits inconvénients de ce métier de tyran, qui, depuis Sardanapale, conduit toujours à de pitoyables dénouements ceux qui osent l'exercer. Tout n'est pas rose dans ce monde, et si l'égalité d'action et de réaction posée par la dynamique, n'est pas une vaine chimère, nous aurions tort de nous étonner d'un pareil résultat.

Mais n'assombrissons pas d'un nuage de mal-

(*) Mizouna, environ six liards.

(**) Haïk, grande étoffe en soie qui enveloppe tout le corps.

(***) La seule tribu des Sebehhas a expédié en peu d'années, trois kaïds et une demi-douzaine de cheikhs.

heur, le riant tableau que nous avons sous les yeux. Sid-Moustapha est heureux, il se pavane devant une foule idolâtre, suivant l'expression d'un héros célèbre ; qu'on lui torde un jour le cou, c'est possible, mais ce n'est pas de ce détail que nous avons à nous occuper, d'ailleurs si le métier de tyran oriental a souvent conduit à mal, celui de prophète n'a guère été plus avantageux, et en fait de grillades, les seconds ne le cèdent en rien aux premiers.

Au lieu où est arrêté notre groupe, le marché apparaît sous tous ses aspects, et cette circonstance engage le kaïd à faire en ce point, la station ordinaire, qui arrive toujours après la promenade intérieure. C'est une manière de se montrer d'abord, et puis d'attirer à lui, la masse toujours compacte des réclamants, qui ne manquent jamais de l'assiéger. Ce n'est pas à la vérité à cheval et devant tout le monde qu'il règle les débats qui lui sont portés, c'est dans sa tente placée plus haut sur un mame-lon séparé; mais avant de s'y retirer définitivement, Ben-el-Djid, a l'habitude de recevoir en plein vent le premier choc de la bande processive, afin de montrer à tous, avec quel scrupule il sait séparer les causes qui sont de son ressort, de celles qui appartiennent au pouvoir judiciaire, figuré en la personne du vénérable, de l'illustre, de l'orthodoxe du savant docteur, Si Zerouki, kadi de la tribu, que

Dieu rectifie son jugement (*). (Car il en a besoin). Nous verrons par la suite avec quelle sagacité et surtout quelle impartialité, cette opération préliminaire est faite, à la grande édification du public.

LE KAÏD. — Ben-Quetâ! j'ai assez de place ainsi, et si tu continues, tu vas bientôt faire évacuer le marché.

LE CHAOUCH. — Sidi, je ne fais que ce que tu veux, et si tu es satisfait je le suis aussi. Me voici près de toi; commande avec la prunelle de ton œil seulement.

LE KAÏD. — J'ai reçu du chrétien l'ordre de faire publier sur le marché, que la chasse est défendue, excepté contre les lions, tigres, sangliers, chacals et autres animaux nuisibles. Que Sidi-Abd-Alla me brûle, si je comprends d'où leur vient cette nouvelle marotte! mais enfin il faut obéir, car ces diables de gens ont des yeux partout et la moindre négligence est immédiatement punie. Dernièrement il s'agissait d'interdire aux Arabes de manger des œufs de perdrix, pour empêcher la destruction de l'espèce. Tête du prophète! il paraît qu'ils aiment mieux que les perdrix ravagent nos champs. Aujourd'hui il s'agit plus particulièrement des lièvres, lapins, et autres gibiers qui dévorent nos jardins. Voilà qui est merveilleux! allons tant mieux; plus

(*) Formule ordinaire parmi les Arabes.

ils en feront ainsi, et moins longtemps nous aurons à supporter leur domination détestée!

Obéissons néanmoins jusqu'au jour marqué par Dieu. (*Brusquement*) Ben-Quetâ! appelle-moi le crieur public.

LE CHAOUCH. — Lequel, Sidi?

LE KAÏD. — Celui qui crie le plus fort.

LE CHAOUCH. — C'est alors Bou-Dik (*) qu'il te faut; je n'ai jamais entendu de gosier pareil dans toute ma carrière militaire, et de Tunis à Fez on ne trouverait pas son égal.

(Nous avons oublié de signaler au lecteur, les prétentions de Sidna-Ali à une carrière militaire, pour justifier les pérégrinations de ses jeunes années à travers les pays lointains, ainsi que les cicatrices de son corps, élevées à la hauteur de nobles blessures, reçues sur le champ de bataille. Nous nous empressons de rétablir ce trait particulier de sa physionomie, que notre plume avait d'abord omis. Quand on écrit l'histoire, on ne saurait y mettre trop de scrupules.)

LE CHAOUCH. — Holà! Bou-Dik, fils de chien, où niches-tu?

Bou-Dik, qui a l'intelligence de son emploi, sentant fort bien qu'à pareille heure on a souvent besoin de lui, ne tarde pas à montrer sa tête, qui se dégage de l'étreinte de la foule, comme le pou-

(*) Mot à mot, le père Coq.

let de son œuf, et répond immédiatement à l'interpellation amicale de Sidna-Ali : « Me voilà, seigneur, me voilà ! » et aussitôt apparaît, en effet, un petit nègre trapu, fort sale, fort mal vêtu, fort laid, et qui s'avise, contrairement à toute tradition, et à tout principe physiologique, de porter, au beau milieu de son visage, un nez effilé et pointu, au lieu de cette large figue qui s'épate invariablement au dessus des lèvres massives des gens de sa race. C'est à désespérer les naturalistes et particulièrement ceux qui ont tenté une classification des diverses espèces, sur les formes variables de ce que certain poète appelle le clocher de la figure. Bou-Dik, tout nègre qu'il est, a le nez effilé et pointu ! que voulez-vous y faire ? C'est fâcheux, j'en conviens, mais puisque le phénomène existe, et que nous n'y pouvons rien, enveloppons-nous d'un calme philosophique et acceptons-le comme un fait accompli. Rappelons-nous d'ailleurs que cette circonstance irrégulière, ne l'empêche pas d'avoir une des voix les plus sonores de la création, compensation qui lui permet de ne pas fausser complètement sa destinée, qui est d'être nègre et crieur public.

Arrivé au milieu du cercle respectueux qui entoure le kaïd, le chaouch le pousse par l'épaule devant Sid-Moustapha, et Bou-Dik profite de ce rapprochement pour baiser humblement la pantoufle de son chef, sous toutes ses faces.

LE CHAOUCH (*au kaïd*). — Voici Bou-Dik : désires-tu lui donner toi-même tes ordres, ou bien préfères-tu que je les lui transmette ?

LE KAÏD (*précipitamment*). — Non pas, j'aime mieux que ce soit moi, je n'ai pas oublié, drôle que tu es, je n'ai pas oublié la bévue que tu fis un jour comme celui-ci, ou, au lieu de faire publier que ceux qui désiraient des jeunes plants d'arbre, n'avaient qu'à se présenter au bureau arabe, tu fis crier que ceux qui voulaient du bâton n'avaient qu'à y aller (*). Par la chambre sacrée de la Mecque ! je sais ce qu'il m'en coûta, et je n'ai pas envie de recommencer.

Approche Bou-Dik et fais bien attention à ce que je vais te dire.

Bou-Dik. — Sidi, je suis tout oreille... que Sidi Mammam me crève les deux yeux si je perds un mot de ce que tu me diras. D'ailleurs, tu le sais, je suis si intelligent, qu'une simple parole me suffit. Ce n'est pas à un homme comme moi, un crieur public, qu'il faut répéter deux fois la même chose. C'est dans ma profession de comprendre immédiatement.

LE KAÏD. — Qu'est-ce que ce fils de chien, qui m'allonge la conversation ? Assez de paroles et tâche de bien répéter ce que je vais te dire.

(*) En Arabe, cette confusion est facile à commettre, car les indigènes emploient généralement le mot, *meterek*, pour désigner un bâton ou un petit arbre à planter; le trait est d'ailleurs historique.

BOU-DIK. — Seigneur, j'écoute avec une profonde attention.

LE KAÏD. — Tu vas crier en propres termes :

Vous entendez, musulmans, que Dieu vous fasse entendre le bien. Par ordre du chrétien, il vous est défendu de vous livrer à la chasse, si ce n'est pour tuer, les lions, tigres, chacals, sangliers et autres animaux malfaisants, et celui qui enfreindra le présent ordre sera puni sévèrement.

As-tu bien compris?

BOU-DIK. — Dans la perfection ! c'est d'ailleurs si simple, que toutes tes paroles sont comme gravées dans ma tête. Plante-moi dans un mur comme un clou, si j'en oublie une seule. En oublier ! tête du prophète ! je voudrais bien voir cela.

LE KAÏD. — C'est bien, commence.

BOU-DIK (*au chaouch*). — Sidna-Ali, ne pourrais-tu me faire prêter un petit mulet pour me porter dans le marché pendant mon opération ? Il n'est pas décent qu'un homme qui publie les ordres de l'autorité, aille à pied et se perde au milieu de la foule.

LE CHAOUCH. — Qu'il brûle ta tente ! eh, que n'as-tu un mulet à toi, vieil avare ! tu gagnes assez d'argent pour ça, sans compter celui que tu voles.

BOU-DIK. — Sidna veut sans doute rire d'un pauvre homme qui craint Dieu et pratique le bien. Moi, posséder de l'argent ! par la tête de Sidi-Moulé-Taïeb,

je ne vis que de begouga (*), et jamais le blé n'entra dans ma tente, au témoignage de tous les musulmans.

LE KAÏD. — Allons ! assez de conversation comme ça : Ben-Quetâ, donne-lui un mulet et finissons-en.

LE CHAOUCH. — C'est bien, Sidi, un signe de ton œil est un ordre pour un homme de mon esprit. .

Sidna-Ali, suivi de Bou-Dik, va droit à un des badauds de la galerie monté sur un charmant mulet kabyle. Notre badaud est en train de montrer la blancheur de ses dents, dans un sourire naïf de montagnard, qui paraît habituel à son visage, et que le spectacle, auquel il assiste, semble développer au-delà de ses limites naturelles.

Le colloque suivant qui s'établit immédiatement entre lui et Sidna-Ali, vient malheureusement en troubler l'harmonie, et produit sur ses lèvres vermeilles l'effet de l'aloës, cher à Raspail.

LE CHAOUCH. — Donne ton mulet à Bou-Dik.

LE BADAUD. — Sidi, je suis étranger, j'ai fini les affaires que j'avais au marché, je suis pressé, et je vais immédiatement me retirer.

LE CHAOUCH (*avec l'inflexibilité du destin*). — Donne ton mulet, mangeur de glands !

LE BADAUD (*avec un entêtement où le sang kabyle apparait*). — C'est impossible, Sidi, c'est im-

(*) Pain grossier fait avec une espèce de tubercule sauvage.

possible! D'ailleurs mon mulet donne des coups de pied.

LE CHAOUCH. — On lui donnera des coups de bâton pour le calmer, fils de chien !

LE BADAUD. — Par Sidi-Abd-El-Rhaman, je ne puis.

LE CHAOUCH. — Donne ton mulet. (*Il aperçoit la main droite du seigneur Ali, qui prend une attitude inquiétante, et qui s'arme de la dernière raison des chaouchs et souvent la première.*)

LE BADAUD. — Non, Sidi, j'ai affaire, je vais partir. (*Et l'infortuné Kabyle, oublieux du respect dû à l'autorité, s'avise de tourner la tête de son mulet et de faire mine de s'en aller.*)

LE CHAOUCH. — Ah! tu veux partir ! tiens voilà qui te poussera.

A ces mots, le plus noueux gourdin, qui ait jamais caressé un dos arabe, tombe sur la nuque du récalcitrant, et lui rappelle, un peu tard, que l'opposition n'est pas tolérée dans un marché bien tenu. Notre badaud oscille un instant, comme un héros du Tasse qui a reçu son coup mortel, mais la belle loi de Newton triomphant de ses muscles affaiblis, le pauvre homme tombe sur son nez, le derrière en l'air, aux grands éclats de rire de la foule.

QUELQUES VOIX. — Sidi Abd-el-Kader, quel beau coup ! quel homme que Sidna-Ali et quelle adresse

admirable dans tout ce qu'il fait ! à un autre il aurait fallu une dizaine de coups pour l'abattre, à lui, un seul a suffi ! quel coup ! Sidi Abd-Alla ! mais comment fais-tu donc, Sidna-Ali, pour exécuter de pareils tours de force et avec une si grande facilité ? holà le Kabyle ! mangeur de glands (*) ! prends garde que ceux que tu as dans ton ventre ne t'étouffent ! Sidi-Mammar, je n'en reviens pas ; c'est vraiment merveilleux ! on dit que les Kabyles ont la tête plus dure qu'un caillou, c'est un mensonge, puisqu'un simple coup de bâton suffit pour assommer celui-ci.

LE CHAOUCH (*toujours insensible aux vulgaires encens de la plèbe et ne s'occupant que de sa mission*). — Bou-Dik ! monte sur ce mulet.

BOU-DICK. — Merci, Sidi. M'y voici.

LE CHAOUCH. — Te rappelles-tu bien ce que le seigneur Moustapha t'a dit ?

BOU-DICK. — Sidna-Ali veut plaisanter : moi oublier une chose aussi simple avec l'esprit que j'ai !

LE CHAOUCH. — C'est bien, va, et prends garde à ton dos si tu te trompes.

Bou-Dick ainsi lancé prend immédiatement l'attitude imposante d'un héraut antique. Il donne à

(*) Les Kabyles mangent, en effet, le gland doux de leurs montagnes, qui est d'ailleurs presque aussi bon que nos châtaignes, et les Arabes de la plaine les plaisaient souvent à ce sujet.

son unique burnous les plis que les injures du temps lui permettent de prendre autour de ses jambes grêles, et après avoir battu de ses talons le flanc de sa monture, il s'avance majestueusement au milieu de la foule, que la curiosité attache à ses pas. Rien n'est beau et terrible à la fois comme Bou-Dik dans un pareil moment.

Il est inutile de dire que le Kabyle dont nous venons de raconter la mésaventure, remis de son étourdissement avec la rapidité propre aux gens de sa race, s'accroche à la queue de son mulet et ne le quitte pas d'une semelle, pendant tout le temps que dure l'opération, du crieur public. Quel est le Kabyle, en effet, qui laisserait ainsi son mulet traverser un marché arabe, monté par un autre que lui ?

Bou-DICK (*après avoir toussé trois fois, à la manière des grands orateurs*). — Vous entendez, musulmans, que Dieu vous fasse entendre le bien !

Par ordre du chrétien, il vous est *défendu* de vous livrer à la chasse des *animaux malfaisants* ; tels que *lions, tigres, chacals, sangliers et autres*, et celui qui enfreindra le présent ordre, sera puni de deux cents coups de bâton sur la plante des pieds.

QUELQUES-VOIX. — Mais, seigneur Bou-Dik, est-il bien possible qu'il nous soit maintenant défendu de tuer les lions, les tigres, et autres animaux qui nous dévorent quand ils nous rencontrent ? Com-

ment! ils nous mangent et nous ne pourrions pas les chasser? Sidi Abd-el-Kader! voilà qui est fort!

BOU-DIK (*toujours furieux d'être interpellé au milieu de ses périodes, premièrement, parce qu'il sent sa faiblesse en matière d'explications; secondement, parce que cet incident lui fait souvent perdre le fil fort léger de ses idées, et chose plus grave, son intonation qui lui est plus chère que tout le reste*). — Sidi Abd-el-Kader! c'est fort, c'est fort! cela m'est pardieu bien égal que vous trouviez cela fort. Vous autres Arabes, si on vous écoutait, on ne pourrait prendre aucune mesure d'intérêt public. Silence donc! obéissez aux ordres qu'on vous donne et surtout ne m'interrogez pas.

UNE VOIX. — Sidi Bou-Dik, deux cents coups de bâton sur la plante des pieds pour avoir chassé un chacal, est-ce que cela ne te paraît pas extraordinaire?

BOU-DIK (*exaspéré*). — Deux cents, quatre cents, six cents coups de bâton! es-tu content mulet!

UNE VOIX. — Mais enfin, Sidi, si un tigre se jette sur moi pour me dévorer, que faudra-t-il que je fasse?

BOU-DIK. — Encore! silence donc ou j'appelle Sidna-Ali!

A cette menace, les protestations se taisent im-

médiatement et Bou-Dik peut reprendre le cours de sa proclamation.

Cependant, comme malgré ses menaces et l'éclair de ses yeux courroucés, les protestations n'en continuent pas moins à poursuivre la majesté de sa promenade, le seigneur Bou-Dik finit par s'adresser intérieurement cette question bienveillante : mais qu'ont donc ces rustres pour régrimber ainsi contre l'ordre de l'autorité ? Un esprit moins réfractaire aux règles d'une saine logique aurait pu facilement, remontant de l'effet à la cause, trouver l'explication du phénomène qui l'inquiétait. Ce n'est pas que Bou-Dik ne connût l'usage du syllogisme, inventé par Aristote, bien qu'il n'eût pas lu son traité de réthorique, seulement il avait sa manière à lui d'argumenter, et voici comment il en usa, en cette circonstance.

Quand les Arabes protestent, c'est qu'ils n'ont pas peur ;

En leur faisant peur ils se tairont ;

Donc il faut augmenter la dose des coups de bâton.

Fier de son raisonnement, maître Bou-Dik se met à promettre, de son chef, quatre cents coups de bâton, comme il en avait d'ailleurs promis deux cents, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir, de son propre mouvement, et uniquement poussé par cette

tendance à l'exagération qui caractérise les grands crieurs publics.

Mais l'arbitraire est une pente fatale dans laquelle, une fois engagé il devient difficile de s'arrêter, et Sidi Bou-Dik en fournit malgré lui, une preuve éclatante. Après avoir promis 400 coups de bâton, comme les protestations ne cessent pas dans les groupes toujours renouvelés, qu'il traverse dans sa marche, et sur lesquels ses menaces passées, n'ont par suite plus d'effet, notre héraut en arrive à 600 puis à 800, à 1000, 1200, ayant soin de graduer ses nombres dans une certaine harmonie progressive, ainsi que le prescrit Pythagore.

Enfin, près d'achever sa promenade, et après avoir semé partout sa parole sur la foule inquiète, on l'entend formuler ainsi sa dernière allocution, de sa voix la plus pointue, et de son air le plus farouche:

Vous entendez musulmans; que Dieu vous fasse entendre le bien. (Silence donc!)

Par ordre du chrétien (*), il vous est *défendu* de vous livrer à la chasse des *animaux malfaisants*, (Silence donc!) tels que *lions, tigres, chacals, sangliers*: (Silence donc!) et ce, sous peine de deux mille coups de bâton. (Silence donc!) et le

(*) Chrétien (Roumi), est le nom que nous donnent les Arabes entre eux.

premier qui s'en plaindra dans ce marché, en recevra immédiatement deux cents, de la main du chaouch de notre seigneur Moustapha (*)!

Pour le coup, le silence se fait définitivement : la dernière phrase, éclair de génie, de notre crieur aux abois, produit surtout un effet triomphant. Les protestations publiques se taisent, mais, suivant la loi générale, celles que l'homme se permet dans l'indépendance de sa pensée, que rien ne peut comprimer, redoublent d'intensité et de colère.

Si Bou-Dik pouvait lire ce qui se passe au fond de tous les cœurs qui l'entourent, il ne serait peut-être pas aussi fier de son succès. Mais, légèrement empreint de philosophie Rabelaisienne, et ne jugeant des choses que par la forme, il ne peut se défendre d'un certain mouvement d'orgueil satisfait, qu'embellit encore la perspective du douro (**) qui va payer sa peine.

Dans le but de le palper au plus vite, il se dirige immédiatement vers Sidi-Moustapha, dans le cercle duquel il pénètre avec l'air d'un triomphateur, tempéré par certaine nuance de modestie, disons-le à sa louange.

LE KAÏD (à *Bou-Dik*). — Tu as fini ta publication ?

(*) Historique.

(**) Douro, environ 5 fr. 50.

BOU-DIK. — J'ai fini, Sidi, et par la tête de l'Envoyé du ciel, je te jure qu'il n'y a pas un coin du marché qui ne l'ait entendue :

Je parierais qu'on l'a entendue du Zakkar (*), tant j'ai crié fort. Oh ! Sidi, c'est que quand je fais quelque chose, je le fais bien.

LE KAÏD. — Tu as au moins répété exactement ce que je t'avais dit ?

BOU-DIK (*d'un air profondément humilié.*) — Ah ! Sidi, une pareille question raccourcit ma considération ; peux-tu douter ainsi de l'intelligence de ton serviteur, un homme qui a blanchi (*le gredin oublie qu'il est parfaitement noir*) dans le service du gouvernement ?

LE KAÏD. — C'est bien, tiens voilà. (*Et le bienheureux douro est lâché.*)

BOU-DIK (*le saisissant avec un empressement enthousiaste*) — Merci, seigneur Moustapha, merci : que Dieu augmente ton bien : que Dieu allonge ta vie : que Dieu te rende victorieux : que Dieu grandisse ta considération : que Dieu accomplisse ta volonté, favorise tes projets, éternise ton bonheur, te comble de félicité, etc. , etc.

Cette période, dite avec une volubilité qui témoigne d'une longue habitude de son emploi, menace de ne plus s'arrêter, tant l'enthousiasme

(*) Zakkar, haute montagne qui domine Milianah.

de Bou-Dik paraît grand et vivace, et d'autant mieux, que pour ne pas rester court, et éviter de se creuser la tête en recherches inutiles, Bou-Dik, à la manière de certains orateurs, se contente de la reproduire dès qu'elle est achevée, et cela indéfiniment.

Mais pour notre bonheur, Sidna-Ali, juste appréciateur et observateur des convenances officielles, vient mettre un terme à ce flux désordonné de paroles, et, à défaut du clepsydre, malheureusement inusité de nos jours, allonge dans le dos de Bou-Dik un brusque coup d'estoc, qui l'oblige, premièrement, à se taire, secondement, à tousser très-fort, troisièmement, à s'en aller. Sidna-Ali daigne même accompagner ce geste d'autorité des paroles bienveillantes qui suivent :

LE CHAOUCH. — Va au feu, fils du péché ! A-t-on jamais vu sur la terre des musulmans un aboyeur pareil ?

Bou-Dik comprend aussitôt que le temps des périodes est passé : Il jette un dernier regard sur le métal qui brille dans le creux de sa main, et se plonge avec délices dans sa vaste ceinture, en attendant, hélas ! que la bastonnade qui gronde pour lui dans l'avenir, veuille bien éclater sur son dos, et cela, à propos d'une peccadille bien innocente, puisque le pauvre homme ne la soupçonne même pas. Cela fait, il frappe sa monture et se

dispose à obéir à l'impulsion qu'il vient de recevoir. Mais, dans le premier mouvement, il n'oublie qu'une petite chose, c'est que la susdite monture ne lui appartient en aucune façon, et que son véritable propriétaire est encore là, appendu à sa queue, avec une tenacité qui paraît invincible.

Prêter un mulet sur un marché arabe, est une chose vite faite, quand le chaouch du kaïd s'en mêle avec ses moyens irrésistibles, mais le rattrapper, est une opération d'une autre importance, et considérablement semée de difficultés.

Notre pauvre badaud devait en faire la triste expérience, et voici le petit dialogue anodin qui s'établit entre lui et le détenteur de son capital, comme dirait M. Proudhon.

BOU-DIK. — Quel est donc le chien, fils de chien, qui m'empêche d'avancer ?

LE BADAUD (*d'un air patelin, comme il convient à sa position*). — Sidi Bou-Dik, c'est moi, le propriétaire du mulet, je demande à le reprendre et à m'en aller dessus.

BOU-DIK. — Qu'est-ce que c'est que cet impertinent qui me réclame le mulet que je monte ? Sidi Abd-el-Kader ! c'est pousser l'audace un peu loin.

LE BADAUD (*avec une inquiétude manifeste, et bien excusable*). — Comment, Sidi Bou-Dik, tu ne te rappelles plus que c'est moi qui t'ai prêté ce mulet ?

Bou-Dik. — En vérité, ces Kabyles sont d'une impudence dont rien n'approche. Allons, fils de cochon, lâche la queue de cet animal ou, par Sidi Abd-Alla, je vais t'étriller d'importance.

LE BADAUD (*désespérant de s'entendre avec un pareil argumentateur, tourne ses yeux suppliants vers Sidna-Ali, et prend le parti de s'adresser directement à lui, malgré son air farouche et son abord peu engageant*). — Sidna-Ali, prie sur le prophète (*) !

LE CHAOUCH (*à cette apostrophe religieuse, à laquelle aucun bon musulman ne peut rester sourd, Sidna-Ali, qui se pique devant la foule, d'une orthodoxie irréprochable, est obligé de prêter son attention et de répondre par la formule sacramentelle*):— Que la prière et le salut soient sur lui.

LE BADAUD. — Sidna-Ali, j'invoque ton témoignage devant Dieu, n'est-il pas vrai que ce mulet est à moi, et que je l'ai prêté, par ton ordre, à ce musulman que voici ?

LE CHAOUCH. — Je sais que j'ai fait prêter un mulet à Bou-Dik, mais par la tête du prophète, j'ignore quel en est le propriétaire, et comment le connaîtrais-je ? je n'ai eu d'autre relation avec lui, que par le coup de bâton que je lui ai donné.

Cette réponse, ainsi qu'on doit s'y attendre, pro-

(*) Formule religieuse pour obtenir l'attention, et qui l'obtient toujours.

duit immédiatement un duo (*) très-nourri entre les deux parties adverses.

BOU-DIK.

Voilà qui est parlé, Sidna-Ali! comme chacune de tes paroles rappelle que tu crains Dieu et le prophète. Je n'en attendais pas moins d'un si grand esprit que toi.

Je n'ai jamais prétendu que ce mulet m'appartint, puisqu'au su et connu de tout le monde je n'en ai pas, et que je suis trop pauvre pour pouvoir en acheter un, mais ce que j'ai voulu dire et que je soutiens, c'est que ce mulet n'appartient pas à ce Kabyle, qui me parait un fripon de la pire espèce, un voleur, un flou de marché, sur lequel je me permets d'appeler ton attention.

LE BADAUD.

Dieu! Dieu! ô Sidna-Ali, comment, tu ne te rappelles pas ma figure? J'étais-là, à cette place, tu es venu me demander mon mulet, j'ai fait quelques difficultés et tu m'as asséné sur la nuque un énorme coup de ton bâton, qui m'a étendu raide sur le sol.

Mais j'ai causé un instant avec toi, tu m'as vu, tu m'as regardé. Dieu! Dieu! Sidna-Ali, il est impossible que tu ne me reconnaises pas. Par la tête de ton père et pour l'amour de Dieu, fais-moi rendre mon mulet. Etre battu et puis volé, par Sidi Abd-El-Rhaman, voilà qui est fort!

LE CHAOUCH. — Allez au feu, enfants du péché que vous êtes! Est-ce que vous vous imaginez que je suis kadi pour juger ainsi vos querelles? Allez trouver Si Zerouki et laissez-nous la paix.

BOU-DIK (*au comble de la joie de voir ainsi sa friponnerie élevée à la hauteur d'un débat judiciaire, s'empresse d'accepter la proposition.*) — Voilà qui est parlé, voilà qui est parlé! par^e Sidi

(*) Rien n'est commun comme ces duos entre plaignants arabes.

Mammar ! on ne peut rien dire de plus équitable. (*Asa victime*). — Allons devant le kadi. Refuserais-tu, par hasard, d'y venir ? Quand on n'a rien à se reprocher, on se présente sans crainte devant la justice.

Le pauvre Kabyle, qui professe sur la justice arabe à peu près les mêmes idées que Montesquieu sur celle de son temps, pousse des cris de désespoir, et, oubliant les convenances, se précipite immédiatement aux pieds de Sidi-Moustapha, implorant sa miséricorde, dans le langage le plus chargé d'épithètes élogieuses qu'un Arabe puisse employer. Les moindres sont : Sultan de la justice, porte de salut, émir des vrais croyants, restaurateur de la religion, soutien du pauvre et de l'orphelin, etc., etc.

LE KAÏD. — Quel est donc le cochon (*) qui crie à mes côtés et me tire ainsi les vêtements ?

LE CHAOUCH (*se précipitant sur l'audacieux et le suspendant à la hauteur de l'arçon de sa selle, à peu près dans l'attitude qu'il avait occupée jadis sur la grande place de Fez, et qui, comme le lecteur le sait, ressemblait fort à celle d'un pendu.*) — Seigneur, c'est un Kabyle, un rustre, qui a un débat avec Bou-Dik au sujet d'un mulet.

BOU-DIK (*s'avançant et devenant de plus*

(*) L'épithète de hallouf, cochon, est très-souvent employée contre les Kabyles, les gens grossiers et, il faut bien le dire, contre les chrétiens aussi.

en plus audacieux en voyant que l'affaire s'embrouille). — Oui, Sidi-Moustapha, ce mangeur de glands a l'audace de me réclamer le mulet sur lequel je suis monté, et à l'aide duquel je viens d'accomplir la mission dont tu m'as chargé. Il soutient, avec l'impudence ordinaire à ceux de sa race, que ce mulet lui appartient. D'abord, moi je dis qu'il a cent fois menti, et que ce mulet ne lui appartient pas. (*S'aninant et comme frappé par une inspiration subite.*) Je vais plus loin et je dis ; non-seulement, ce mulet ne lui appartient pas, mais encore, il m'appartient, à moi !

A cette prétention inattendue, le pauvre Kabyle laisse échapper un grognement plaintif, que ne peut étouffer qu'imparfaitement l'étreinte de Sidna-Ali, aidée d'une violente secousse.

LE CHAOUCH (*poussé par cet instinct qui prouve quelquefois que l'homme est fait à l'image de Dieu, et s'adressant à Bou-Dik.*) — Ah ça mais, tu m'as dit tout à l'heure tout le contraire ?

BOU-DIK. — Cela est parfaitement vrai, Sidna-Ali, tu ne trouveras jamais le mensonge sur mes traces ; je crains Dieu et pratique le bien. Quand je t'ai parlé, je n'avais pas encore reconnu l'animal. Mais depuis, en l'examinant bien, et surtout en découvrant une petite cicatrice qu'il a sous l'oreille droite, je n'ai plus eu de doute sur son compte. Ce mulet a appartenu au pauvre cousin de ma femme,

que Dieu lui fasse miséricorde ! l'infortuné Ben Adjemi, assassiné par les Beni Menassers, qui le lui volèrent après avoir fait le coup.

Tout le monde ici connaît cette malheureuse histoire. N'est-ce pas, musulmans, répondez ? (*Personne ne répond*). Vous voyez donc bien que c'est là une affaire claire comme la lune, dans sa quatorzième nuit.

D'ailleurs qu'on demande à ce Kabyle de quel pays il est.

Le Kabyle suffisamment détendu répond d'une voix sourde.

Je suis des Beni Menassers !

Bou-Dik (*d'un air triomphant*). — Vous l'entendez, musulmans !

Agitation prolongée dans l'auditoire en plein vent, gestes variés d'assentiment et d'encouragement adressés à Bou-Dik par ses amis et connaissances, qui, voyant que le succès pourrait bien couronner son mensonge, se sentent déjà très-disposés à l'applaudir.

Le kaïd, qui a entendu avec le calme d'un homme qui a une longue habitude des braveries arabes, finit par comprendre, quoiqu'il n'ait pas saisi un mot du fond de l'affaire, que ce débat n'est pourtant pas indigne d'une certaine attention. Il voit bien vaguement qu'il s'agit d'un mulet que Bou-Dik réclame, avec force argumentation, à un Kabyle

moins fort que lui dans l'art de manier la parole, mais il ne se sent pas disposé à trancher immédiatement le différend en faveur du premier, en suivant la seule inspiration de son génie de pile ou face, ainsi qu'il a souvent coutume de le faire, dans les cas compliqués.

Il n'ignore pas, d'une part, que Bou-Dik est un ancien voleur retiré des affaires, qui éprouve pour son premier métier cet attrait irrésistible que les petits rentiers laborieux ressentent pour les instruments de leur fortune ; d'autre part, qu'il ne faut pas plaisanter avec les Kabyles, parce que ces rudes montagnards savent parfaitement user de représailles quand on leur fait dans la plaine quelque vilain tour. Sidi-Moustapha ne craint pas Dieu, mais il craint considérablement pour ses melons, ses fruits et ses chevaux qui, par une nuit convenablement sombre, peuvent lui être enlevés avec accompagnement de coups de fusil. Cette disposition d'esprit l'engage donc à ne pas trancher immédiatement l'affaire, et à l'examiner avec une certaine attention. Il se tourne, en conséquence, vers le Kabyle, pour lui faire signe d'approcher, mais apercevant alors, dans tous ses détails, les bigarrures nombreuses de son burnous, qui a évidemment servi à plusieurs de ses ancêtres, et dont les coutures variées, suivant les temps, l'élèvent à la hauteur d'un monument archéologique, Sidi-Mousta-

pha éprouve en lui-même une pensée sensiblement contraire.

Le Kabyle ainsi vêtu ne peut être qu'un pitoyable client à la mekeroussa (*) vide ; qu'espérer d'un pareil homme pour payer les honoraires du juge ? rien, absolument rien. Il y a donc lieu de faire ici une distinction importante, et de poser publiquement le grand principe de la séparation des pouvoirs, consacré par toutes les constitutions depuis qu'on en fait.

LE KAÏD (*aux deux parties*). — Votre affaire me paraît singulièrement embrouillée.

BOU-DIK. — Tu me pardonneras, seigneur, elle est d'une clarté évidente.

LE KABYLE. — Dieu ! Dieu ! il n'y a pas de justice.

LE CHAOUCH. — Silence ! drôles. Osez-vous bien interrompre Sidi-Moustapha quand il parle ?

LE KAÏD (*reprenant*). — Votre affaire étant très-difficile, il faut d'autres lumières que les miennes pour la résoudre ; il faut celles que les savants puisent dans nos livres sacrés. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il est de la plus grande importance que les attributions du kadi et les miennes soient soigneusement séparées. Vous m'en verrez toujours donner l'exemple. Lui, juge les affaires délicates qui de-

(*) Mekeroussa, pli du haïk qui sert de bourse aux Arabes.

mandent le secours du saint livre ; moi, je n'interviens que dans celles qui concernent la chose publique et le gouvernement.

Vous ne me verrez jamais me départir de ces principes équitables, et sans lesquels il ne peut y avoir que confusion.

Ben-Quetâ, conduis ces deux hommes devant le kadi, et dis-lui, de ma part, de régler leur débat avec cette intégrité qu'il met en toutes choses, et qui lui a acquis la vénération de tous les musulmans. Va !

BOU-DIK (*de plus en plus satisfait*). — Admirablement parlé, Sidi, la vérité est avec toi ; allons en justice, et que le prophète de Dieu décide entre nous. Celui qui n'a rien à se reprocher l'aborde sans crainte.

LE BADAUD. — Dieu ! Dieu ! il n'y a pas de justice. (*Ce qui, suivant la tournure française, veut dire : Hélas ! je suis volé et bien volé.*)

Sidna-Ali, qui a reçu la mission de conduire les deux sujets devant le vénérable Si Zerouki, sort à peine du cercle et transmet cette mission à un mekrazeni qu'il rencontre, trouvant sans doute un pareil office au-dessous de sa dignité. Le mekrazeni fait vingt pas dans la direction du kadi, mais avisant, sur son chemin, un jeune collègue, qui fait habituellement les corvées, il le charge à son tour de celle-ci et s'en va ; le jeune mekrazeni, quoique

initié depuis peu aux mystères de l'ordre, en sait pourtant assez pour ne pas faire plus de trente pas dans la voie indiquée, et accostant un mekessa, (*) à la mine suffisamment naïve, il lui transmet immédiatement la mission. Celui-ci la passe à un mesureur de blé de ses amis ; ce dernier, au garçon du cafetier, charmant homme extrêmement poli, qui se charge volontiers de tout, et qui lui, il faut le dire à son éternelle louange, remet les deux adversaires, non pas entre les mains du kadi, mon Dieu, pourquoi tant d'exigence ? mais entre les mains d'un ami de son chaouch, lequel les transmet à ce dernier qui, pour le coup, les conduit devant l'auguste tribunal sans intermédiaire (**).

Nous n'aurons garde de faire manquer au lecteur le curieux spectacle du débat qui va s'ouvrir, et nous irons bientôt les rejoindre au point où nous les laissons. En attendant, retournons auprès du kaïd, que nous avons abandonné au milieu de la foule, occupé à donner, avec sa majesté ordinaire, une leçon publique sur le grave sujet de la séparation des pouvoirs.

LE KAÏD. — Laisse, Ben-Quetâ, laisse les gens qui ont à me parler s'approcher. Je suis ici pour

(*) Mekessa, agent inférieur qui perçoit les droits du marché pour le compte du kaïd.

(**) Rien n'est plus ordinaire et plus vrai que cette cascade en pur pays Arabe, c'est ainsi le plus souvent que les ordres se transmettent.

rendre la justice à qui la mérite, dans les affaires qui sont de mon ressort.

Entre un homme à figure rusée, à l'œil vif, dont la démarche assurée indique chez lui une certaine habitude des débats publics et des relations directes avec les représentants de l'autorité. C'est EL-HHADJ-Bel-Hhadj, propriétaire des environs, d'une certaine importance.

Au lieu d'aller directement au kaïd, il fait en arrière une courbe gracieuse qui vient passer par son chaouch, Sidna-Ali, auquel il adresse une figure souriante et un peu sans façon.

EL-HHADJ. — Bonjour, Sidna-Ali, comment vas-tu, comment est ton état ?

LE CHAOUCH. — Bien, Sidi, qu'y a-t-il pour ton service ?

EL-HHADJ. — Fais-moi parler au seigneur Moustapha, et appuie-moi auprès de lui ; j'ai une affaire à régler qui réclame sa haute intervention. Tiens, voilà un douro pour toi, tu en auras autant si j'obtiens ce que je désire.

Le douro est donné et empoché avec une dextérité telle, qu'aucun des assistants n'y voit goutte, et qu'il devient impossible de déterminer lequel des deux interlocuteurs est le plus adroit.

LE CHAOUCH. — Certes, Sidi-el-Hhadj, un homme aussi bien élevé que toi ne peut qu'avoir raison. Tu sais, d'ailleurs, combien je te suis dévoué ;

viens, approche, et ne crains rien. (*Au kaïd.*) Seigneur, permets-moi de te présenter un homme considérable des environs, un riche propriétaire qui jouit de l'estime publique, et qui a besoin, en ce moment, de ta haute protection.

El-Hhadj arrivé près du seigneur Moustapha lui baise le pli du haïk qui flotte sur ses bottes rouges, avec les signes extérieurs du plus profond respect et lui dit en même temps, à voix basse, et sans précaution préliminaire : il y a vingt douros pour toi si tu me fais gagner un procès que j'ai avec mon cousin.

LE KAÏD (*impassible comme s'il n'avait rien entendu*). — Qu'est-ce, Ben-Quetâ, et pourquoi affectes-tu de me désigner cette créature comme riche ? est-ce qu'il y a quelque différence entre le riche et le pauvre devant l'éternelle justice du Dieu unique, et seul adorable, et de son prophète notre seigneur Mohhamed, que Dieu le comble de miséricorde et lui accorde le salut ainsi qu'à sa famille et à ses compagnons !

EL-HHADJ (*effrayé de cette tirade publique et de l'air majestueux qui l'accompagne, feignant de lui baiser derechef le pli du haïk*). — Mais, seigneur, tu n'as donc pas entendu qu'il y a vingt douros pour toi dans cette affaire ?

LE KAÏD (*bas aussi*). — Eh ! parfaitement, sot que tu es ; mais tais-toi et attends. (*Haut.*) Je ne

cesse de vous le répéter, musulmans, celui qui ne pratique pas la justice est comme l'arbre qui ne porte pas de fruits, qui, suivant les paroles sacrées de l'envoyé de Dieu, — que la miséricorde soit sur lui ainsi que le salut, — doit être coupé et jeté au feu.

LE CHAOUCH (*à très-haute voix pour que la foule entende l'expression de son enthousiasme officiel et y prenne part.*) — Voilà qui est parlé, Sidi! la justice est avec toi, et les paroles du prophète lui-même sortent de ta bouche!

Quelques badauds, descendants en ligne droite des chevaliers du Lustre de Néron, s'empresment de faire chorus et de s'écrier : « C'est vrai, seigneur, la justice est avec toi, la justice est avec toi. »

LE KAÏD. — Et surtout n'oubliez-pas, musulmans, que les choses du gouvernement doivent-être soigneusement séparées de celles qui touchent à la religion, ainsi que je vous en donne l'exemple constant; venez à moi, pour les affaires d'intérêt public, et adressez-vous à notre vénérable kadi, pour toutes celles qui n'ont trait qu'à des intérêts privés, devant être exclusivement réglés par notre divine législation, dont Sidi-Krelil est le sublime interprète.

LE CHAOUCH. — Quel admirable langage! non il n'y a pas dans le monde un chef d'un esprit aussi vaste, aussi orthodoxe que le tien. Je ne suis pas flatteur, et je sais d'ailleurs que tu n'aimes pas les louanges, mais je ne puis m'empêcher de te dire

qu'on chercherait en vain ton pareil, dans le pays des musulmans.

LES BADAUDS (*ci-dessus, mais en plus petit nombre*). — C'est vrai, c'est vrai, la justice est avec toi.»

LE KAÏD (*à El-Hhadj*). — Approche, ne crains rien, et explique ce que tu veux de moi.

EL-HHADJ. — Sidi-Moustapha, il s'agit d'une affaire qui ne peut être réglée que par toi, et que je te demande la permission d'évoquer devant ton auguste tribunal.

LE KAÏD. — De quel genre d'affaire est-il question ?

EL-HHADJ. — C'est un simple débat entre moi et mon cousin, au sujet des limites d'un champ dont nous venons d'hériter. Mon cousin, qui est un enfant du péché, ne craignant ni Dieu ni son envoyé, veut, par une affreuse fourberie, changer ces limites et me voler ainsi 4 ou 5 charrues (*) de bonne terre. Mais tu ne permettras pas qu'une aussi abominable injustice se commette dans la tribu que tu honores de ton commandement. (*Bas et embrassant encore une fois son haïk*). Il y a vingt douros pour toi, si je gagne.

LE KAÏD. — El Hhadj !

EL-HHADJ. — Sidi.

LE KAÏD. — Je te sais homme de bien et cette

(*) La charrue vaut de 8 à 10 hectares.

circonstance me dispose à écouter favorablement tes paroles, mais je ne suis pas bien édifié, je te l'avoue, sur la nécessité de m'occuper moi-même de cette affaire. Il faut ~~respecter~~ l'autorité vénérable des hommes de loi qui s'inspirent des saints livres, et qui ont, dans leur attribution naturelle, le jugement des contestations qui s'élèvent en matière d'héritage. (*Bas à El-Hhadj.*) Comment, vieux cuistre, dans une affaire de cette importance, tu m'offres seulement vingt douros ?

EL-HHADJ (*bas*). — Eh bien, seigneur, il y en aura trente pour toi si je gagne, n'est-ce point raisonnable ?

LE KAÏB (*bas*). — Bien ! (*Haut*). Si encore les contestations qui se sont élevées parmi vous, au sujet de ces limites, avaient donné lieu à quelques rixes, émeutes, désordres de nature à compromettre la tranquillité de la tribu, alors l'intérêt public se trouvant sérieusement engagé dans l'affaire, il deviendrait évidemment nécessaire que je m'en mêle directement et sans le concours du kadi, mais...

EL-HHADJ. — Mais Sidi-Moustapha, tu l'as dit et parfaitement dit. Depuis que ce débat s'est élevé entre moi et mon cousin, ce sont tous les jours des batailles sans fin, parmi nos parents et nos amis, qui suivant l'habitude, ont pris partie pour nous, en deux camps opposés. Les sang coule, Sidi, et nul

ne peut prévoir quand il s'arrêtera. C'est pour cela que je viens te prier, au nom de Dieu et du prophète, de t'en mêler au plus vite, afin d'éviter de plus grands malheurs. Un kadi serait impuissant dans une affaire aussi orageuse. Ah bien, oui, un kadi ! que Sidi Abd-Alla me crève les deux yeux, s'il y pourrait quelque chose.

LE KAÏD. — Mais que ne le disais-tu plus tôt, honnête El-Hhadj ! Du moment qu'il s'agit de la tranquillité de mes administrés, est-ce que je puis hésiter un instant ? Cette affaire touchant, en effet, directement à la politique, je la retiens par devers moi, suivant le principe de la séparation des pouvoirs, pour lequel je ne cesse de donner l'exemple du plus profond respect.

El-Hhadj ! réunis tes pièces, tes témoignages, et viens dans un instant dans ma tente, où je me retirerai après avoir fini mon tour de marché. Mais n'oublie pas qu'il me faut des preuves authentiques et qu'avec moi il n'y a pas possibilité d'abuser de la justice.

EL HHAJ. — A qui le dis-tu, Sidi ? qui ne connaît d'ailleurs tes scrupules à cet égard.

El Hhadj se retire et disparaît un instant dans les profondeurs du marché, de manière à faire croire à la multitude qu'il va, en effet, réunir les matériaux du procès, qu'il a déjà en poche et parfaitement combinés. Il veut sans doute donner une

nouvelle consécration au principe de la tragédie antique, qui consiste à retremper souvent l'action, dans le mystère des coulisses.

Après son départ, la scène ne reste pas longtemps déserte, car un des assistants, qui semble épier le moment d'aborder le kaïd, se présente immédiatement.

C'est Ben-Bia-el-Niati, forgeron de la tribu, dont les manières rudes et les vêtements carbonisés en maints endroits, indiquent suffisamment la profession.

Au lieu de suivre la ligne prudente tracée par son prédécesseur, notre homme, accoutumé à manier le fer, se présente droit au kaïd, comme une de ces barres que son art façonne. Il en résulte un froncement de sourcil manifeste sur la physionomie du grand chef et Jupiter n'en devait pas avoir d'autre, quand il se fâchait.

Il est inutile d'ajouter que la figure de Sidna-Ali reproduit exactement le jeu de celle de son maître avec une grimace de plus, et cette bienveillante réflexion mentale : voilà un fils de chien qui est bien hardi.

LE KAÏD (*d'un air impertinent*). — Qu'est-ce ? que me veut ce rustre ?

BEN-BIA. — Sidi-Moustapha, je demande justice.

LE KAÏD. — Justice, et à propos de quoi ?

BEN-BIA. — Je vais te le dire en deux mots.

LE KAÏD. — Sois bref, car mes instants sont précieux. Il y a d'ailleurs, tu ne peux l'ignorer, certaines affaires dont je ne puis me mêler, parce qu'elles regardent une autre autorité que la mienne.

BEN-BIA. — Celle-ci ne peut regarder que toi, tu n'en pourras douter quand tu la connaîtras.

LE KAÏD. — Soit, j'écoute.

LE CHAOUCH. — Qu'il brûle ta tente ! dépêche-toi ; tu abuses étrangement de la patience de ton seigneur.

BEN-BIA. — Voici : Je suis forgeron et j'habite dans les bois, près du grand pic de l'Ouersenis, non loin d'un douare occupé par une bande de Derkaouas(*), les Ouled-Ismail. Ces fils du diable commettent dans les environs tous les méfaits imaginables. Ils étaient néanmoins assez tranquilles depuis quelque temps, par suite, sans doute, de la mort, de leur ancien chef que les chrétiens ont tué, mais voilà qu'ils viennent de recommencer de plus belle. Avant-hier, dans la nuit, ils sont tombés sur ma pauvre demeure, m'ont complètement dévalisé et ont blessé d'une balle à la cuisse le pauvre Ouled-Rabous mon apprenti.

LE KAÏD. — Qu'est-ce que toute cette histoire ?

BEN-BIA. — C'est une histoire dans laquelle le doute n'est pas possible, puisqu'on peut voir en-

(*) Derkaouas, confréries de bandits qui, sous prétexte religieux, dévalisent tout le monde.

core chez eux les objets qu'ils m'ont volés, et, entre autres, mon pauvre âne, dont l'absence ruine ma petite industrie.

LE KAÏD. — Eh bien, après? que Sidi Abd-Alla me punisse si je te comprends!

BEN-BIA. — Après? comment après? mais Sidi, je viens implorer ton secours, te supplier de me faire rendre ce qui m'a été volé, de punir les bandits dont je te signale les nouveaux crimes et qui infesteront bientôt tout le pays, si tu ne les arrêtes.

LE KAÏD. — Vraiment? Sidi Abd-el-Kader!

LE CHAOUCH. — Par mes ancêtres! Il n'y a qu'un forgeron pour avoir une audace pareille.

BEN-BIA. — Eh quoi, Sidi, tu trouves donc mal que je m'adresse à toi dans ma détresse?

LE KAÏD (*avec une amère ironie*). — Comment donc! mais au contraire, je suis ravi de la confiance que j'ai su t'inspirer. Je vais immédiatement appeler mes cavaliers, mes goums, mes chaouchs, arborer ma bannière, et diriger moi-même l'expédition qui doit rendre ton bourriquot à tes alarmes. Ne suis-je pas ici pour cela? Sidi El-Bou-Krari! pourquoi être kaïd? si ce n'est pas pour faire les affaires du premier rustre qui se présente.

LE CHAOUCH. — Non, il n'est pas sous le soleil un mulet pareil.

BEN-BIA. — Mais Sidi, il n'est pas besoin de tout ton monde pour une si petite besogne; quelques-

uns de tes cavaliers, une dizaine, au plus, y suffiraient largement. Tous mes parents se joindraient d'ailleurs à eux, et les aideraient de leurs fusils.

LE KAÏD. — Mais sot que tu es, tu n'as pas entendu, tantôt, la distinction que je m'efforce chaque jour de vous faire comprendre, entre ce qui est dans mes attributions et ce qui est dans celle de l'autorité judiciaire; distinction qui est, de la part du chrétien, le prétexte d'une foule d'avanies contre moi ?

BEN-BIA. — Mais, Sidi, il me semble que mon affaire ne peut regarder que toi.

LE CHAOUCH. — Silence ! fils de chien, écoute ton seigneur !

LE KAÏD. — Et qui ne vois que ton affaire ne peut me concerner en aucune façon ?

BEN-BIA. — Mais Sidi...

LE CHAOUCH. — Silence ! mulet, écoute ton seigneur !

LE KAÏD (*continuant sa leçon sur la séparation des pouvoirs*). — De quoi s'agit-il, en effet ? d'un âne prétendu volé par les Ouled-Ismaïl. Mais c'est précisément ce qu'il faut prouver, que cet âne a été volé, preuve qui ne peut se faire que devant le kadi. Ensuite, qui ne sait que les Ouled-Ismaïl sont des marabouts et que, par conséquent, les accuser d'un vol, c'est s'attaquer directement à la religion, circonstance grave que le kadi seul, Si Zerouki, ma-

rabout vénéré lui-même, peut seul apprécier avec sagesse.

BEN-BIA. — Mais, Sidi, les marabouts dont il s'agit, sont des coupeurs de routes connus de tout le monde.

LE CHAOUCH. — Silence, fils du péché (*), respecte la religion et écoute ton seigneur !

LE KAÏD. — Je ne puis t'autoriser à dire devant moi et publiquement que les marabouts sont des voleurs, retiens ta langue dans la limite des convenances. Ce qui touche à la religion est pour moi sacré et doit l'être pour tout bon musulman.

BEN-BIA. — Mais, Sidi, je respecte... néanmoins...

LE CHAOUCH. — Silence, fils du diable, écoute ton seigneur !

LE KAÏD. — Tu vois donc bien que l'affaire pour laquelle tu te plains, ne me concerne en aucune façon.

BEN-BIA. — Mais Sidi, à qui faut-il que je m'adresse ?

LE CHAOUCH. — Silence, grossier.

LE KAÏD. — Si ton esprit était moins épais, mangeur de glands, tu aurais compris que c'est au kadi, et non à moi.

BEN-BIA. — Comment, c'est au kadi qu'il faut que je m'adresse pour obtenir justice contre un

(* Ouled Hharam, fils du péché, est une épithète très-usuelle parmi les Arabes.

vol, à main armée, qui, s'il n'est pas puni par toi, peut ensanglanter la montagne ?

LE CHAOUCH. — Silence, fils de chien (*) !

LE KAÏD. — Tu l'as dit.

BEN-BIA. — Mais le kadi Si Zerouki va me rire au nez quand je lui parlerai de mon affaire.

LE KAÏD. — S'il te rit au nez, c'est qu'apparemment ce juge intègre trouvera que tu te plains sans motif.

BEN-BIA. — Mais, Sidi !

LE CHAOUCH. — Silence, sanglier.

LE KAÏD. — Je n'ai pas d'autre explication à te donner, va au diable, si tu ne veux pas aller au kadi.

BEN-BIA (*un peu exaspéré, non sans raison*). — Je n'irai pas au diable, mais j'irai au bureau arabe, au chrétien ; il m'entendra lui, et me fera rendre justice.

L'infortuné montagnard prononce ces paroles, sans se douter de l'orage que chacune de leurs syllabes porte dans ses flancs.

Sidi-Moustapha, grand kaïd, chargé d'un commandement important, bien loin de nos centres d'action, jouit d'une autorité à peu près exempte de notre contrôle, pour lequel il éprouve une répulsion des plus prononcées. Lui parler de ce con-

(*) Scout-ben-kelb, c'est le cri de tout chaouch arabe, qui veut imposer silence.

trôle, c'est-à-dire du bureau arabe qui le représente, c'est soulever en lui son vieux levain d'indépendance de grand seigneur arabe, c'est réveiller sa haine musulmane, assoupie sous les délices de la position que nous lui avons faite, c'est agiter devant lui son éternel cauchemar. On comprend, d'après cela, le terrible effet produit par ces dernières paroles, et les conséquences graves qui peuvent en résulter pour notre plaignant.

LE KAÏD (*l'œil en feu, debout sur les étriers de sa selle*). — Ah! tu veux aller te plaindre au chrétien, au bureau arabe, dis-tu? C'est-à-dire que je suis un niais, un sot, une femme, incapable de commander le pays où mes ancêtres ont toujours régné en souverains; un pays que le chrétien a cru me donner et que je lui ai prêté, moi, pour ne pas attirer sur vous de terribles châtimens; un pays, qui est à moi, mon bien, ma propriété? Ah! tu veux aller te plaindre de la manière dont je l'administre, raconter que je suis impuissant à y maintenir la tranquillité, à punir les voleurs; que je l'épuise en corvées impitoyables et en impôts incessants! ah, tu veux aller, par tes mensonges, compromettre ma position, me créer des embarras, m'attirer quelque châtiment de la part du chrétien, encore plus funeste pour vous tous que pour moi! ah! tu veux te plaindre de moi, par Sidi Abd-el-Kader, tu ne t'en plaindras pas sans motif.

Ben-Quetâ ! applique-moi cinq cents coups de bâton à ce drôle, qui n'est pas content de son seigneur.

Le lecteur a déjà suffisamment apprécié les qualités de notre chaouch, dont l'obéissance militaire est la moindre, pour n'avoir aucun doute sur la promptitude avec laquelle cet ordre doit être exécuté. Mais ce dont il ne se doute peut-être pas, c'est que l'exécution en est déjà avancée, avant qu'il n'ait été, non-seulement achevé, mais encore commencé. C'est là un de ces mystères d'intelligence et de ponctualité qui ne peut que confondre des esprits aussi bornés que les nôtres. Il paraîtrait qu'au premier geste de son maître, et avant que la première parole de sa tirade ne fût sortie de ses lèvres contractées par la colère, Sidna-Ali, avait, par une intuition subite propre aux grands chaouchs, compris qu'elle se terminerait par la commande d'un certain nombre de coups de bâton.

Mais, direz-vous, comment deviner à l'avance ce nombre ? Est-ce que les chaouchs joignent à leurs talents, déjà si variés, celui de prophétiser comme la pythonisse antique et de commettre le délit prévu par l'article 479 du Code pénal ? Non, certes, il n'en est rien. Mais le chaouch pour commencer une bastonnade n'a nullement besoin d'en savoir à l'avance le nombre de coups. Premièrement, parce que dans le cours de son opération, il a bien le

temps de l'apprendre ; secondement, parce qu'étant dans l'habitude constante d'en ajouter toujours quelques douzaines, pour erreur et omission, il ne risque guère d'être au-dessous de la vérité, ce qui est, manifestement, la chose la plus importante.

Quand le kaïd achève les dernières paroles, que son juste courroux vient de lui inspirer, notre plaignant est donc déjà sur le ventre, dans l'attitude de Narcisse se mirant dans l'onde, quoique dans des dispositions bien différentes, et vient de recevoir sa première centaine.

LE CHAOUCH (*continuant sa besogne avec cette gracieuse facilité qu'une longue pratique a donnée à sa main*). — C'est cinq cents seulement, que tu dis, Sidi ?

LE KAÏD. — Oui, cinq cents, mais bien appliqués.

LE CHAOUCH (*continuant*). — Oh ! pour cela, Sidi, tu connais ton serviteur et tu peux te reposer sur lui de ce soin. D'ailleurs, tu peux en juger toi-même. Et en effet, à voir la manière dont la distribution se fait, il faudrait être bien difficile, en matière de bastonnade, pour n'être pas entièrement satisfait.

Les coups tombent avec une régularité digne d'une autre harmonie. Arrivés aux environs du trois-centième, on commence à distinguer sur la simple cotonnade que la pudeur de Sidna-Ali a placée sur la partie qu'il exploite, quelques taches

de sang qui vont en grandissant jusqu'à la fin de l'opération.

Le patient souffre, gémit, invoque tous les saints du calendrier arabe, touche à toutes les cordes que la douleur peut faire vibrer dans le cœur de l'homme, mais il ne trouve autour de lui, comme écho de ses plaintes, que le rire impitoyable d'une foule abrutée par la fréquence de pareils spectacles, et les sarcasmes de misérables qui n'ont jamais connu la pitié.

LE CHAOUCH (*au patient*). — Ah çà, tu causes bien fort, tu n'as donc jamais goûté de ce remède qui guérit des longs discours, et des réclamations inutiles. Aie donc un peu de patience, quelques coups de bâton ne sont pas la mort d'un homme.

Sidi Bou-Krari ! ce sanglier-là crie comme si on l'éventrait. La belle affaire ! cinq cents coups de bâton. (*Se rappelant involontairement certains antécédents personnels*). Il y a d'excellents musulmans qui en ont reçu bien d'autres, et qui ne s'en portent pas plus mal.

Bou-Djebel, un officieux qui s'est chargé, par respect pour Sidua-Ali, de tenir la tête du patient, arrête ici le monologue de ce fonctionnaire distingué, et lui fait remarquer, avec tous les ménagements qui lui sont dus, que les cinq cents coups de bâton sont dépassés depuis quelques instants.

LE CHAOUCH (*continuant*). — Tu penses, Bou-

Djebel? en es-tu bien sûr, et as-tu véritablement compté sans partialité?

BOU-DJEBEL. — Parfaitement sûr, Sidna-Ali. Tu en es maintenant à bien près de six cents coups.

LE CHAOUCH (*continuant*). — Bou-Djebel, je crains que tu t'abuses.

BOU-DJEBEL. — Par la tête du prophète, Sidi, je ne te dis que l'exacte vérité.

LE CHAOUCH (*continuant*). — C'est qu'il est si facile de se tromper dans un pareil compte.

BOU-DJEBEL. — Je te jure que je ne me trompe pas.

Le témoignage de quelques voisins venant, en effet, confirmer celui de Bou-Djebel, Sidna-Ali commence par se laisser ébranler.

LE CHAOUCH (*continuant*). — Allons, puisque tout le monde le dit, ajoutons-lui seulement les quelques coups supplémentaires que je ne manque jamais d'appliquer pour erreur ou omission. Un, deux, trois... et douze... (*à sa victime*) relève-toi, fils de berger que tu es, remercie ton seigneur de son indulgence et moi des ménagements avec lesquels je t'ai traité, car avec cinq cents coups de bâton, comme je les applique quelquefois, tu n'aurais pu retourner facilement à ta forge.

LE KAÏD. — Va impie, fils d'impie, va maintenant au bureau arabe et dis-lui, qu'à tous tes mé-

faits, Sidi-Moustapha-ben-el-Djid, a ajouté les cinq cents coups de bâton que tu viens de recevoir.

Le pauvre Ben-Bia, affaibli par la douleur, ne peut articuler une parole. Il se contente de lever sa main droite vers le ciel, comme pour le prendre à témoin de l'iniquité dont il est victime et appeler ses terribles vengeances. Puis il se dispose à se traîner péniblement loin de la foule dont il vient d'égayer les détestables instincts de méchanceté.

LE CHAOUCH (*se précipitant sur lui*). — Holà ! mon drôle, et le prix de mes coups de bâton ? a-t-on jamais vu un filou pareil qui s'en va sans me payer ? Ah ça, tu t'imagines donc que ça ne coûte rien de se faire étriller le dos par le chaouch de ton seigneur ? Ces montagnards sont d'une sauvagerie incroyable !

BEN-BIA (*d'une voix affaiblie*). — Tiens, voilà un douro (*), c'est le seul que je possède sur moi, je l'avais apporté pour faire mes emplettes au marché.

LE CHAOUCH. — C'est bien, c'est bien. Je ne tiens pas à un douro de plus ou de moins, mais je tiens aux égards qui me sont dus ; (*empochant le douro*) tu peux maintenant t'en aller en paix.

Appuyé sur le bras d'un parent, que sa méssa-

(*) Douro, pièce espagnole de la valeur de 5 fr. 50 environ, c'est ordinairement le prix donné au chaouch pour la bastonnade.

venture vient d'attirer vers lui, le pauvre Ben-Bia s'achemine lentement vers le bord de la rivière.

Là, après avoir lavé ses blessures, et mouillé son visage que le feu de l'indignation anime encore, il appuie son dos contre une berge et tournant son son regard vers le ciel, il se fait à part lui cette simple réflexion :

Irai-je me plaindre au chrétien ? qu'y gagnerai-je ? Comment me faire croire par lui, au sujet d'un fait qui s'est passé à quarante lieues de sa demeure, tandis que cinquante amis de Sidi-Moustapha jureront sur le Koran, que je suis un effronté calomniateur. Et quand je parviendrais à prouver la vérité de mon récit, pourrai-je jamais éviter le ressentiment impitoyable de cet homme contre moi ?

Non, il vaut mieux encore que je n'y aille pas.

Seulement, à l'arrivée du premier chérif (*), je logerai une balle dans la poitrine de ce misérable et je serai vengé.

Taisons-nous donc et attendons.

A peine notre malheureux plaignant est-il sorti, qu'on voit une certaine agitation se manifester sur un point du cercle des assistants et une voix, mêlée d'aisance et d'autorité à la fois, se fait entendre, criant : « Place, musulmans, place, s'il vous plaît,

(*) Chérif, les Arabes désignent ainsi les chefs des insurrections religieuses.

laissez-moi arriver, je vous prie, auprès de notre seigneur, que Dieu le rende victorieux ! » Et aussitôt apparaît un homme, doué d'une physionomie pleine d'originalité et avec lequel nous ferons, dans le cours de notre revue, une plus ample connaissance, car il le mérite à tous égards.

Ce nouveau venu est le cafetier (kaouadji) du marché, Sidi Bou-Sendjak, personnage d'un grand renom et pour lequel la foule professe une certaine admiration.

Quand nous nous occuperons plus particulièrement de lui, nous entrerons dans les détails nécessaires, sur sa mine, son costume, et son allure; qu'il nous suffise de dire maintenant, à la hâte, que sa mine est d'une fierté comique, son costume, formé de débris qui trahissent une origine militaire, et son allure, pleine d'aisance.

Il s'avance, portant à la main droite un plateau sur lequel se trouvent une tasse arabe vide et une cafetière pleine. Le plateau est sale et gluant, la tasse, au rebours des verres de Mignot, témoigne par écrit qu'elle n'a jamais été rincée et la cafetière, noire comme la cheminée qui la voit journellement bouillir, porte un témoignage non moins significatif que la tasse.

Arriyé près du kaïd, Bou-Sendjak s'arrête un instant, se recueille dans toute la majesté dont il est capable, et commence, aussitôt, avec un sérieux

inaltérable, une cérémonie de la plus haute importance, puisqu'elle se termine généralement par l'empochement d'un douro.

Cette cérémonie consiste dans l'offre du café au cheval du seigneur Moustapha.

Bou-Sendjak remplit d'abord une tasse et la vide à terre sous le devant du noble coursier, puis une seconde sous le derrière, puis une troisième sous le flanc droit, une quatrième sous le flanc gauche. Prenant enfin la cafetière elle-même, il la répand complètement sous le ventre de l'animal. L'opération terminée, prenant une attitude qui ressemble, nous l'avouons à regret, un peu à celle d'un escamoteur forain qui vient de faire son tour, le cafetier montre à la foule la cafetière renversée, dont l'attitude atteste ainsi qu'elle a été bien vidée jusqu'à sa dernière goutte.

BOU-SENDJAK (*criant de tous ses poumons*). — Au sultan magnanime, au héros, au brave, à l'intépide, au noble, au grand, au sublime, au descendant d'une race illustre, le très-puissant, le très-glorieux, Sidi-Moustapha-ben-el-Djid ! que Dieu le rende victorieux et allonge ses jours !

Un murmure flatteur commence à circuler dans l'auditoire, et tout le monde tombe d'accord, qu'il est impossible de faire plus grandement les choses que l'honorable cafetier. Il est à remarquer, soit dit en passant, et sans y attacher plus d'importance

que la chose n'en mérite, que ce sont précisément ceux qui lui doivent un plus grand nombre de tasses de café, qui font éclater leur admiration d'une manière plus bruyante. On dirait même, mais c'est sans doute une illusion, que les diverses nuances d'admiration qui se manifestent sont mathématiquement proportionnelles au nombre de tasses dues, car les mekrazenis, le chaouch en tête, admirent le plus fort, les mekessas (*) un peu moins, et certains burnous rapiécés n'admirent pas du tout.

Au même instant tombe, au pied de Bou-Sendjak, un charmant douro, sorti de la poche du kaïd, qui, choquant un petit silex, pousse un cri argentin à faire tressaillir de joie celui qui vient de le gagner si noblement.

BOU-SENDJAK (*ramassant le douro avec une touchante précipitation, et reprenant immédiatement sa première tirade avec les petites variantes que les circonstances comportent*). — Au sultan magnifique, au très-généreux, à la mine inépuisable, au grand, au sublime, au vainqueur pour la religion, au chef orthodoxe, au soutien du pauvre, à la porte de secours, au défenseur du faible, à la terreur des combats, à l'honneur de la paix, à la source de toute justice et de toute

(*) **Mekessas**, agents inférieurs du kaïd chargés de percevoir les divers droits du marché.

équité, à notre seigneur Moustapha, que Dieu le rende victorieux, le fortifie, et allonge ses jours ! Ainsi soit-il !

Le kaïd, trouvant en effet que Bou-Sendjak articule aujourd'hui d'une manière encore plus remarquable que les autres jours, ne peut s'empêcher de laisser tomber un second douro, qui va rejoindre immédiatement le premier, dans le même fond de bourse.

Bou-Sendjak, pour le coup, ne se sentant pas d'aise, laisse éclater son enthousiasme d'une manière inusitée, et réunissant en une seule les deux tirades qu'on vient de lire, il en frappe les oreilles voisines, avec une ampleur de voix au moins double de celle des circonstances ordinaires.

Ceci fait, l'heureux cafetier fait, d'un bond de joie, une trouée dans le cercle des assistants et rejoint sa boutique en plein vent, où nous irons le retrouver, quand son tour viendra.

Mais dira un habitué du café Véron, recevoir deux douros, c'est-à-dire environ 11 francs, pour une pleine cafetière de café, il n'y a vraiment pas de quoi être si satisfait et tant faire de gambades.

Cette réflexion, bien naturelle sans contredit, nous conduit à donner quelques explications sur la nature du café dont il s'agit.

Le café, ainsi qu'on devait s'y attendre, n'est pas de la première qualité. Voici comment Bou-Sen-

djak le fabrique, et on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que sa méthode est unanimement suivie par tous ses collègues des tributs.

Bou-Sendjak réunit, dans sa plus grosse cafetière, les divers marcs qu'il a jetés hors de sa tente et qui en constellent les environs, remplit d'eau cette cafetière et pousse la délicatesse jusqu'à la faire bouillir un instant entre les deux cailloux qui lui servent de fourneau. Le moment venu, il agite violemment le contenu avec un bâton, dans le but de donner au liquide une belle couleur foncée, et puis, il sert chaud.

On ne peut contester, sans doute, qu'un café, ainsi obtenu, ne soit d'une qualité inférieure, mais comme, d'une part, les chevaux des grands chefs ne s'en plaignent jamais et que, d'autre part, le bénéfice de l'opération est évident, Bou-Sendjak et ses collègues persistent à n'en pas vouloir fournir d'autre, en pareille circonstance.

Nous verrons plus tard, quand nous traiterons la question économique de l'industrie du cafetier arabe, que le café, qu'il donne au plus grand nombre de musulmans et de chrétiens, n'est pas de beaucoup préférable à celui qu'il fournit aux chevaux ; mais n'anticipons pas sur les événements.

Après les diverses petites scènes, dont nous venons d'être témoin, le kaïd se dispose à rentrer dans sa tente, et fait annoncer, à haute voix, par

Sidna-Ali, que ceux qui auront affaire à lui iront le trouver là, et que par conséquent on veuille bien le laisser tranquille quelques instants. Il se met en marche suivi de son cortège qui, depuis l'instant où il s'est présenté à nous, s'est considérablement accru. On y remarque un grand nombre de kaïds et de cheikhs, venus au marché, des tribus environnantes et dont la majeure partie dépend du commandement de Sidi-Moustapha. Tandis qu'il s'avance majestueusement vers sa tente, un dérouiche (*) se détache de la foule, et malgré les horions qui lui pleuvent de temps à autre sur le dos, exécute devant lui une espèce de danse burlesque, inconnue à nos climats.

LE DÉROUCHE. — Sidi ! Sidi ! sultan miséricordieux et magnifique, habille-moi, pour l'amour de Dieu.

Et, en effet, en examinant attentivement le nouveau venu, on est forcé de convenir que son désir n'a rien que de très-naturel.

Son corps osseux recourbé en forme d'F illustrée, n'est couvert que d'un haïk grossier, troué en tant d'endroits, qu'il serait beaucoup plus loyal de n'en pas avoir du tout, et de se montrer nettement, tel que le bon Dieu vous a fait. Mais les dérouiches, comme un grand nombre d'autres mor-

(*) Dérouiche, sorte de religieux qui fait l'imbécile, mais qui souvent ne l'est pas, tant s'en faut.

tels, croient avoir tout fait quand ils ont sauvé la forme, et s'imaginent sérieusement ne pas montrer leur derrière, parce qu'ils ne le font voir qu'à travers des trous.

LE DÉROUCHE (*continuant sa danse et sa prière*).—Sidi ! Sidi ! Sultan magnifique, que Dieu te rende victorieux te comble de richesses d'honneurs, qu'il allonge tes jours et raccourcisse ceux de tes ennemis. Mais, pour l'amour de Dieu, habille-moi.

Le dérouiche étant invariablement dans le costume que nous venons de décrire, on conçoit qu'il ne change pas une syllabe de sa prière constante qui demande un vêtement ; car elle est d'un effet vraiment irrésistible, ainsi que l'expérience le prouve surabondamment. On peut refuser de donner à un pauvre qui, convenablement vêtu, vous demande à remplir son estomac, attendu qu'on ne peut savoir si cet estomac est vide ou plein ; mais comment être sourd à la voix d'un homme qui vous montre son derrière et qui vous supplie de lui donner de quoi le cacher ? La pudeur, à défaut d'humanité, vous contraint de lui faire une aumône aussi urgente.

On voit, d'après cela, que le dérouiche est loin d'être aussi bête qu'on serait généralement tenté de le croire, car son industrie, qui s'appuie sur une profonde connaissance du cœur humain, con-

siste à faire l'imbécille, pour attraper ceux qui croient ne pas l'être. Joignez à cela quelques essais prophétiques qu'il faut produire de temps à autre, pour entretenir une certaine réputation de sainteté, et prouver, par suite, un commerce céleste qui, suivant le Koran, appartient à tout idiot, et vous comprendrez, aisément, que cette industrie est loin d'être à la portée de tout le monde.

LE DÉROUCHE. — Sidi ! Sidi ! flambeau brillant des ténèbres, pleine lune dans toute sa splendeur, habille-moi et Dieu éternisera ta gloire et tes dignités.

LE KAÏD (*tui lâchant un douro*). — Tiens voilà. Mais il me semble bien que ce n'est pas la première fois que je t'habille.

LE DÉROUCHE. — Que Dieu augmente ton bien, que Dieu te comble de félicité, sultan généreux, sultan magnanime, que Dieu te donne la victoire !

Son résultat obtenu, le dérouche se sauve en continuant sa cadence particulière et montrant dans tous les sens ce profil dont nous avons signalé plus haut la ressemblance. Chemin faisant, il se demande devant quel nouvel *homme d'esprit* il pourra recommencer à faire le *sot*, et l'ayant trouvé dans sa tête, il se dirige immédiatement vers lui : nous, nous le laisserons courir seul, parce que le suivre, nous entraînerait un peu trop loin.

En sortant du massif du marché, Sidi-Moustapha

est entouré par la bande bruyante des guelels, qui, pour lui faire honneur, dansent autour de lui une vraie danse de sabbat, animée par le son étourdissant de leurs instruments.

Les guelels sont les musiciens les plus intrépides des cinq ou six parties du monde. Faire une noce quelconque, réunir dans un coin un certain nombre d'Arabes, sans les voir accourir aussitôt, comme un essaim de guêpes sur une figue écrasée, est une chose matériellement impossible. Le guelel, dans l'exercice de ses fonctions, c'est-à-dire au moment où il tape sur son informe outil pour vous écorcher les oreilles, et vous amener ainsi à composition, est le despote le plus impitoyable que le courroux du ciel puisse envoyer à un homme pour le châtier. Toute la forêt de l'Ouersenis, transformée en gaules, et frottant son épaule avec cette vigueur que nous avons reconnue à Sidna-Ali, serait impuissante à le faire taire, avant qu'il n'ait reçu le douro auquel il prétend. Plusieurs grands chefs arabes ont essayé maintes fois de se soustraire à la tyrannie des guelels, en les traitant par la méthode souveraine en toutes circonstances, par celle du bâton, mais leurs tentatives ont constamment échoué dans une impuissance compromettante. Les chaouchs bâtonnaient vigoureusement, il est vrai, mais les guelels, doués de cette agilité que leur danse continue leur donne, glissaient entre leurs coups, et

joignaient à leur audace l'ironie de parer ceux-ci à l'aide de leurs propres instruments ; circonstance qui, au lieu d'étouffer le bruit dont il s'agissait de se débarrasser, le rendait au contraire deux fois plus fort, c'est-à-dire deux fois plus insupportable.

Mais, pensera-t-on, ces tenaces musiciens oublièrent donc, dans leur passion pour l'harmonie et les douros, que leurs instruments pouvaient être brisés ? On ne peut pas nier, en effet, qu'il n'en restât de temps en temps quelques-uns dans la bagarre ; mais songez aux éléments qui composent cet instrument. Un cylindre d'argile d'une épaisseur respectable, recouvert, par un bout, d'un morceau de peau de chèvre sur lequel on frappe avec les doigts comme sur un tambour. Remarquez que le gueuel se fabrique lui-même ce cylindre, et que, quant à la peau de chèvre, il est dans les privilèges de sa profession de la prendre partout où il la trouve sans bourse délier ; et vous reconnaîtrez bien vite que la peur de voir son instrument écorné et même brisé, n'est pas de nature à l'arrêter un seul instant dans son essor musical. D'ailleurs n'a-t-il pas sa tente pleine de ces instruments à titre d'approvisionnement et, qui mieux est, n'en a-t-il pas dont le corps est en bois dur, pour les récalcitrants ? Vous voyez donc bien que son despotisme est un de ceux devant lesquels on

doit courber la tête, dans l'impuissance où l'on est de s'y soustraire.

Aussi le kaïd ne songe-t-il pas un instant à leur résister et se prépare-t-il à leur payer leur tribut ordinaire, seule manière de les calmer. Après avoir, quelques minutes, supporté leur ronde diabolique, comme pour faire acte de soumission, il leur jette deux ou trois douros, sur lesquels nos artistes ce précipitent avec une avidité peu commune.

C'est leur moment fatal, la gorgée d'amertume dans le calice de douceurs dont ils s'abreuvent journellement. Obligés de ramasser leurs douros, leur posture académique attire les horions, et les mekrazenis, aidés même des personnages les plus graves du cortège, ne manquent pas cette occasion de venger leurs oreilles. Les gueuels, entièrement désarmés, ne songent pas même à la défense, et leurs douros ramassés, se sauvent sans regarder derrière eux, aimant mieux, à l'opposé des soldats spartiates, recevoir leurs blessures sur le dos que sur le visage.

Ce petit incident vidé, Sidi-Moustapha arrive enfin sur le devant de sa tente, dont les bords soulevés par deux bâtons, semblent l'appeler à une étreinte hospitalière. Il trouve là quatre ou cinq négrillons qui se précipitent sur lui, avec cet enthousiasme qui sent une récente bastonnade, et qui l'aident à descendre de son cheval, dont une corde va fixer les deux pieds, à quelques pas de l'entrée de la tente.

Le kaïd s'avance jusqu'au fond de sa demeure flottante, où de superbes coussins brochés d'or et de soie, vont lui permettre de s'allonger à son aise. Les bottes lui sont immédiatement enlevées, et un jeune négrillon, de plus petite dimension que les premiers, commence à caresser son visage de l'haleine d'un éventail, tandis que deux énormes chiens levriers, sortis d'un coin obscur, viennent se placer à ses pieds.

Les grands du cortège entrent ensuite processionnellement, et viennent s'accroupir sur les tapis qui couvrent le sol de la tente, en formant autour de leur chef, une courbe respectueuse dont il est le sommet.

Bou-Sendjak qui campe non loin de là, apporte immédiatement le café, et bientôt la tente raisonne du ronflement aspiratoire, sans lequel un Arabe ne saurait boire une tasse de ce liquide, cher à son palais.

Laissons-les un instant à cette agréable occupation et retournons au marché, où plus d'un spectacle curieux nous attend encore. Visitons d'abord Si Zerouki, où se débat en ce moment une affaire fort grave dont nous connaissons déjà les premiers éléments.

LE KADI DU MARCHÉ

Disons d'abord un mot de son tribunal, suivant le précepte d'Horace en son art poétique. Il mérite incontestablement les honneurs d'une description, et ne les mériterait-il pas, que les règles admises, m'obligeraient à ne pas le laisser dans l'oubli. Si l'antiquité du style d'un monument constitue sa première beauté, ainsi que certains enthousiastes de vieux moëllons semblent le croire, celui dans lequel Si Zerouki rend ses décrets impartiaux, est évidemment un des plus beaux de la terre. Et en effet, il ressemble identiquement à celui que notre père commun éleva pour son propre usage, après son expulsion si justement méritée des lieux qui l'avaient vu naître, entre la phase et l'oxus, à ce qu'assurent les savants. Quand nous disons éleva, c'est choisit que nous aurions dû dire, car ce monument était un simple et majestueux arbre de la Chaldée, dont jen'affirmerai pas l'essence, bien que d'autres savants soutiennent que c'était un cèdre.

Le tribunal du vénérable Si Zerouki est un arbre, tout modestement un arbre; et nous devons à la vérité d'ajouter, qu'il ne ressemble en aucune façon à un cèdre. Il appartient au contraire à la plus

vulgaire des espèces, à celle du jugubier sauvage, qui couvre la plaine de ses ronces. Echappé pendant des siècles à la faux de l'Arabe, le malheureux est parvenu, en se tordant péniblement, à la plus grande hauteur à laquelle il puisse prétendre, et qui ne dépasse guère celle de l'homme. Mais néanmoins dans ses petites dimensions, il suffit largement aux besoins de Si Zerouki qui, comme tous les juges de la terre, tient particulièrement à rester assis pendant l'exercice de ses fonctions, bien qu'il ne se permette jamais ce sommeil du juste, qui atteint quelquefois ses collègues d'une civilisation plus avancée. Ajoutons pour ne pas lui faire la part trop belle, que quand bien même il le voudrait, la chose lui serait matériellement impossible; attendu que si les guelels le respectent, il a autour de lui des plaideurs arabes qui pour le vacarme sont bien autre chose que des guelels.

Son arbre lui suffit donc quant aux dimensions, mais il laisse à désirer pour l'ombrage qu'il serait en droit d'exiger de lui. Les feuilles du jujubier sauvage sont grêles et peu touffues; il en résulte que les rayons du soleil, se jouant de leur obstacle léger, s'amuse, de temps à autre, à caresser le nez du vénérable kadi, circonstance qui nuit souvent à la majesté de son attitude. La toiture du tribunal, on ne peut le nier, offre des inconvénients graves. Le chaouch de Si Zerouki, l'intelligent

Bou-Kelem, a bien tenté de parer à l'inconvénient à l'aide d'un paillason habilement logé dans les branches de l'arbre, mais la brise capricieuse du sud, en a souvent coiffé la tête de l'austère magistrat, et menace de recommencer encore. On ne peut donc nier que ce genre de tribunal ne laisse effectivement quelque chose à désirer, malgré la majesté antique de son style. Les inconvénients que nous venons de signaler sont sérieux, mais comme Bou-Kelem est un garçon riche en expédients, il y a tout lieu de croire qu'il parviendra à les faire disparaître un jour. En attendant, acceptons le monument tel qu'il est, et ne nous montrons pas, à son égard, plus difficiles que ceux qui y ont affaire directement. Nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre, après le silence approbateur du magistrat qui l'occupe.

Disons un mot de celui-ci.

Si Zerouki est l'homme le plus doux, le plus aimable, parmi ceux qui portent un turban. D'un caractère conciliant, tolérant même, il ignore les passions ardentes que le fanatisme inspire, et n'a de haine pour personne. Il écoute tout le monde, même les plus braillards, et distribue ses petits jugements avec un calme parfait, que la colère même des plaideurs désappointés est impuissante à troubler.

C'est un homme enfin dont tout l'extérieur sem-

ble dire : « Vous avez beau faire, vous ne m'échaufferez jamais la bile : battez-vous, déchirez-vous, si cela vous plaît, mais, quant à moi, je ne veux pas sortir de la sérénité que je me suis faite. »

Mais, allez-vous dire, voilà un magistrat qui, bien qu'imparfait, n'en possède pas moins des qualités remarquables pour son emploi.

Attendez, s'il vous plaît, que le tableau soit achevé.

Dans l'exercice de ses fonctions, comme juge, Si Zerouki emploie deux grands principes, qui sont, à ses sentences, ce que les grandes lois de Képler sont à l'astronomie. Les voici :

Les absents et les étrangers ont toujours tort;
Les arguments les plus *lourds* sont les meilleurs.

C'est avec ces deux aphorismes qu'il défie toutes les difficultés sur lesquelles se morfondent les jurisconsultes musulmans, et qui, pour lui, ne sont qu'un jeu d'enfant.

Certes, on pourra porter bien des jugements variés sur les principes de Si Zerouki, mais on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'ils sont d'une admirable simplicité, et qu'ils doivent permettre de réaliser à souhait, le rêve de tous, à savoir, une justice expéditive.

Si Zerouki porte un turban blanc, à la manière

des citadins, circonstance qui dénote chez lui une longue habitation des villes, nécessitée par les fortes études qu'il a faites. Son burnous est assez blanc et son chapelet assez gros, mais, contrairement aux prescriptions de Sidi-Krelil, ce magistrat a contracté la mauvaise habitude de priser. C'est sans doute fort mal, mais quand nous verrons plus bas l'usage ingénieux qu'il fait de sa tabatière, aurons-nous bien le courage de l'en blâmer ?

Bou-Kelem, son chaouch, mérite certainement aussi son coup de crayon. Il est, de naissance, serviteur de Si Zerouki, son seigneur, en vertu du caractère sacré de celui-ci, marabout de la race la plus illustre. Bou-Kelem est un homme doux, poli, comme un bon chaouch de kadi doit l'être, mais la bonhomie de son maître, qui repousse toute étiquette, l'a rendu envers lui, d'une familiarité un peu exagérée. C'est au point que Bou-Kelem a fini par se croire au moins la moitié d'un kadi, et que, comme la servante du curé, il dit : nous, en parlant des actes officiels de son maître. Son illusion le poussant sur sa pente glissante, il lui arrive souvent de conseiller à haute voix celui-ci, dans une affaire délicate et de mettre quelques échantillons de son cru, dans la sentence qui la règle. Certainement la chose est forte, mais que voulez-vous ? Ni le kadi ni les plaideurs ne s'en plaignent ; il nous faudra donc faire comme eux.

Au moment où nous nous présentons devant lui, le kadi est adossé à la colonne de son temple, dans l'attitude orientale qui convient à ses fonctions. Son chaouch est assis à sa droite, et vient de replacer le paillason qu'une petite bourrasque avait projeté sur le chef de son maître.

LE KADI. — Tu ferais bien, Bou-Kelem, de fixer ce paillason d'une manière plus solide, voilà bien la quatrième fois qu'il tombe depuis le commencement de la séance.

BOU-KELEM. — Sidi, tu peux être tranquille maintenant, par la bénédiction de ta tête, je te réponds qu'il ne tombera plus.

LE KADI. — Bien, mon ami, mais aie l'œil sur lui.

Une bande de plaideurs entoure le tribunal de ses groupes circulaires. Deux d'entre eux sont maintenant en scène, et débattent leur affaire sans le secours d'aucun avocat; ce qui est, sans contredit, un avantage à envier à ces barbares. Au mulet placé entre eux, et aussi à certaine voix vibrante que nous avons déjà entendue, il nous est facile de reconnaître les deux plaideurs. Ce sont, Bou-Dik, le crieur public, d'une part, et l'infortuné badaud Kabyle, d'autre part.

Il est inutile de dire que c'est Bou-Dik qui a la parole, qu'il n'a d'ailleurs pas quittée un instant, depuis le commencement du débat. C'est bien le

moins, quand on fait profession de sa voix, de l'employer pour se défendre à l'occasion.

Bou-Dik. — C'est là une affaire d'une très-grande simplicité, Sidi-Zerouki. Tu me connais, tu sais si le mensonge souilla jamais mes lèvres (*). Je suis d'ailleurs fonctionnaire public; ma position offre des garanties manifestes; il devient donc impossible de nier, (cela ne peut échapper à ton esprit perspicace et à ton jugement infaillible), que mon témoignage ne soit infiniment plus valable que celui de ce rustre, qui n'est connu de personne, d'un étranger, d'un Kabyle, dont les antécédents sont certainement pitoyables, et qui ne peut se recommander de personne.

LE KADI (*qui, malgré son premier aphorisme, veut pourtant se donner l'air de juger l'affaire avec une certaine impartialité.*) — Certainement Bou-Dik, la justesse de ton raisonnement me frappe, je ne puis le cacher; mais néanmoins, dans une affaire de cette gravité, je dois agir avec une certaine circonspection.

LE BADAUD. — Mais s'il m'était permis de parler, je dirais...

Bou-Dik. — Silence donc! Ce mulet-là ne fait que m'interrompre, et il me devient impossible d'exposer ma cause. Par ta tête chérie, Si Zerouki,

(*) Formule invariable, employée par les Arabes quand ils mentent.

force-le au silence ; tu le vois, il n'y en a que pour lui.

LE KADI (*au badaud*). — Prends patience, mon ami, prends patience, ton tour viendra et tu pourras alors dire tout ce qu'il te plaira.

BOU-DIK (*reprenant*). — Sidi Abd-el-Kader ! mais que répondre, je le demande, aux faits accablants que je signale ? Il y a deux ans, l'infortuné Ben-Adjemi, le cousin de ma femme, va chez les Beni-Menassers pour y acheter des citrouilles dont le pauvre homme faisait commerce ; il est assassiné par ces misérables, que Dieu brûle leurs tentes ! son mulet est volé ainsi que cinquante douros qu'il portait sur lui.

LE BADAUD. — Cinquante douros pour acheter des citrouilles !

BOU-DIK. — Il ne me laissera pas parler, c'est un parti pris ! oui cinquante douros ! que Sidi Abd-Alla me casse les membres, s'il y manquait seulement un tsemin (*). Le pauvre Ben-Adjemi est donc tué et dévalisé ; que Dieu lui fasse miséricorde ! Maintenant est-ce que je demande qu'on me paie la dia ? (prix du sang), qu'on me restitue les cinquante douros et les autres objets volés ? en aucune façon ; et ici éclate la modération de mes désirs et la grandeur de mes sentiments. Je ne demande rien, absolument

(*) Tsemin, 0,25 c.

rien. Seulement un jour, le Prophète dans sa miséricorde, ayant bien voulu placer entre mes jambes le mulet de mon infortuné parent, je prétends le retenir, pour ne pas repousser cette faveur céleste, et c'est à cela que se bornent toutes mes exigences.

Maintenant, dis-le-moi, Si Zeroukî; tu es un homme vénérable, docte entre les doctes, d'un jugement sûr, d'une pénétration sans pareille, tu es la lumière de l'Islam, la source de toute justice, dis-moi, je te prie, au nom du Prophète, que la prière s'abaisse sur lui, ainsi que la miséricorde et le salut ! dis-moi, si dans tous les pays que le soleil éclaire, on pourrait trouver un homme plus modéré, plus calme, plus raisonnable, que ton serviteur ? N'est-ce pas là une preuve évidente de la justice de ma cause ?

BOU-KELEM. — Comme cette créature du bon Dieu s'exprime bien !

BOU-DIK. — En veux-tu une preuve encore plus convaincante ? ce sont les Beni-Menassers qui ont tué mon cousin, n'est-ce pas ? c'est connu et incontesté, eh bien, demande-lui de quel pays il est ?

LE BADAUD. — Sidi Abd-Er-Rhamann ! je n'ai jamais nié que je ne fusse des Beni-Menassers, mais...

BOU-DIK (*lui coupant la parole*). — Vous l'entendez, musulmans ? et toi seigneur kadi, est-ce

que cet aveu ne dit rien à ton esprit profond, et à ta vaste intelligence ?

LE KADI. — Sans doute, honnête Bou-Dik, tes raisons sont excellentes ; en outre, je te sais homme de bien, et suis par conséquent fort disposé à accorder à tes assertions le crédit qu'elles méritent, mais il me faut respecter la loi qui demande, en pareil cas, d'autres témoignages que le tien.

BOU-DIK — Ah seigneur ! est-ce que tout ce que fait un aussi saint personnage que toi, n'est pas agréable à Dieu ?

LE KADI. — Personne n'est assez saint pour enfreindre la volonté de Dieu. Sidi-Krelil dit formellement au chapitre des témoignages, que dans une affaire de ce genre, on ne saurait en réunir un trop grand nombre ; je me vois donc obligé de renvoyer ma sentence à plus ample informé.

Que chacun de vous m'apporte des témoignages authentiques sur ce qu'il prétend établir, et, au prochain marché, s'il plait à Dieu, je terminerai votre différend.

LE BADAUD. — Mais seigneur kadi...

BOU-DIK. — Silence donc ! il est impossible de s'entendre avec un braillard pareil. (*Au kadi*) Mais ce mulet que va-t-il devenir pendant tout ce temps ? il ne peut pas venir à la pensée d'un homme aussi perspicace que toi, de le rendre à ce rustre, qui ne manquerait pas de me le voler et qui se garde-

rait bien, par suite, de venir à ton rendez-vous. C'est que vois-tu, je connais ces Kabyles, et n'ai en eux aucune confiance.

Ce dernier trait paraît au pauvre badaud d'une si remarquable audace, que sa langue en reste clouée à son palais, et qu'il lui devient impossible d'articuler autre chose qu'un sourd grognement.

LE KADI. — Rassure-toi, Bou-Dik, ton observation est trop judicieuse pour que je n'y fasse pas droit. Ce mulet ne peut retourner avec cet homme; il restera chez toi jusqu'à ce qu'il ait été définitivement statué sur la contestation dont il est l'objet.

BOU-KELEM. — C'est cela, c'est cela!

BOU-DIK. — Voilà qui est admirablement parlé. Je n'attendais pas moins de toi, homme vénérable, puits de science, aussi remarquable par ton jugement infailible que par ton impartiale équité! que Dieu allonge tes jours, et comble tous tes désirs!

LE BADAUD. — Mais seigneur kadi, il ne me sera donc pas permis de faire entendre une parole en faveur de ma cause.

LE KADI. — A quoi bon, puisqu'elle est réservée toute entière, jusqu'à plus ample informé? tes paroles seraient tout-à-fait inutiles.

LE BADAUD. — Mais Sidi, si pourtant.....

BOU-DIK. — Encore! ce cochon-là est véritablement insupportable.

LE KADI. — Allons, allez en paix, et laissez

venir les autres, car je n'ai pas de temps à perdre.

A ces mots, les deux successeurs, désignés par Bou-Kelem, se précipitent à la place qui les attend et en expulsent un peu violemment, il faut le dire, ceux qui l'occupent. C'est là un fait caractéristique important à signaler, et qui rend la position de chaouch de kadi, admirable entre toutes, à savoir, que ce fonctionnaire n'a presque jamais à intervenir directement et à se commettre avec les plaideurs, quand il s'agit de leur faire vider les lieux, leurs successeurs généralement très-pressés, se chargeant de ce soin avec des bousculades irrésistibles. Il n'y a que tout à fait à la fin de la séance, quand il s'agit de se débarrasser des deux derniers, dont la tenacité s'augmente de la tranquillité dont ils sont sûrs de jouir, que Bou-Kelem se voit alors obligé d'intervenir. Et encore, le plus souvent, son maître lui recommande-t-il de leur laisser la petite satisfaction de s'égosiller à leur aise, genre de plaisir dont les Arabes sont très-friands. Si Zerouki monte alors sur son maigre mulet, qui l'attend non loin de son tribunal, et cheminant vers sa demeure, encore fort éloignée dans les montagnes, il n'est pas fâché d'avoir en route, pour en égayer la monotonie, la société des deux derniers plaideurs, qui généralement ne le lâchent que sur le seuil de sa tente.

Bou-Dick et notre badaud sont donc bousculés et

jetés au dehors d'une manière violente. Le premier, considérant la solution provisoire donnée à l'affaire par le kadi, comme absolument définitive, ainsi que cela a invariablement lieu, en pareille circonstance, est dans le comble du ravissement et reçoit les bousculades avec l'air rayonnant de saint Symphorien allant au martyr; le second, convaincu qu'un mulet placé, un seul instant, chez son adversaire est dans l'impossibilité d'en sortir jamais et que par conséquent il ne reverra plus le sien, est naturellement en proie à des sentiments tout opposés. Il regimbe de son mieux et proteste de sa plus forte voix, mais le nombre l'accablant, il est enfin obligé de se soumettre à la logique irrésistible des poings qui le secouent et parmi lesquels, ô dernière amertume ! il distingue, comme un des plus actifs, celui de son impudent adversaire !

LE BADAUD (*définitivement expulsé, à part lui*).
— Allons c'est une chose faite et il faut en prendre son parti. Je suis volé et bien volé. Mais que Sidi Abd-er-Rhamann (*) me sèche la langue, si ces fripons-là ne me le paient pas un jour. Ils m'ont pris mon mulet ! je leur en prendrai deux et quelques moutons avec. Ah ! ils ne savent pas à qui ils ont affaire ; ils verront.

Et c'est ainsi qu'au rebours de certain proverbe

(*) Les Beni-Menassers jurent toujours par Sidi Abd-er-Rhamann leur marabout.

populaire, les petites soustractions entretiennent l'inimitié et appellent les repréailles parmi le peuple Arabe, qui se trouve être de cette façon, le peuple le plus volé et le plus voleur de l'univers.

Nous venons d'être témoins d'une belle application du premier aphorisme du kadi: les étrangers ont toujours tort. Écoutons un peu jusqu'au bout les deux plaideurs qui entrent en scène, pour voir, si par hasard, nous ne découvririons pas une confirmation du second: les arguments les plus *lourds* sont les meilleurs.

Les nouveaux venus sont en ce moment tous deux accroupis devant leur juge, dans deux attitudes à peu près semblables, c'est-à-dire à genoux, leurs derrières appuyés sur leurs talons.

L'un est El-Hhadj Bou-Tsaouïl, homme aisé, labourant avec deux charrues (*), jouissant de l'estime de ses concitoyens, mais rusé jusqu'au bout des ongles et bien capable de mener un procès à bonne fin.

L'autre est Si Ali Bou Todjar, marchand de haïks, doué des qualités de son état, c'est-à-dire parfaitement capable de faire payer deux douros ce qui n'en vaut raisonnablement qu'un; possédant

(*) L'état de fortune d'un Arabe se mesure par le nombre de charrues avec lesquelles il laboure; deux charrues constituent l'aisance.

en outre certain griffonnage que le vulgaire prend pour une écriture des plus savantes et qui, tout en servant utilement à la tenue de ses petits comptes, lui vaut encore l'appellation honorifique de Si (*), à laquelle il tient presque autant qu'à un douro. Si Ali joint aux diverses particularités qui le caractérisent celle d'être le beau-père d'El-Hhadj-Bou-Tsaouïl.

Le sujet de la contestation qui émeut ces deux nouveaux champions, est la femme du second, fille du premier. Bou-Tsaouïl veut la répudier sans lui donner un sou, s'appuyant dans ce but, sur des arguments d'une grande valeur. Si Ali s'y oppose en s'étayant sur des arguments non moins irrésistibles. Il consent à la répudiation, mais à la condition qu'elle se fera avec accompagnement de douros.

A l'instant où nous revenons d'accompagner notre infortuné Kabyle et d'enregistrer sa dernière protestation, l'affaire est déjà suffisamment engagée et nous n'avons plus qu'à la suivre telle qu'elle se développe.

BOU-TSAOÛIL. — Mon beau-père, l'honorable Si Ali, prétend que je n'ai pas une raison valable pour répudier sa fille, il me semble pourtant que quand une femme de droite devient bossue, on peut bien songer à s'en débarrasser, pour en prendre une autre qui vous agréer mieux.

SI ALI. — Mais d'abord, mon gendre, qui t'em-

(*) Les Arabes lettrés sont appelés Si et non Sidi.

pêche d'en prendre une autre à ton goût, tout en conservant celle-là?

BOU-TSAOÛIL. — Impossible beau-père, impossible, j'ai mon compte complet de femmes. J'en ai quatre et je suis trop bon musulman pour aller contre les prescriptions du prophète qui ne m'en accorde pas davantage. Demande à ce vénérable docteur si la chose est faisable.

LE KADI. — Bou Tsaouïl a parfaitement raison. Le Coran prescrit formellement au bon musulman de n'avoir jamais plus de quatre femmes. Il n'y a d'exception à cette règle, suivant les commentateurs, que pour les sultans, princes et autres puissants de la terre, qui peuvent en avoir tant qu'ils en peuvent nourrir. Cette sage disposition de la loi a évidemment pour but, d'ajouter encore à l'éclat de leur rang, et de les rendre plus respectables aux yeux de la multitude.

SI ALI. — Mon Dieu, je n'ai jamais voulu te conseiller de prendre cinq femmes, mais j'ignorais, je l'avoue, que tu en eusses déjà quatre.

BOU-TSAOÛIL. — Je les ai pourtant prises assez publiquement et on a assez fait de fantasia (*) à leurs noces, où de tous les environs on est venu en foule manger le rôti, pour que tu en eusses la nouvelle.

(*) Courses à cheval très-brillantes, où l'on tire force coups de fusil.

SI ALI. — Soit, soit, mais le débat n'est pas là.

BOU-TSAOUIL. — Certainement il n'est pas là ; j'y arrive ; ce n'est pas moi qui le fuirai ; quand on a la justice pour soi, on est sûr de la décision de l'austère, de l'auguste magistrat qui nous écoute. Que Dieu éternise sa félicité !

LE KADI. — Je te connais pour un homme de bien et sincère, mais explique-moi l'affaire afin que je puisse prononcer en connaissance de cause.

BOU-TSAOUIL. — Certainement Sidi, elle est toute entière dans la question que je vais soumettre à ta sagacité et à ton esprit éminent.

Un musulman a-t-il droit, d'après les saintes Ecritures, de répudier sa femme quand elle devient bossue, et cela sans indemnité ?

En un mot la bosse est-elle un vice redhibitoire, oui ou non ?

LE KADI (*ignorant encore de quel côté seront les plus lourds arguments, continue à se tenir dans une sage réserve*). — Oui et non, Bou-Tsauïl, oui et non, suivant les circonstances qui accompagnent le fait.

BOU-KELEM. — C'est cela, parfaitement cela ! (*et en donnant ce petit signe d'approbation à son maître, il lui arrange son chapelet qui n'a pas autour de son cou l'équilibre convenable*).

SI ALI. — Parfaitement répondu Si Zerouki. On voit à tes paroles la profondeur de ton jugement, que la lumière d'en haut éclaire.

LE KADI (*à part*). — Des compliments, je n'en ai que faire.

SI ALI (*reprenant*). — Ce qu'il importe en effet de savoir, c'est dans quelle circonstance cette bosse s'est manifestée.

BOU-TSAOUÏL. — Parbleu, une bosse, comment vient une bosse ? Sidi Abd-el-Kader ! voilà qui est merveilleux ! une bosse vous vient parce que le bon Dieu vous l'envoie !

SI ALI. — Celle de ma fille, ma pauvre Fatma, ne lui est pas venue ainsi, tu ne peux l'ignorer ?

BOU-TSAOUÏL. — Tête du prophète ! voilà qui dépasse mon intellect ! et comment lui est-elle donc venue, honorable beau-père ?

SI ALI. — Comment elle lui est venue ? elle lui est venue avec un énorme coup de pioche que tu lui as donné dans le dos, et à la suite duquel celui-ci s'est gonflé et a produit une grosse tumeur.

BOU-TSAOUÏL. — Vraiment ! l'histoire est merveilleuse et admirablement trouvée ! il n'y a qu'un petit malheur à cela, c'est que je suis un homme doux, paisible, que ma réputation est faite ; que loin de battre mes femmes elles font de moi ce qu'elles veulent, et que je suis un vrai mouton chez moi ; demande-le à qui tu voudras ?

SI ALI. — C'est précisément parce que je l'ai demandé, que j'ai acquis la preuve du contraire. Voici une liste de vingt témoins, tous gens hono-

rables, et d'une véracité incontestable, qui assurent avoir vu mon gendre donner un grand coup de pioche dans le dos de ma fille, un soir qu'elle revenait de l'eau, et cela, sous prétexte qu'elle s'était arrêtée un instant à la rivière à causer avec le fermier de son époux.

Est-ce clair cela ?

BOU-TSAOÛÏL — Doucement beau-père, heureusement que je connais tes ruses et que j'avais prévu le cas. Tu croyais avoir affaire à un sot, détrompe-toi, voici une liste de vingt témoins, gens beaucoup plus honorables que les tiens, qui jurent sur Sidi-Mammar, et tu sais ce que c'est que jurer sur Sidi-Mammar, que je n'ai jamais battu ma femme, et que bien au contraire je n'ai cessé d'être envers elle d'une bonté paternelle, malgré ses fréquents écarts.

Est-ce positif ?

On ne peut nier que le débat ne prenne une tournure extrêmement intéressante pour un disciple de Cujas. Comment, en effet, le résoudre devant des preuves qui se balancent dans une symétrie aussi parfaite ? Si d'une part vous avez vingt témoins honorables qui attestent le fait, vous en avez, d'autre part vingt autres, non moins honorables, qui le nient. Que faire, que décider ? Salomon lui-même, du temps qu'il était sage, aurait eu bien de la peine à se tirer d'un pareil cas, et il eût été beaucoup

plus facile pour lui, de menacer de couper un enfant en deux, pour en connaître la vraie mère.

Si Zerouki, notre vénérable kadi, ne se décourage pourtant pas pour si peu. Les deux listes de témoins lui sont offertes et deviennent pour lui l'objet d'un examen aussi sérieux qu'éclairé (*).

Bou-Tsaouïl s'étant glissé insensiblement un peu plus près du kadi que son adversaire, lui demande poliment la permission de prendre une toute petite prise de tabac dans sa tabatière, en attendant, dit-il, que son esprit pénétrant ait enfin saisi la vérité.

Bou-Tsaouïl ayant, en effet, humé un instant le produit américain, d'abord, traité de poison par les savants médecins du dix-septième siècle et devenu depuis, la coqueluche de tous les nez, glisse dans la tabatière un modeste douro, la ferme et la remet ensuite entre les mains de l'austère magistrat. Celui-ci la trouvant un peu plus lourde, veut s'assurer si, en effet, le plaideur intelligent y a glissé quelque argument métallique, et ayant constaté le fait à l'avantage de Bou-Tsaouïl, il se trouve aussitôt suffisamment éclairé, et prend immédiatement la parole en ces termes :

LE KADI. — Si Ali, je le dis à regret, mais la vérité m'y contraint; tes témoins me sont très-suspects

(*) Les procès arabes sont toujours posés en ces termes : un certain nombre de témoins affirme, et le même nombre conteste le fait.

et particulièrement le savant qui a écrit leurs dépositions. Ce savant je le connais, c'est Si Mohammed Bou Réhha, accusé déjà plusieurs fois, d'avoir abusé de son saint ministère pour quelque misérable somme d'argent. D'ailleurs, divers témoins que je trouve sur sa liste, me sont personnellement connus, et doivent, aux termes de la loi, être recusés. Ainsi, Bou-Querâ boit quelquefois du vin; Bou-Hakaïa chante des romances à chaque noce; el Hhabib, pisse debout; Bou-Kala, ne se fait pas raser les cheveux; Bou-Azeuk est connu pour avoir fait un pet à l'époque de l'entrée des Français à Milianah, et autres atteints de vices qui les rendent impropres à porter témoignage en justice (*).

Aux termes de la loi et d'après ma conscience, il me devient impossible d'ajouter foi à tes assertions et aux leurs.

SI ALI. — Mais Sidi, mes témoins sont excellents, et ils valent bien au moins ceux de mon gendre.

LE KADI. — Non certes, l'examen scrupuleux auquel je viens de les soumettre m'en donne une opinion toute différente. D'abord leur liste, contrairement à la tienne, a été écrite par un savant des plus honorables et dans lequel j'ai la plus grande confiance.

(*) Tous ces motifs de récusation existent littéralement dans la loi musulmane.

BOU-TSAOUÏL. — C'est cela, voilà qui est parlé! Ce savant est le respectable Si Ben Mhel, qui a pour toi, seigneur, la plus grande considération. (*S'adressant à Si Ali*). Ce n'est pas moi qui vais chercher, pour écrire mes témoignages, un meurt de faim, ignorant comme un âne, qui pour deux mizounas (*) vous met sur le papier tout ce qu'on veut. Sidi-Abd-el-Kader!

LE KADI. — Ce Si-Ben-Mhel, en effet, est un homme de bien, craignant Dieu, et pratiquant les bonnes œuvres. Aussi m'a-t-il été facile de reconnaître que les témoins, dont il invoque le témoignage, sont gens de bien comme lui, vertueux et incapables de mensonge. Vous avez-là, El-Hhadj Bel-Hhadj, pèlerin de la Mecque, fils d'un autre pèlerin, deux fois béni par le contact des lieux saints; Si-Abd-el-Kader, ancien crieur de la Mosquée de Medjadja; Sid-el-Miliani, homme saint, personnage considéré; Hhamed-Bou-Seka, serviteur de la Kouba de Sidi-Bou-Zid; Ben-Abd-er-Rhaman, cousin du maître d'école des Ouled-Si-Rabhha, et tant d'autres et tant d'autres, tous hommes suivant la parole de Dieu, parfaits, irréprochables, comme il les faut enfin pour témoigner en justice.

BOU-TSAOUÏL. — Que disais-je? voilà un kadi honorable, instruit, profond et qui connaît les choses!

(*) La Mizouna, vaut environ un sou et demi.

SI ALI. — Mais Si Zerouki, comment peux-tu connaître?...

LE KADI. — Silence, je vous prie, laissez parler votre magistrat, sinon il lui devient impossible de prononcer sa sentence et de terminer votre affaire.

BOU-KELEM. — Taisez-vous donc et écoutez Sidi.

LE KADI. — D'après ce que je viens de voir et d'entendre, dans toute la pureté de ma conscience et l'intégrité de mon esprit, voici ce que je déclare :

Bou-Tsaouïl est autorisé à répudier sa femme, attendu que la bosse, dont elle est affectée, lui est bien venue naturellement et par la volonté de Dieu, et que Sidi-el-Macéri dit positivement, en son chapitre des vices redhibitoires, que la bosse en est un au premier chef;

Si Ali, son beau-père, est obligé de reprendre sa fille dans sa tente, et de rendre à son gendre, la valeur totale de la dot qu'il a reçue de lui, ainsi que cela est ordonné dans tous les cas pareils.

BOU-KELEM. — Voilà qui est admirablement jugé!

A cette sentence qui, suivant la règle invariable, contente l'un des plaideurs et jette l'autre dans la désolation, Bou-Tsaouïl se livre aux éclats d'une joie bruyante, et Si Ali pousse les protestations les plus énergiques.

Si Zerouki, sans se laisser intimider par un va-carme auquel il est fait de longue date, y met fin

aussitôt, en faisant signe à Bou-Kelem de faire avancer les deux champions qui doivent succéder aux précédents. Ceux-ci s'avancent précipitamment et par un choc, qui pourrait donner quelque crédit à la théorie de Buffon sur la formation de nos planètes, vous projettent les deux plaideurs à une distance, où ils ne sont plus gênants.

Mais avant de s'occuper de l'affaire des deux nouveaux venus, Si Zerouki, en juge scrupuleux et exact, rédige immédiatement l'acte de répudiation, que Bou-Tsauuil ne manquera pas de lui demander au premier éclairci, en échange d'un douro, prix coté comme celui des petits pâtés de Félix.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de donner au lecteur communication de cette pièce intéressante, dont voici la fidèle traduction.

ACTE DE RÉPUDIATION.

« Louange à Dieu unique !

« Par devant l'honorable, le pur, l'illustre Si Zerouki, kadi de l'Islam, que Dieu le fortifie ; ont comparu Bou-Tsauuil et Si Ali, le premier demandant à répudier sa femme Fatma, sous prétexte de bosse survenue sur le dos de ladite Fatma ; le second s'y opposant, alléguant que cette infirmité lui était venue à la suite de coups de pioche donnés par le premier. Après avoir *entendu* les témoins

fournis par les deux parties adverses et avoir reconnu que ceux de Bou-Tsaouïl offraient toutes les garanties exigées légalement, tandis que ceux de Si Ali étaient manifestement incapables d'attester en justice, avons déclaré Bou-Tsaouïl fondé dans ses prétentions, et avons prononcé la dissolution de son mariage avec ladite Fatma, l'infirmité de celle-ci, constituant, en effet, un vice redhibitoire. Avons condamné, en outre, le dit Si Ali à la restitution intégrale de la dot de sa fille audit Bou-Tsaouïl.

« Écrit par le cheikh, l'imam, le savant, le très-docte kadi Si Zerouki, que Dieu le comble de félicité; lequel a apposé son auguste cachet ci-dessus, et il était dans l'état mental légalement exigible.

« A la date du premier tiers de Moharem le béni, l'an 1258. »

Ce document ne serait sans doute pas d'une rédaction irréprochable, aux yeux d'un jurisconsulte consommé. Il lui serait facile de le reconnaître entaché de certaines irrégularités qui, devant une cour de cassation musulmane, le feraient certainement rejeter. Mais, comme d'une part, il n'y a pas au-dessus de Si Zerouki une cour de cassation, ni même d'appel, dont il craigne le contrôle; que, d'autre part, quand on vit si loin dans les montagnes, il y a peu à craindre qu'on vous reproche

jamais quelques petits faux pas judiciaires, Si Zerouki a tout lieu d'en être satisfait et il n'y manque pas. D'ailleurs est-ce que cette pièce mauvaise peut-être, au point de vue de la légalité, n'est pas suffisamment bonne, puisqu'elle rapporte juste un douro, que Bou-Tsaouïl vient échanger contre elle? — Ce douro, joint au premier, transmis à l'aide de la tabatière, donne un total de deux douros pour cette petite affaire. Or un kadi, de force moyenne, pouvant juger une quarantaine d'affaires par séance, il en résulterait, en partant de cette base, qu'il devrait emmagasiner, dans chacune de ces séances, la somme considérable de 80 douros. Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur de la magistrature musulmane, que ce résultat est extrêmement exagéré, et qu'un statisticien de profession seul, oserait l'admettre.

Si beaucoup de plaideurs payent un peu plus de deux douros, un non moins grand nombre ne paye rien du tout, et particulièrement ceux qui, comme Bou-Dik, savent judicieusement profiter du premier aphorisme du kadi, qui n'admet pas les étrangers au bénéfice de son intègre justice.

Il en résulte donc que le chiffre de 80 douros, posé ci-dessus, est légèrement entaché d'exagération. Quel est-il en réalité? C'est ce que nous n'oserions dire, tant la question nous paraît entourée de ténèbres. Dieu, Si Zerouki et Bou-Kelem qui

compte les sommes, le savent seuls. Mais l'attention des statisticiens ayant été éveillée sur ce point, il n'y a pas à douter que, d'ici à peu, ils ne s'empressent d'en éclaircir le mystère, et de fournir à son sujet, tous les chiffres désirables, avec cette assurance dont ils ont le secret.

Nous avons bien encore une masse compacte de plaideurs qui attendent leur tour, sans compter ceux qui viennent de remplacer Si Ali et Bou Tsaouïl au prétoire, *sub jove*, de l'honorable Si Zerouki, mais le lecteur nous saura sans doute gré de ne pas suivre leurs débats jusqu'au bout. Cela nous mènerait un peu trop loin. Car quand les deux derniers qui, d'après l'habitude invariable, doivent servir de cortège au kadi jusque chez lui, auront commencé leur infatigable duo, la nuit aura étendu son voile funèbre sur la nature, comme disaient Homère, Virgile et toute la filiation des vieux poètes.

Qu'il nous suffise d'avoir été assez heureux pour assister à l'application des deux célèbres aphorismes de ce magistrat vénérable, et d'avoir pu nous convaincre, par son exemple, que l'habitude de priser n'est pas une aussi vilaine habitude que semblent le croire Sidi-Krelil et M^{me} de Sévigné.

Nous laisserons donc ce docte personnage continuer son petit commerce, et, puisque les noms des poètes illustres me sont venus à l'esprit, nous

irons immédiatement grossir le cercle d'admirateurs qui entoure l'incomparable, l'ingénieur, le spirituel El-Hhadj Ben-el-Medhha, le poète du marché, que Dieu le comble de biens! car c'est précisément ce qui lui manque.

BEN-EL-MEDHHA, LE POÈTE

Notre civilisation, dont je ne voudrais parler qu'avec un profond respect, a pourtant à mes yeux un tort irréparable. Les certains esprits ont sans doute déjà amèrement regretté, c'est d'avoir tué le barde, le poète de la nature, le chantre divin par excellence. Lyre de Linus, d'Orphée, d'Homère, d'Ossian, qu'êtes-vous devenue? Hélas! après vous être cachée quelque temps, sous la livrée des cours, vous vous êtes enfoncée pour jamais, dans un fauteuil académique, et avez dit un adieu éternel à la vie errante et pleine de hasards, qui vous inspirait autrefois.

Heureusement que vous n'avez pas disparu tout à fait de la terre, car vous êtes inspirée, car si la civilisation vous a expulsé de la barbarie vous conservez encore avec amour. Je vous vois en effet, là, devant moi, entre les doigts agiles de Ben-el-Medhha, rendant

les sons harmonieux qui charmaient nos pères, en redisant les exploits auxquels ils avaient pris part. Il est vrai que vous avez subi une métamorphose radicale; que vos sept cordes se sont transformées en peau de chèvre tendue sur un cercle, et que le vulgaire vous flétrit du nom de tambour de basse. Mais qu'importe? Si vos cordes sont absentes, n'avez-vous pas la flûte du dieu Pan pour accentuer votre rythme? D'ailleurs, est-ce que cette transformation vous a enlevé quoi que ce soit de cette puissance irrésistible dont vous jouissiez sous les doigts du disciple de Linus? Aujourd'hui, comme alors, ne calmez-vous pas toujours les animaux?

N'avez-vous pas même fait un progrès sensible depuis ces temps reculés, puisqu'au lieu de pierres, ce sont maintenant des sous que vous attirez? C'est donc bien vous que Ben-el-Medhha agit en ce moment, et il y a un coin de la terre où on peut encore vous entendre, Dieu soit loué!

Ben-el-Medhha est un homme grisonnant, doué de deux yeux énormes, indice d'une grande mémoire suivant Lavater, et d'un nez non moins considérable, épais, lourd, massif, relevé fièrement vers le ciel, indice d'une grande faculté d'absorption de tabac à priser, suivant tout le monde. Des traces jaunâtres qui sillonnent sa barbe, et zèbrent un burnous qui fût blanc autrefois, donnent à ce dernier indice une autorité irrécusable.

Le poète a sur la tête un turban de couleur fort bariolée, mais remarquable surtout par des dimensions hors de toute proportion. Quelle est la cause de ce phénomène? est-ce simplement le fait d'une originalité, commune aux gens de son génie? est-ce une allégorie ingénieuse pour montrer le cas qu'il fait d'une tête si précieuse, d'où coulent à flots ressés de si belles poésies? C'est là un mystère qu'il ne nous a pas encore été donné de pénétrer. Quoi qu'il en soit, ce turban en particulier et son accoutrement en général, lui donnent un aspect étrange, sardonique, d'un puissant effet sur la multitude.

Ainsi que sa mission de barde l'y pousse naturellement, Ben-el-Medhha a longtemps parcouru le monde des musulmans, qu'il ne cessera de parcourir, tant que ses deux jambes seront capables de porter, à travers les pays, ses strophes et ses chants épiques. Tunis, Smyrne où le soleil se lève, ont admiré l'harmonie de ses vers, et jusques dans l'empire du Maroc, où l'astre du jour se couche, sa *lyre* a charmé les oreilles de l'homme en mêlant ses accords à la grande voix de l'Océan.

Aussi sa réputation brille-t-elle partout, de cette auréole que les grands poètes portent sur leurs fronts à travers les âges, et qui est comme le sacre de leur génie? Ben-el-Medhha est en tous lieux connu et admiré; toutes les tentes lui sont ouvertes; il est

vrai que les bourses sont un peu plus réfractaires, circonstance qui, jointe à ses goûts de dépense et à son ignorance de toute comptabilité, le dispense du soin d'avoir un caissier. Mais que lui importe! pourvu qu'il chante, que les muses le chérissent, et qu'il s'abreuve aux sources embaumées du Permesse! n'a-t-il pas d'ailleurs pour se consoler, l'exemple de son collègue Homère, à qui une besace et un bâton suffisaient?

Ben-el-Medhha chante donc, insouciant de l'avenir, comme un vrai poète qu'il est. Bou-Queçob, son fidèle compagnon de voyage et son admirateur passionné, est accroupi à ses pieds, sa flûte en main, aidant le tambour de son maître à séparer les strophes brillantes de son improvisation, de manière à donner à l'admiration des auditeurs le temps de se dégorger, et d'éviter ainsi, une suffocation d'enthousiasme. A côté de Bou-Queçob et dans une attitude semblable, se trouvent deux ou trois privilégiés, que Ben-el-Medhha autorise à se placer ainsi, près de lui dans l'intérieur du cercle, à cause de la confraternité de leurs esprits. Ce sont des poètes aussi, accourus des environs pour retremper leur verve dans celle du génie qu'ils reconnaissent pour maître. Habitant les degrés inférieurs du Pinde, ils ne cessent de s'extasier sur celui qui en occupe si fièrement le sommet. Aussi leur enthousiasme, qu'ils ne peuvent comprimer, ne manque-t-il pas d'éclater

en éloges bruyants à chaque repos, et de venir ainsi en aide à la flûte de Bou-Queçob.

Au moment où nous prenons notre place dans le cercle des auditeurs, le grand poète est en proie à une sainte inspiration. Il redit les exploits de la lutte du peuple Arabe contre ses dominateurs, et nous devons l'avouer, sa verve nous ménage peu. Ayant reçu dans le temps, au marché de Médéah, une gratification de 500 coups de bâton, de la part du chrétien, pour l'avoir maltraité dans ses chants, Ben-el-Medhha s'en venge, dans les lieux où il ne risque rien, en nous maltraitant deux fois plus. Tous les bardes d'ailleurs, depuis ceux que nos anciens druides appelaient autour de leurs mystères redoutables, jusqu'à ceux qu'Odin inspirait dans les sombres forêts de la Germanie, n'ont jamais aimé les dominateurs de leurs pays, et n'en ont jamais dit grand bien. Ben-el-Medhha ne peut pas renier cette illustre filiation et chanter nos louanges. Prenons-le donc tel qu'il est et écoutons.

BEN-EL-MEDHHA (*chantant*). — La nuit est sombre, le guebéli souffle ; quels sont ces bruits mystérieux qui m'arrivent du côté de la mer ? Serait-ce une tempête éclatant dans les nues et agitant les vagues du grand étang qui touche à la muraille du ciel ? Mais non, je n'entends pas gronder la foudre, et aucun éclair ne vient éblouir mes yeux.

UN DES POÈTES ADMIRATEURS (*au milieu du duo*)

de la flûte et du tambour). — Ouha! ouha! par la tête du prophète, voilà qui va être beau.

BEN-EL-MEDHHA. — Non! ce n'est pas une tem-pête, c'est le chrétien, l'impie, coiffé de sa cas-quette (*), qui s'avance en escadrons nombreux comme les sables du désert, semblables à un in-cendie dévorant, à un nuage de feu. Hommes, pleu-rez vos fils, femmes, pleurez vos époux, frères pleurez vos sœurs, pleurez tous, musulmans, la ruine de l'Islam et sa honte, recevez le châ-timent que vos iniquités ont appelé sur vous.

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha! ouha! quelle admirable poésie!

BEN-EL-MEDHHA. — Entendez la parole sacrée de Sidi-el-Larouati.

« La calamité qui viendra est un mal qui surpas-sa sera tous les maux imaginables; les yeux n'ont
« rien vu de pareil; l'homme abandonnera son
« enfant. Il nous viendra un sultan des chrétiens
« maudits, il se lèvera contre mon maître d'o-
« rigine noble, dont le cœur est doux, qui est
« beau, prudent, et dont le commandement est
« juste. »

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha! ouha! que c'est bien là la parole de Sidi Aïssa-el-Larouati.

BEN-EL-MEDHHA. — Voyez, musulmans rebelles

(*) Berretta, casquette, sorte de coiffure que les bons musul-mans ont en horreur.

à votre Dieu, voyez ce que vos discordes, vos impiétés, ont attiré sur vous! Sentez-vous maintenant le poids de la colère céleste, et êtes-vous repentants de vos crimes?

Vos tentes brûlent, vos moissons brûlent, vos arbres sont coupés jusqu'à la racine par un fer sacrilège; vos troupeaux, vos femmes, vos enfants sont la proie de l'infidèle. Et vos chevaux? qu'est donc devenu mon fidèle coursier aux crins d'or, dont la queue jetait des étincelles dans les ténèbres de la nuit?

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha! ouha! que c'est là de la belle poésie! Seigneur Bén-el-Medhha, il n'y a que toi pour en faire de pareille.

BEN-EL-MEDHHA. — Mon fidèle coursier aux crins d'or, dont la queue jetait des étincelles dans les ténèbres de la nuit? il est comme nous tous, l'esclave de l'impie. Que Dieu anéantisse sa race! Un chrétien maudit coiffé de sa casquette le frappe de l'éperon, et le force à combattre le maître qui l'a élevé, à ravager les champs qui l'ont vu naître et qui l'ont nourri. Musulmans! musulmans! est-ce assez de honte et de calamités ainsi?

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha! ouha! que c'est beau!

BEN-EL-MEDHHA. — Est-ce assez de honte et de calamités ainsi? Oui c'est assez, car le fils de Mahhidin s'avance suivi de ses drapeaux, de ses

innombrables guerriers et de son canon redoutable. Il s'avance comme une nuée de sable, poussée du Sahara, sur les moissons, par un vent impétueux. Ses escadrons brillants comme le diamant et le rubis sous un rayon de soleil, se précipitent en étincelles enflammées sur les tours mouvantes du chrétien et les réduisent en cendre.

LE POETE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! peut-on rien entendre de pareil !

BEN-EL-MEDHHA. — Le fils de Mahhidin, (*) le victorieux, le juste, l'intrépide, le premier, donné le signal de la défaite de l'impie abhorré de Dieu. Il a tiré son grand sabre, long de quinze coudées, que le prophète lui remit lui-même dans un songe, le jour où il fut investi sultan, dans la plaine des hhachem. Et chaque coup de ce sabre redouté coupe en morceaux menus comme des grains d'orge un bataillon entier de ces idolâtres ignorant Dieu.

LE POETE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! ouha ! Je n'y tiens plus.

BEN-EL-MEDHHA. — Mais sur leurs débris sanglants, se lève un escadron redoutable composé des capitaines seuls de l'armée, renommés par leur bravoure et célèbres par leurs exploits. A leur tête, on voit briller le maréchal et tous ses géné-

(*) C'est le nom par lequel les Arabes désignent Abd-el-Kader.

raux ; ils viennent dans un dernier effort, essayer de repousser le fils de Mahhidin et venger l'affront de leur défaite. Ils oublient, les impies, que le sultan est le protégé, le chéri de Dieu, et que le grand sabre du prophète arme son bras. Mais leur témérité reçoit bientôt son châtement. D'un coup de revers de ce sabre redouté, le fils de Mahhidin les disperse dans la plaine, et leurs os, roulés par le Chélif, vont jusqu'à la mer épouvanter leurs vaisseaux.

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! Mais où prends-tu tes images, incomparable Ben-el-Medhha ?

BEN-EL-MEDHHA. — Musulmans ! musulmans ! le fils de Mahhidin a triomphé, la victoire vous reste, une ère de paix et de grandeur s'ouvre devant vous. Vous allez recommencer vos conquêtes à travers le monde et imposer le livre sublime aux peuples idolâtres, vos tributaires et vos serviteurs. Chantez poètes, guerriers, livrez-vous à la joie et frappez de la poudre sur vos coursiers rapides ; gloire à Dieu ! gloire à Dieu !

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! quelle magnificence de langage, tête du prophète !

BEN-EL-MEDHHA. — Mais que vois-je ? ô douleur éternelle, ô honte ineffaçable, vos iniquités lassent la miséricorde du ciel et appellent de nouveau ses vengeances ; vous souillez votre victoire, et Dieu pour vous punir livre le fils de Mahhidin à l'impie,

au chrétien maudit qui tremblait devant lui. L'ange Gabriel lui retire son grand sabre et conduit lui-même le sultan à vos ennemis étonnés. Ceux-ci, saisis d'une joie féroce, le plongent dans un noir cachot, où ils le tiennent enfermé jusqu'à ce que Dieu l'appelle à lui.

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! je sens une douleur dans mon cœur comme si j'y étais, sublime Ben-el-Medhha !

BEN-EL-MEDHHA. — Musulmans ! musulmans ! le temps de votre gloire est passé. Dieu a permis que le chrétien maudit vous domine. Où sont vos guerriers, vos goums (*) nombreux, qui couvraient vos plaines, précédés de leurs étendards ? Ils ne sont plus ! la colère céleste les a dispersés, comme le sable du désert. Et vous, fiers musulmans, vous n'êtes plus qu'un vil troupeau, qu'une verge de fer conduit. Vous ne possédez plus rien, vous ne vous possédez plus vous-mêmes !

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! comme ces paroles vont à l'âme. Non il n'y a pas deux poètes comme toi, illustre Ben-el-Medhha !

BEN-EL-MEDHHA. — Dieu ! Dieu ! cette honte sera-t-elle éternelle, et oublieras-tu pour toujours ton peuple chéri ? Non, non ! J'entends la voix de tes prophètes qui, par ton ordre, annoncent le jour glorieux de la délivrance. Non ! ton châtement ne

(*) Goums, réunion de cavaliers.

peut durer ; un père peut-il ainsi condamner pour toujours ses enfants à la misère, à l'esclavage ? Non ! l'impie ne peut dominer le fidèle, l'adorateur du rai Dieu, celui qui seul connaît sa parole sublime !

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! ah ! que c'est bien cela.

BEN-EL-MEDHHA. — Non, la joie de l'impie ne sera pas de longue durée. Entendez, musulmans, la voix vénérée de Sidi-el-Boukrari :

« Un homme viendra après moi. Son nom sera
« semblable au mien, celui de son père semblable
« au nom de mon père, et le nom de sa mère sem-
« blable à celui de la mienne. Il me ressemblera
« par le caractère, mais non pas par les traits du
« visage. Il remplira la terre de justice et d'équité,
« et répandra partout la parole de Dieu. »

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! il connaît tout, les choses apparentes comme celles qui sont cachées.

BEN-EL-MEDHHA. — Ecoutez, musulmans, la voix de Bou-el-Benna, qui vous dit :

« Dans la soixante-dixième année du treizième
« siècle, un homme nommé Mohhamed-Bou-Abd-
« Allah, sortira du pays de Sous-el-Akeci, avec une
« armée innombrable. Il ravagera tout le pays com-
« pris entre le Maroc et Tunis, et rien ne pourra lui
« résister.

LE POÈTE ADMIRATEUR. — Ouha ! ouha ! il con-

nait toutes les prophéties (*). C'est admirable!

BEN-EL-MEDHHA. — Et Sidi-el-Akredar qui vous dit : « Il viendra un chérif de la race de Hhassen, il « s'élèvera derrière le fleuve et tuera les Français « avec les soldats du Dhara. »

Et Sidi-el-Laronati qui ajoute : « Publie et dis : « tranquillisez-vous, ce qui est arrivé les a disper- « sés; ils se sont réfugiés derrière l'étang salé; ils « sont montés sur la cime du Kahar; leurs chré- « tiens ont quitté Oran. »

LE POETE ADMIRATEUR. — Ouha! ouha! pas une ne lui a échappé; il est aussi savant que grand poète!

BEN-EL-MEDHHA. — Patientez, musulmans, patientez, car le jour de la délivrance approche. Attendez avec calme l'arrivée de celui auquel rien ne pourra résister, et qui rejettera les escadrons des impies dans la mer qui les a vomis contre nous.

Patientez, car le sultan régénérateur et vengeur, le Moulé-Saà s'avance vers vous pour assurer votre triomphe. Patientez, car ses étendards flottent déjà on couchant et portent dans ses plis votre résurrection. Patientez, patientez.

Une ritournelle, plus longue que celles qui ont séparé les strophes précédentes, se fait entendre et annonce à la foule que le chant du barde musulman vient de s'achever.

(*) Les prophéties citées par Ben-el-Medhha, sont en effet textuellement tirées des livres sacrés.

Le poète admirateur dont nous avons pu apprécier le goût délicat et l'enthousiasme facile, se précipite sur le grand poète et lui demande la permission de lui baiser le turban, en signe de respect. Cette opération est immédiatement imitée par son compagnon, et la foule des auditeurs semble confirmer cette manifestation enthousiaste par un murmure approbateur, auquel elle ajoute quelques sous, aussitôt empochés par Bou-Queçob, particulièrement chargé de l'administration des recettes. Nous sommes obligés de convenir que ce dernier soin est loin de lui faire négliger la culture de sa flûte, les sous étant généralement très-faciles à compter, et par suite à administrer ; mais la gloire est là, dont les récompenses inappréciables font une ample compensation à la rareté du numéraire.

Ben-el-Medhha étant comme les grands chanteurs plein de ménagement pour sa voix, trouve qu'il en a bien assez dit comme ça, et va, malgré les supplications de la multitude, qui voudrait encore l'entendre, faire aussi sa petite tournée du marché, où quelques rares marchands, épris de poésie, lui permettent de faire ses petits approvisionnements sans bourse délier.

Puisque le barde inspiré, que nous venons d'entendre, nous prive de ses chants mélodieux, pour se livrer, suivi de Bou-Queçob, aux plus vulgaires préoccupations de la vie matérielle, allons dans

quelque autre groupe voir si rien n'est encore digne d'attirer notre attention.

LE PRISONNIER QUI REVIENT DE FRANCE.

Le premier qui frappe nos regards est en tout point semblable à celui que nous venons de quitter. Un cercle d'auditeurs aussi compacte entoure un orateur placé à son centre. Serait-ce par hasard un rival de Ben-el-Medhha, et se pourrait-il qu'il y eût dans le même marché un poète, assez téméraire pour renouveler, contre celui que nous venons d'admirer, la lutte célèbre d'Eschyle et de Sophocle? Non certes, il n'en est rien. L'orateur, que nous avons devant nous, n'a jamais rien eu à faire avec l'Hélicon, et Calliope n'a jamais connu son encens. C'est le plus prosaïque, des mortels; Kraroubi Bou-Quatsel, qui revient de France où quelques méfaits *politiques*, — entre autres l'assassinat d'un chrétien sur la grande route, — l'avaient fait retenir prisonnier cinq ans au fort Brescou.

Comme son crime n'avait pas été prouvé judiciairement, et, qu'à la rigueur, il pouvait y avoir quelques doutes sur son auteur, Kraroubi avait été traité en France avec des égards tout particuliers. On lui permettait de sortir souvent, afin de pouvoir juger par lui-même, de la beauté, de la force de

notre pays, et d'opérer ainsi, dans son esprit, une révolution qui nous fut favorable.

Ses cinq ans écoulés, Kraroubi, après avoir dit un adieu touchant à ses gardiens, est retourné dans sa tribu, libéré de sa prison, par suite des excellents rapports qui n'avaient cessé de parvenir au ministère sur son compte. Il est parti laissant à l'autorité l'espérance que l'impression avantageuse qu'il avait reçue de nous, en France, serait immédiatement propagée par lui dans sa tribu, et que nous aurions ainsi conquis, en sa personne, un auxiliaire dévoué.

Nous arrivons juste au moment où Kraroubi commence cette propagande sur laquelle l'autorité avait compté, non sans raison. Son costume a quelque chose de bizarre qu'on ne s'explique pas d'abord, mais qui doit cacher quelque intention secrète, dont la suite nous dévoilera peut-être le mystère.

Kraroubi a la tête découverte et les cheveux longs ; un burnous, ennemi du savon, recouvre ses épaules nues et un pantalon garance, arlequiné de pièces diverses, le couvre des pieds à la ceinture où une corde le fixe dans ses spirales.

KRAROUBI. — O musulmans, écoutez ce que j'ai souffert pour la gloire de la religion et ayez compassion de mes infortunes.

UNE VOIX. — Raconte nous tout, Kraroubi.

KRAROUBI. — D'abord, vous savez pour quel mi-

sérable prétexte on m'a envoyé en France? C'est pour avoir tué un affreux chrétien, qu'il soit maudit qui se promenait chez nous, exactement comme si le pays lui avait appartenu.

PLUSIEURS VOIX. — Nous le savons, nous le savons; passe.

KRAROUBI. — Le bureau arabe m'arrêta donc et m'envoya à Alger, garrotté entre deux cavaliers rouges (*) qui ne cessèrent de me bâtonner tout le long de la route.

UNE VOIX. — Voyez-vous, ces fils de chien !

KRAROUBI. — Arrivé à Alger, le maréchal me fit mettre dans une fosse noire, pour attendre le départ du vaisseau qui devait me conduire au pays des impies. Cette fosse était profonde de six fois la hauteur d'un homme ; le fond en était plein d'une boue infecte, et d'énormes crapeaux, gros comme des sangliers, s'y promenaient. Ces affreux animaux menacèrent même de me dévorer et je fus obligé de les combattre pour sauver ma vie.

UNE VOIX. — Quelle horreur !

KRAROUBI. — Vous me connaissez, musulmans, et par Sidi Abd-el-Kader, vous savez si le mensonge souilla jamais mes lèvres. Je ne vous dis que l'exacte vérité et encore je l'atténue pour ne pas trop vous effrayer.

(*) C'est ainsi que les purs Arabes désignent les apâblés.

PLUSIEURS VOIX. — On te connaît, honorable Kraroubi. Va, continue.

KRAROUBI. — Dans ma fosse, on me faisait descendre, avec une corde, des galettes dures comme pierre, et pour me désaltérer on me donnait du vin. Comme je refusais ce breuvage impie, je fus obligé de me passer de boire, pendant les quinze jours que je restai à attendre le départ du vaisseau.

UNE VOIX. — Le pauvre homme, ne pas boire pendant quinze jours !

KRAROUBI. — En sortant, les ténèbres avaient à ce point affaibli ma vue, que je restai plusieurs jours sans y voir, et comme je me plaignais d'avoir eu très-froid, le chrétien qui était là, me fit appliquer deux cents coups de bâton pour me réchauffer, disait-il.

UNE VOIX. — A-t-on jamais vu un cochon pareil ? que Dieu brûle sa tente !

KRAROUBI. — Enfin on m'embarqua sur le vaisseau qui devait me transporter. Ce vaisseau était un vaisseau à feu. Vous ne savez pas, vous autres, ce que c'est ? C'est une grande casserole en fer dans laquelle on fait brûler une pierre qui ressemble à du charbon, et dont la flamme fait tourner deux roues qui portent le navire sur l'eau (*).

UNE VOIX. — Bah ! ce n'est que ça ?

KRAROUBI. — Absolument que ça.

(*) Explication historique.

UNE VOIX. — Pouah! Mais il n'y a rien de plus simple, et moi qui croyais !...

KRAROUBI. — Tu l'as dit, rien de plus simple. Vous autres, quand vous voyez passer le bateau à feu, vous vous creusez la tête pour savoir ce que c'est. Eh bien, voilà la chose.

UNE VOIX. — Sidi Abd-el-Kader! cela vaut bien la peine d'en parler.

(O Fatton! ce trait manquait à ta gloire, après le mépris de l'Académie des sciences de Paris, qui qualifiait ta découverte de projet absurde et irréalisable !)

KRAROUBI (*reprenant*). — Sur le vaisseau à feu, on me garrotta tout près de la grande casserole au charbon, pour que la chaleur me fit souffrir davantage.

UNE VOIX. — Est-ce vrai, Kraroubi, que les vagues de la mer font tourner la tête ?

KRAROUBI. — C'est un supplice à nul autre pareil. On vomit, on vomit sans discontinuer; il y en a même qui finissent par rendre leurs boyaux et expirer. Moi, j'ai été assez heureux pour n'en rendre qu'une partie.

UNE VOIX. — Sidi Abd-el-Kader! cela est-il bien possible ?

KRAROUBI. — Rien n'est plus certain. Enfin après vingt jours et vingt nuits d'une tempête horrible, nous abordâmes la terre des infidèles.

UNE VOIX. — C'est donc bien loin ?

KRAROUBI. — Tête du prophète, si c'est loin ! mais cette terre touche aux limites du monde, et quand j'y étais, je voyais la muraille du ciel exactement comme vous voyez l'Ouersenis à l'horizon.

UNE VOIX. — C'est merveilleux !

KRAROUBI. — On me descendit là encore tout garrotté, pour me conduire à la prison qui m'attendait, non loin du rivage. Mais comme je passais près d'un douar de chrétiens, ils sortirent tous de leurs tentes, hommes, femmes et enfants, et vinrent m'entourer, en poussant de grands cris comme ils ont l'habitude de le faire, quand un étranger arrive dans leur pays.

UNE VOIX. — Faut-il qu'ils soient sauvages !

KRAROUBI. — Mes gardiens eurent beaucoup de peine à me défendre contre leur fureur. Les hommes me battaient, les femmes m'arrachaient les vêtements, et les enfants me jetaient des pierres, enfin sans un marabout qui survint, j'aurais été sans doute écharpé.

UNE VOIX. — Comment, ils ont aussi des marabouts ?

KRAROUBI. — Eh oui, ils ont des espèces de marabouts tout noirs, qui considèrent Sidna Aïssa (*) comme leur prophète; du reste très-ignorants, car

(*) Sidna Aïssa, nom donné par les Arabes à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

ils ne savent pas un mot d'arabe et parlent chrétien comme les autres.

Après ce malheureux incident, le chef de mes gardiens, craignant pour mes jours, se fit donner une escorte de Mekrazenis par le kaïd de la tribu dont nous traversions le territoire, et nous pûmes ainsi arriver, sans encombre, à la prison qui m'était destinée.

UNE VOIX. — Mais quel aspect a donc leur pays ?

KRAROUBI. — On n'y voit partout que des vignes; avec lesquelles, comme vous le savez, ils font leur vin. Du reste, pas de plaine, pas de vastes prairies, pas de champs de blé et d'orge comme chez nous: des vignes, toujours des vignes, pour faire du vin et voilà tout.

UNE VOIX. — Pouah! quel pays.

KRAROUBI. — Toute leur nourriture consiste à boire du vin et à manger du cochon.

UNE VOIX. — Du cochon! Sidi Abd-Alla!

KRAROUBI. — Oui, du cochon, c'est pour eux comme pour nous le couscoussou. Aussi, ont-ils des troupeaux de ces animaux aussi nombreux que nos troupeaux de moutons. Ils ont une certaine manière de les faire grossir et de les rendre aussi grands que nos bœufs. Les truies remplacent chez eux nos vaches, et les femmes des chrétiens, soir et matin, les traient et font de leur lait du beurre, du

leben (*), du raïb (**), du fromage, exactement comme chez nous.

UNE VOIX. — Tête du prophète ! est-il bien possible qu'il existe des peuples aussi arriérés ?

AUTRE VOIX. — Que veux-tu ? ce sont des impies qui ignorent la parole de Dieu.

KRAROUBI. — Les cochons sont pour eux, comme les troupeaux de bœufs et de moutons dans le pays des fidèles. Ils vous donnent des diffas (***) de cochons quand on va les voir, et c'est encore en cochons que les maris paient les dots de leurs femmes.

UNE VOIX. — Mais on dit que chaque chrétien ne peut avoir qu'une femme.

KRAROUBI. — Ah ! bien oui, ils le disent eux-mêmes, mais par le fait, chaque homme en a tant qu'il veut, puisqu'elles se promènent partout en pleine liberté. Les femmes n'étant pas renfermées et voilées, jugez ce qu'il doit se passer.

UNE VOIX. — Tête du prophète, quel peuple barbare !

UNE AUTRE VOIX. — Ce n'est pas pour rien que nos savants les appellent idolâtres, ignorant Dieu !

KRAROUBI. — La prison où on me conduisait était située dans un fort, au milieu de montagnes toutes

(*) Leben, petit lait aigre dont les Arabes se servent comme de boisson.

(**) Raïb, lait tourné, même usage.

(***) Diffas, repas de l'hospitalité.

peuplées de Kabyles. Cette prison ne valait guère mieux que la fosse où on m'avait enfermé à Alger ; seulement, comme j'étais là pour longtemps, on me faisait travailler dans le jour en plein air, et on m'y enfermait seulement la nuit.

UNE VOIX. — A quel genre de travail t'employait-on ?

KRAROUBI. — Dans le commencement on me faisait casser des pierres sur les routes, une chaîne aux pieds ; puis, quand par ma résignation, j'eus conquis la confiance de mes geôliers, on me donna des troupeaux de cochons à garder dans les forêts. Soir et matin, quand les femmes chrétiennes venaient pour traire les truies, elles me faisaient mettre sur ~~des~~ mains comme un âne, et s'asseyaient sur ~~des~~ dos, ainsi que sur une chaise, pour faire plus commodément leur opération.

UNE VOIX. — Quelle horreur, Sidi Abd-el-Kader !

KRAROUBI. — Oui, musulmans, c'est ainsi qu'on me traitait, sans compter les coups de bâton qui ne cessaient de pleuvoir soir et matin, et le cochon que j'étais obligé de manger tous les jours, et le vin qui faisait ma boisson ordinaire, faute de l'eau qui m'était refusée.

UNE VOIX. — Le pauvre homme ! vivre si longtemps en mangeant du cochon et en buvant du vin ; c'est inimaginable !

KRAROUBI. — Ajoutez à cela qu'ils m'obligèrent

à porter leur costume infâme, la casquette, le pantalon rouge et à laisser croître mes cheveux à leur manière.

Heureusement que le prophète prit enfin pitié de mes misères, et après cinq ans de supplice, le gouvernement, trouvant que je lui étais à charge, s'est décidé à me renvoyer dans mon pays, après m'avoir fait donner deux mille coups de bâton par le commandant du fort où j'étais.

UNE VOIX. — Pauvre Kraroubi, que tu as dû souffrir !

KRAROUBI. — Oui, musulmans, mes frères, voilà ce que j'ai souffert pour la gloire de la religion ! et maintenant, me laisserez-vous ainsi sans une mizouna dans la poche, nu, sans pain et sans asile ; et faudra-t-il que, pour vivre, je demande à retourner au pays du chrétien d'où j'arrive ?

UNE FOULE DE VOIX. — Non certes, pauvre Kraroubi, nous ne te laisserons pas ainsi dans la misère ; tu as souffert pour nous, et nous te devons une compensation, tiens ! tiens ! et aussitôt une nuée de pièces de diverses grosseurs de tomber au pied du martyr, qui s'empresse de les ramasser avec l'attention la plus scrupuleuse. Tout en comblant de bénédictions ses généreux auditeurs, il remarque avec une joie sensible que, parmi les petites pièces, les gros douros abondent et que, par suite, sa méthode d'exploitation est excellente. Ja-

mais, en effet, Bou-Queçob, dans les plus beaux moments de son illustre maître, Ben-El-Medhha, n'a ramassé, sous l'aile de son bournous, une recette pareille. Il y a évidemment quelque chose, qui va mieux au cœur de l'Arabe, que les plus beaux accords de la lyre du barde, c'est la haine du nom chrétien.

Kraroubi, son argent ramassé, s'en va, d'un pied léger comme celui d'Achille, exploiter avec le même succès, tous les marchés à sa connaissance dans le pays arabe. Seulement il a soin pour plus de commodité de les choisir aussi loin que possible des points que nous occupons. De marché en marché et de tente en tente, notre heureux martyr finit par se constituer un fort beau patrimoine et prouver ainsi, d'une part, l'efficacité du châtement qui lui a été imposé, d'autre part, combien on était dans le vrai en comptant sur lui, pour une *grande propagande* à notre sujet. En ce qui touche ce dernier point, il y avait une petite erreur, non pas sur la quantité, mais sur la qualité, et raisonnablement on pouvait bien se tromper de ça.

Mais voici un nouveau cercle d'admirateurs; décidément les merveilles abondent à ce marché !

LE MÉDECIN BOU-MOUS.

En y regardant de plus près, nous sommes obligés de convenir que ces admirateurs apparents ne

sont que de simples spectateurs, bien que, pour quelques-uns, le sentiment de l'admiration soit ce qui les attire. Mais ce qui est certain, c'est que leur cercle est ma foi fort compacte et pourrait lutter avantageusement avec ceux que nous venons de parcourir.

A son centre se trouve une pierre plate assez large, sur laquelle un homme se tient debout sur une seule jambe, dans une attitude qui rappelle celle de Mercure, messager des dieux, bien que les ailes indispensables soient absentes du tableau. La jambe, sur laquelle pose cet homme, est nue jusqu'au sommet de la cuisse, ainsi que le permet facilement son costume, composé uniquement d'une tunique assez écourtée. Au-dessus du genou une corde la serre vigoureusement, à en juger par la dépression qu'elle produit dans la chair. Un peu plus bas, une série de petites incisions, faites circulairement à la hauteur du mollet, laissent échapper des gouttelettes de sang qui, en glissant vers la partie inférieure, y dessinent en lignes rouges les traces de leurs passages.

Un autre homme est accroupi sur ses talons et examine très-attentivement ce qui se passe devant lui. Un petit couteau ensanglanté, qu'il tient encore dans sa main droite, montre à ne pas en douter que c'est lui qui vient de travailler dans la chair du voisin, et que nous avons devant nous un médecin

et un malade, un opérateur et un opéré. C'est en effet, pourquoile cacher plus longtemps? El-Hhadj Bou-Mous, le plus illustre médecin des environs, qui, toujours sûr de sa main, continue à traiter ses malades en plein marché, afin que la réputation de son adresse et de ses cures merveilleuses, aille au loin jeter les fondements de sa gloire et, il faut le dire, lui amène des douros.

Bou-Mous est un personnage austère, grave, qui cause peu, mais qui en revanche agit beaucoup. Les rides de son front témoignent des labeurs de son esprit, et tout l'ensemble de sa personne inspire cette confiance, qui est le partage d'une science incontestée.

Rien de plus simple et de plus admirable que sa thérapeutique, et nous ne pouvons résister au désir d'en donner une idée en deux mots. Bou-Mous divise les maladies de l'homme en trois catégories distinctes, hors desquelles il n'en admet plus, quoique puissent en dirent les malades, qui, suivant un de ses aphorismes les plus chers, sont des ânes qui n'entendent rien à leur maladie.

1° Maladies cutanées.

2° Maladies des organes intérieurs.

3° Douleurs locales des membres.

Maintenant voici en deux mots sa méthode curative, aussi célèbre qu'efficace, et qui, malgré l'envie qui s'attache aux pas des grands hom-

mes, fait école et obtient les plus grands succès.

1° Pour les maladies cutanées, boire de la salsepareille indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à disparition de ladite maladie. Ses prescriptions à cet égard sont à ce point tenaces, que les jaloux de sa gloire prétendent que ses malades descendent dans leurs tombes un pot de tisane à la main.

2° Maladies des organes intérieurs. Ici deux grandes divisions se présentent. Celles qui depuis la ceinture montent vers la tête, et celles qui, depuis la même limite, descendent vers les basses régions.

Pour la première division : saignée à la tête à l'aide de petites incisions pratiquées sur la peau du crâne, après une strangulation suffisante et appropriée du sujet.

Pour la seconde division : saignée au bas des jambes; pratiquée sur la peau de la même manière que pour la première.

Le lecteur intelligent aura bien vite compris que le célèbre docteur Leroy a chez nous indignement emprunté à Bou-Mous la pensée de sa méthode curative; car, pour l'obtenir, il lui a suffi de remplacer les saignées à la tête par un vomitif, et celles du bas des jambes par un purgatif, modification imperceptible qui constitue un plagiat manifeste au premier chef.

Mais passons, un homme comme Bou-Mous s'inquiète peu des plagiaires.

3° Douleurs locales. Pour celles ci rien de plus simple. Bou-Mous les guérit radicalement par l'application du feu sur la partie malade ; opération qu'il a transportée à l'espèce humaine de l'espèce chevaline, dont il daigne quelquefois s'occuper, dans ses moments perdus, et qu'il pratique avec un succès infallible.

Joignez à cela, une adresse sans égale pour arracher les dents, qu'il fait toujours accompagner d'un morceau de la mâchoire, pour être plus sûr, dit-il, de ne pas laisser les racines : une habileté sans pareille pour raccommoder les membres cassés, en les tenant, jusqu'à guérison, dans un appareil de son invention : plus un onguent infallible pour la cicatrisation des blessures d'armes à feu ; une facilité incomparable pour l'extraction des balles logées dans la chair, et nous aurons une idée approchée, quoique bien incomplète, de la science et de l'habileté de notre docteur.

Quant à la section des membres, Bou-Mous la rejette complètement. Il tance très-vertement, à ce sujet, la manie de nos chirurgiens, qui pour une entorse, à ce qu'il prétend, vous coupent dextrement le pied et paraissent enchantés de la manœuvre. Bou-Mous traite ceux-ci d'ignares, et donne précisément pour preuve de leur incapacité, l'impossibilité où ils sont, de raccommoder une jambe tant soit peu avariée. Quant à lui, il prétend, à

l'aide de son onguent et de l'appareil dont il est l'inventeur, remettre en état le membre le plus broyé du monde, pourvu, bien entendu, qu'on lui en apporte tous les morceaux. Cette condition n'a évidemment rien d'exagéré pour un résultat de cette importance. En un mot, il a des idées tellement arrêtées sur tout ce qui touche à sa science, qu'il va jusqu'à soutenir que ses confrères ne sont que des charlatans, et que lui seul, possède le grand art de guérir.

Bou-Mous, on le voit, est doué d'une bonne dose de prétention, et si, comme certaines personnes penchent à le croire, ce travers est en raison directe du talent qu'on a, ce médecin doit être un homme d'une science considérable. Nous allons, du reste, le voir à l'œuvre, c'est-à-dire opérant et donnant des consultations devant nous, et nous pourrons ainsi nous faire une opinion raisonnée à son sujet.

Bou-Mous (*à son malade perché sur la pierre et toujours dans l'attitude que nous avons décrite*). — Tu ne sautes pas suffisamment sur ta jambe, comment veux-tu après cela, que le sang coule ?

LE MALADE. — Mais Sidi, c'est que je commence à être furieusement fatigué de cette jambe, et il me semble que voilà bien longtemps que tout mon corps y pose dessus.

Bou-Mous. — Sidi Abd-el-Kader ! Tous ces malades sont les mêmes. Ils veulent guérir et ne veulent pas faire les remèdes. Véritablement ils sont

stupides ! Saute donc. Est-ce que tu t'imagines que l'affection de ton foie s'en ira, si tu restes ainsi immobile ?

LE MALADE. — Sidi, je saute, mais, par la tête, du prophète, je n'en puis plus.

BOU-MOUS. — Saute. Il te faut ainsi sauter jusqu'à ce que tu ne sentes plus ta douleur.

Le malade suit en effet l'ordonnance du docteur, tant que ses forces le lui permettent, mais enfin ne pouvant plus aller, il s'avoue vaincu c'est-à-dire guéri, et le déclare publiquement devant la foule, qui adresse au médecin un murmure flatteur.

BOU-MOUS. — Je ne suis pas, moi, un charlatan; ta douleur pourra te revenir encore, mais comme alors ce sera une preuve que je ne t'aurai pas suffisamment tiré du sang, tu viendras me trouver et nous recommencerons.

LE MALADE. — Merci, Sidi, mais je crois bien être radicalement guéri. Combien te dois-je ?

BOU-MOUS. — Un rebéïa (*dix sous*).

Le malade donne la somme, qui certainement n'est pas exagérée, et se retire en boitant d'une manière sensible.

BOU-MOUS (*criant*). — A un autre !

S'avance un pauvre homme qui tient sa main sur la joue en faisant diverses contorsions de visage. Il n'est pas difficile de deviner qu'il s'agit pour lui d'une dent à faire arracher.

Bou-Mous. — Qu'est-ce, que veux-tu de moi?

LE MALADE. — Sidi, j'ai une dent qui me fait horriblement souffrir.

Bou-Mous. — C'est bien, je vais te l'arracher.

LE MALADE. — Mais, Sidi, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de la guérir avec un petit remède? j'avoue que j'aimerais mieux ça.

Bou-Mous. — Comment guérir avec un petit remède, me prends-tu pour un charlatan, un marchand de djédouels (*)? Contre une dent malade il n'y a qu'un remède, l'extraction prompte et radicale comme je la pratique.

Et en disant ces mots le médecin, dont la doctrine n'admet pas une longue contradiction, tire d'un sac placé à ses côtés une manière d'outil constellé de taches de sang et de petits lambeaux de chair, qui ne laissent aucune doute sur ses intentions.

LE MALADE (*fort inquiet de l'exhibition*). — Mais, Sidi, on m'avait dit pourtant que...

Bou-Mous. — Je sais bien que les médecins chrétiens prétendent guérir une dent malade avec certaine drogue qu'ils font, mais je soutiens, moi, qu'ils sont des ignares et qu'il n'y a que des maladroits incapables de l'arracher, qui peuvent afficher une pareille prétention. Sottise que tout ça.

LE MALADE. — Mais Sidi...

(*) Djédouels, talismans

Bou-Mous, ayant appris par une longue expérience, qu'un Arabe ne se laisse jamais arracher volontiers une dent, et qu'il faut toujours en venir à vaincre son irrésolution, par une douce violence, coupe court à la conversation, à l'aide d'une manœuvre hardie, dans laquelle il excelle, comme dans tout ce qui touche à son art. Il abat immédiatement son malade, et s'asseyant sur la pierre mentionnée plus haut, et qui paraît la pierre aux sacrifices, il étreint, dans l'étau de ses deux jambes, la tête à opérer, la figure tournée vers le ciel, le corps étendu sur le sol, le ventre en l'air. Dans cette attitude, Bou-Mous est évidemment maître de sa victime, dont les cris sont presque entièrement étouffés, et qui n'a pour protester, que les agitations télégraphiques de ses jambes.

Ce premier succès obtenu, il plonge dans la bouche ouverte par la pression, l'outil déjà exhibé, et le fixant sur la dent malade, il exécute l'opération à l'aide d'une torsion habile de la main droite. Un sourd gémissement à demi étouffé, et deux jambes qui se dressent en se tordant jusqu'à la tête de l'opérateur, témoignent que celui-ci n'a que trop bien réussi dans l'accomplissement de son projet. Et, en effet, en examinant attentivement la dent retirée, Bou-Mous s'aperçoit qu'elle n'est pas seule, et qu'elle est parfaitement accompagnée de sa voisine.

L'opérateur, dans la longue pratique de son art, avait vu souvent la dent extraite, accompagnée d'un morceau de la mâchoire, et ainsi que nous l'avons dit, il en tirait même une occasion d'éloge pour son talent; mais c'était peut-être la première fois, qu'il se voyait ainsi faire coup double sans le vouloir. Néanmoins cette circonstance inusitée ne paraît pas altérer sensiblement la sérénité de son front..

Bou-Mous. — Ah! ça, tu ne m'avais pas dit que tu avais deux dents malades ?

LE MALADE. — Comment, deux dents malades ? par la tête du prophète, je n'en avais qu'une !

Bou-Mous. — Allons, pourquoi dissimuler. Est-ce dans la crainte de payer double ?

LE MALADE. — Sidi, je te jure par le livre sacré, que...

Bou-Mous. — Soit. Eh bien, cela prouve que, comme la plupart des malades, tu ignorais ton mal. Oui, mon ami, tu avais deux dents gâtées, et la preuve, c'est que les voilà toutes les deux.

LE MALADE. — Sidi Abd-el-Kader ! cela est-il bien possible

Bou-Mous. — Parfaitement. L'une avait communiqué à l'autre sa maladie, ainsi que cela arrive fréquemment, et ayant du premier coup d'œil aperçu la chose, je les ai arrachées toutes les deux. pour t'éviter de recommencer une opération qui,

sans être douloureuse, à cause de l'adresse que j'y mets, n'en est pas moins désagréable.

LE MALADE (*enchanté*). — Ah ! Sidi quel grand docteur tu fais !

BOU-MOUS. — D'ailleurs, tu n'en paieras qu'une. Je ne suis pas un homme d'argent, chacun le sait; et je travaille plus pour la gloire que pour amasser quelques viles pièces de monnaie.

LE MALADE. — Sidi Abd-Allah ! Tu es le premier médecin du monde. Combien te dois-je ?

BOU-MOUS. — Un rebéïa. (*dix sous*).

Le malade paie son médecin, toujours fort raisonnable comme on le voit, et va suivant, ses prescriptions, se rincer la bouche, avec de l'eau fraîche, sur les bords de la rivière. Chemin faisant, il bénit mentalement l'adresse et la générosité de son opérateur. Mais celui-ci mérite évidemment mieux qu'un éloge muet, car il est impossible de se tirer plus adroitement d'un cas difficile, qu'il ne vient de le faire.

BOU-MOUS. — A un autre, voyons, dépêchons-nous !

A ce ton d'autorité se présentent successivement un Arabe affecté d'un rhumatisme articulaire, un second affecté d'une gastrite, un troisième galeux, un quatrième, fracturé de l'humerus et toute une pâle série de gens avariés, chacun dans une certaine mesure.

Bou-Mous n'est pas un seul instant embarrassé par les divers cas qui demandent à sa science une prompte guérison. Il sait suffire à tous, et son génie, comme celui de Mirabeau, semble se plaire dans les difficultés et appeler les obstacles, pour avoir le plaisir de les vaincre.

Le premier est prestement guéri par l'application d'une douzaine de pointes de feu sur le siège de la douleur ; le second, présentant ce cas intéressant d'une maladie qui, placée à la limite des régions inférieures et supérieures, paraît se jouer des deux grandes divisions posées aux maladies, par l'illustre médecin, est immédiatement vaincue par deux abondantes saignées pratiquées à la tête et au bas des jambes, empruntant ainsi son remède aux deux catégories qu'elle semble vouloir éviter ; le troisième reçoit l'ordre impératif de se livrer à une boisson abondante et incessante de tisanne d'hacheba (*salsepareille*) ; le quatrième voit son humerus convenablement rectifié et vigoureusement serré, dans l'appareil déjà signalé à l'attention du lecteur, et se retire avec la promesse d'une guérison radicale, s'il veut bien rester quaranté jours sans remuer son bras malade ; et ainsi des autres, sans que la science du docteur reçoive un seul démenti et soit un instant embarrassée par les difficultés qu'elle semble vaincre en se jouant, comme l'alcyon dans la tempête.

Bou-Mous continue ainsi le cours de ses succès avec une persévérance, qui ne peut trouver de comparaison, que dans celle du kadi, le vénérable Si Zerouki; car la nuit le trouve encore extrayant une dernière molaire à un patient qui, plus heureux que celui que nous venons de voir opérer, en est quitte, malgré l'obscurité, pour un tout petit accompagnement de mâchoire.

Ce dernier exploit achevé, Bou-Mous, ferme ses instruments, ramasse ses rebéias qui, placés les les uns sur les autres, ont fini par faire une somme fort raisonnable, et regagne sa tente. Chemin faisant, il songe au marché qui doit prochainement profiter de sa science, à la dureté des temps de paix, qui ne lui offrent pas une assez ample moisson de membres à raccommoier et de balles à extraire, et particulièrement à la concurrence effrénée que lui fait Bou-Adjeb, le marchand de talismans, un charlatan, un fripon, qui prétend guérir toutes les maladies avec des paroles, comme s'il y avait des remèdes possibles, en dehors de l'hacheba du feu et de la saignée !

Mais qu'est donc ce nouveau personnage ? Il mérite sans doute que nous fassions connaissance avec lui ; car s'il excite la jalousie d'un homme aussi considérable que Bou-Mous, ce ne peut être un personnage vulgaire.

LE MARCHAND DE TALISMANS.

Bou-Adjeb est un savant, de grand renom, qui comme les vedas, Moïse, Pythagore, Copernic, Pierre Leroux, Fourier, et bien d'autres encore, admet la puissance mystérieuse des nombres et y ajoute celle de certains signes cabalistiques. Sa science est beaucoup moins apparente que celle de son rival dans l'art de guérir, le vulgaire en comprend moins les ressorts, mais c'est précisément parce qu'il n'y voit goutte, qu'il l'admire et la recherche davantage. Ses prix sont du reste comme ceux de Bou-Mous, fixés dans les limites d'une sage modération, car l'instinct de la concurrence l'a conduit à les établir exactement pareils à ceux du premier. Un talisman, c'est-à-dire un remède infailible contre la maladie la plus opiniâtre, est donné par lui pour la bagatelle, d'un rebéïa, ni plus ni moins que pour une opération de cet affreux charcutier de Bou-Mous, comme il l'appelle.

Bou-Adjeb a d'ailleurs sur son rival des avantages manifestes qu'on ne pourrait nier sans mauvaise foi.

1° L'application de ses remèdes se fait sans aucune douleur, puisqu'il s'agit seulement pour le

malade, de porter sur une partie déterminée du corps, un morceau de papier écrit, plié dans une petite enveloppe de peau. Il est bien question quelquefois, il est vrai, d'avaler le susdit papier après l'avoir coupé en petits fragments, dans une certaine quantité d'eau, mais ce n'est que dans des cas extrêmement rares et pour des maladies d'une opiniâtreté sans pareille, dans lesquelles les djin (*), jouent un rôle particulier. Et même alors, le malade peut-il raisonnablement se plaindre du désagrement du remède, puisqu'il n'a ni odeur ni saveur ?

2° Bou-Adjeb étant d'un caractère modeste et réservé, comme il convient à un savant aussi consommé, fuit l'appareil public dans lequel Bou-Mous se plaît à opérer, circonstance qui oblige ses malades à dévoiler, à la foule, le secret de leurs infirmités. Retiré dans un coin obscur du marché, aucun cercle de badauds ne souille de son approbation bruyante le merveilleux de ses cures et ses malades ne viennent qu'un à un exposer, dans le calme du tête à tête, le mystère de leurs douleurs.

3° Non-seulement Bou-Adjeb guérit les maladies existantes avec un succès infaillible, mais encore il prévient celles que l'avenir pourrait vous

(*) Djin, démons.

réserver, y compris les accidents fortuits, tels que chute de cheval, blessure d'arme à feu, etc.

Bien mieux, et c'est ici où sa science brille de tout son éclat, non-seulement il guérit les personnes qui daignent l'honorer de leur confiance, mais encore il rend malades celles qu'on veut bien lui désigner à cet effet.

De telle sorte qu'il peut se dire à la fois, médecin et marchand de maladies; circonstance vraiment exceptionnelle, qui lui permet de réaliser des sommes considérables en lui donnant la faculté d'augmenter indéfiniment sa clientèle. Quel est, en effet, chez nous, le médecin qui, doué seulement du pouvoir de distribuer des maladies, n'aurait pas fait sa fortune en peu de temps? que serait-ce donc, s'il joignait à cette faculté, celle de les guérir!

Il est vrai que dans le cas de guérison, comme dans celui de distribution de maladies, Bou-Adjeb ne peut fixer l'époque où son talisman agira; mais c'est là le seul inconvénient de sa médecine, qui, sans ce petit tempérament, le rendrait l'homme le plus puissant de la terre.

Néanmoins et malgré cette circonstance atténuante, qui est le seul côté vulnérable de Bou-Adjeb, et par lequel Bou-Mous, lui fait à chaque instant les plus cruelles blessures, il est incontestable que la doctrine médicale du premier ap-

partient à une science bien supérieure à celle du second. C'est un fait qu'on peut avancer à *priori*, et sans entrer dans l'appréciation des résultats curatifs, toujours fort difficiles à constater.

Le rival de Bou-Mous est ordinairement établi en dehors du marché, dans un pli de terrain qui le cache à tous les yeux, mais où ceux qui ont besoin de son ministère, savent très-bien venir le trouver. Son aspect extérieur est convenable et même attrayant; ses vêtements sont à peu près propres, et sa figure a quelque chose d'aimable et de mystérieux à la fois, qui convient parfaitement à son rôle.

Il donne en ce moment une consultation d'une extrême délicatesse, à en juger par le soin avec lequel son client Ben-Omar, homme rustique et légèrement haineux, protège sa confiance contre les indiscretions involontaires de sa voix. Dans la crainte d'être entendu des quelques broussailles qui les entourent, et qui, suivant son opinion, ont des oreilles aussi bien que les murs, Ben-Omar parle à voix basse, et ne laisse tomber ses paroles qu'une à une, comme pour éviter qu'elles ne fassent du bruit en se heurtant.

BOU-ADJEB. — Par la tête du prophète ! je n'entends rien de ce que tu me dis, et si tu ne parles pas plus haut, il vaut mieux que tu t'en ailles et que tu ne me fasses pas perdre mon temps.

BEN-OMAR. — Mais Sidi, -c'est que mon affaire est d'une extrême délicatesse, et que j'ai une peur terrible qu'elle ne s'ébruite.

BOU-ADJEB. — Comment peux-tu avoir cette crainte, puisque nous sommes seuls et retirés dans ce coin, où je n'entends mes malades que séparément ?

BEN-OMAR. — Sans doute je ne vois personne autour de nous, mais il y a des oreilles si fines par le monde.

BOU-ADJEB. — Allons, ceci est de l'enfantillage. Explique-toi ou va en paix.

BEN-OMAR. — J'y suis, Sidi, m'y voici. Je serai bref sachant combien ton temps est précieux.

BOU-ADJEB. — Dieu soit loué ! j'écoute.

BEN-OMAR (*s'approchant juste à la distance de l'affinité des corps, les deux mains autour de la bouche, pour concentrer le son dans l'oreille de son interlocuteur.*) — Il s'agit de ma femme Zora.

BOU-ADJEB (*accoutumé aux confidences du docteur Charles Albert*). — Elle est malade ! tu veux la guérir. C'est bien.

Il se dispose à écrire le remède souverain.

BEN-OMAR (*arrêtant son bras*). — Et non, elle n'est pas malade.

BOU-ADJEB. — Mais alors à quel propos... ?

BEN-OMAR. — Ce n'est pas pour la guérir que je te consulte.

BOU-ADJEB. — Et pourquoi donc, s'il te plaît ?

BEN-OMAR. — C'est pour la rendre malade.

BOU-ADJEB. — Voilà qui est fort ! Et quel intérêt peux-tu avoir à la rendre malade ?

BEN-OMAR. — Pour la punir des traits qu'elle m'a faits.

BOU-ADJEB. — Eh, que ne la bas-tu, au lieu de la rendre malade ? En la battant tu la corriges sans dommage pour toi, en la rendant malade, tu lui enlèves de sa valeur et tu encours, par conséquent, une perte.

Combien t'a coûté ta femme ?

BEN-OMAR. — Cent douros.

BOU-ADJEB. — Eh bien, en la rendant malade elle ne vaudra plus que cinquante douros. C'est donc pareille somme que tu me proposes de te faire perdre. Tu es stupide et tu n'y songes pas.

BEN-OMAR. — Pardon, j'y songe parfaitement.

BOU-ADJEB. — Écoute Ben-Omar. Je suis un homme de confiance, et dans l'exercice de ma profession, je ne manque jamais d'éclairer les gens sur leurs véritables intérêts, surtout quand il s'agit de donner une maladie à un parent. Ainsi donc crois-moi, renonce à ton projet et va rosser ta femme comme elle le mérite ; ce sera tout profit pour toi et pour elle.

BEN-OMAR. — Mais Sidi, je ne puis pas la rosser. Ah ! si je pouvais !

BOU-ADJEB. — Sidi-Abd-el-Kader ! en voici bien d'une autre. Et pourquoi je te prie, ne peux-tu pas battre ta femme ?

BEN-OMAR. — Parce que chaque volée que je lui donne m'en vaut trois à moi, et deux fois plus fortes. L'une du père, l'autre du frère et la troisième de l'oncle.

BOU-ADJEB. — Tête du prophète ! ceci est à considérer.

BEN-OMAR. — Tu dois bien penser que je ne t'arrive pas, sans avoir déjà essayé du moyen que tu me proposes, et qui est évidemment le premier qui se présente à l'esprit. Mais il m'est absolument interdit. Dès que je la bats, la gueuse se sauve chez son père, et alors je ne tarde pas à recevoir mes trois volées, administrées par trois gaillards, contre lesquels je n'ai pas autre chose à faire, qu'à plier le dos et prier le prophète.

Tu vois donc bien que pour me venger, il me faut renoncer à ce moyen, et avoir recours à celui que tu peux seul mettre à ma disposition, et dans le plus profond secret, car tu comprends maintenant la délicatesse de ma position.

BOU-ADJEB. — Oui, certes. Néanmoins je crois de mon devoir de te rappeler encore une fois, qu'en rendant ta femme malade elle perdra nécessairement de sa valeur, et qu'elle deviendra en outre d'un difficile débarras.

BEN-OMAR. — Je ne l'ignore pas. Mais n'y aurait-il pas moyen de lui donner une maladie qui ne fût que passagère, et que je pusse provoquer chez elle dès qu'elle me paraîtrait le mériter?

BOU-ADJEB. — Certainement. Nous avons la colique, la migraine, les maux de dents, l'entorse et bien d'autres encore qui ne font que passer et ne laissent aucune trace.

BEN-OMAR. — Dieu soit loué ! voilà mon affaire. Je l'ai trouvée. Vends-moi une bonne colique qui torde les boyaux de la carogne, et que je puisse lui administrer quand bon me semblera.

BOU-ADJEB. — Je te vendrai une bonne, une excellente colique, comme tu peux la désirer, mais je dois t'avertir d'une chose, c'est que cette colique ne lui viendra pas juste au moment où tu le voudrais. Vois-tu, Ben-Omar, tu n'as pas ici affaire à un charlatan qui trompe son monde et se moque de lui. Je suis homme de bien et crains Dieu avant tout. Ta femme aura une bonne colique, une parfaite colique, mais je ne puis pas te dire quand.

BEN-OMAR. — *Sidi Abd-el-Kader!* c'est bien dommage. Est-ce qu'en payant plus cher il n'y aurait pas moyen d'obtenir ce que je veux ; un douro, même deux douros.

BOU-ADJEB (*qui pour deux douros ne veut certainement pas compromettre sa réputation et son commerce*). — La somme n'y fait rien. Tu me

donnerais mille douros, que je n'en pourrais pas davantage. Je ne suis pas ici pour te tromper et jamais tu ne trouveras le mensonge sur mes traces.

BEN-OMAR. — Allons soit, et puisqu'il n'y a pas moyen d'avoir mieux, vends-moi tout bonnement la colique que tu m'as dite. Mais qu'elle soit vigoureuse et que la chienne s'en souviene!

BOU-ADJEB. — Tu vas être servi.

Il fouille dans une manière de portefeuille qu'il a sous ses vêtements, et après avoir feuilleté quelques petits bouts de papier extrêmement barbouillés, il en retire un qu'il donne à son client.

BOU-ADJEB. — Tu le plieras en quatre, et le placeras adroitement au milieu de la ceinture de ta femme, sans qu'elle s'en aperçoive.

BEN-OMAR. — C'est bien, combien te dois-je?

BOU-ADJEB. — Un rebéïa, tu le sais. C'est mon prix.

BEN-OMAR. — Tiens, voilà. Dis-moi, est-ce qu'il n'y en a là que pour une fois?

BOU-ADJEB. — Sidi Abd-Alla! la question est plaisante. Trouve donc des gens qui te vendent plusieurs coliques pour un rebéïa!

BEN-OMAR. — Je ne dis pas. C'était seulement pour savoir.

BOU-ADJEB. — Il n'y en a que pour une fois. Quand le talisman aura opéré, tu reviendras me trouver, si tu es toujours dans les mêmes dispositions à l'égard de ta femme.

BEN-OMAR. — Sidi Abd-el-Kader ! si je revien-
drai ? je le crois bien !

Reste sur le bien.

BOU-ADJEB. — Va en paix.

Arrive un pauvre hère have, sec, jaune, et sentant la fièvre à distance. Il se traîne péniblement à l'aide d'un bâton, et finit par se laisser tomber sur son derrière, plutôt qu'il ne s'assoit, en exhalant un gémissement plaintif qui paraît le cri habituel de sa poitrine.

Bou-Adjeb le reconnaît aussitôt, et lui adresse le premier la parole, comme à un vieux client avec lequel il a de fréquentes relations.

BOU-ADJEB. — Tiens, c'est encore toi Bou-Hheuma, que je suis aise de te voir (*A part*). — Le diable t'emporte, tu ne crèveras donc jamais ?

BOU-HHEUMA. — Oui Sidi, c'est moi, et tu le vois, toujours dans le même état.

BOU-ADJEB. — Tu ne t'es donc pas servi du dernier remède que je t'ai donné ?

BOU-HHEUMA. — Comment, je ne m'en suis pas servi ? aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu et que notre seigneur Mohhamed est son prophète, je n'ai pas passé un instant du jour et de la nuit, sans songer sur quelle partie du corps il fallait l'appliquer pour qu'il produisit enfin l'effet désiré.

BOU-ADJEB. — C'est cela, très-bien, très-bien. Cette préoccupation fait l'éloge de ton esprit, Bou-

Hheuma, le remède est infaillible par lui-même, ce point ne peut être contesté, seulement il peut y avoir quelque doute sur la partie du corps où il est le plus avantageux de le porter, pour obtenir une complète guérison.

BOU-HHEUMA. — En désespoir de cause, Bou-Adjeb et aussi vrai que tu es un homme de bien, je l'ai mis partout où il était possible de le mettre, y compris même certain endroit que tu n'as sans doute pas l'habitude de désigner.

BOU-ADJEB. — Tu me pardonnes, honorable Bou-Hheuma, je le désigne quelquefois; cela dépend du genre de maladie.

BOU-HHEUMA. — Quoiqu'il en soit, ma guérison n'en a pas fait un pas, et je suis, comme tu le vois, toujours dans le même état; depuis tantôt six mois que tu me traites, la fièvre ne me quitte pas un instant, je sens que je m'en vais et que c'est fait de moi.

BOU-ADJEB (*A part*). — Tu n'as jamais dit plus vrai, vieux décrépît (*Haut*). Comment, c'est fait de toi, tu plaisantes, je crois? Mais une fois ta fièvre guérie, tu seras le plus vigoureux gaillard de tout le pays des musulmans.

BOU-HHEUMA. — Mais en attendant, Dieu m'enverra où il exerce sa miséricorde. Toutefois, avant, je suis décidé à tout essayer pour me guérir, et je vais aller consulter Bou-Mouïs.

BOU-ADJEB (*avec une exaspération contenue*). — Tu veux aller trouver Bou-Mous, dis-tu ? un boucher qui vous découpe un homme comme un mouton destiné à la vente, vas-y, mon ami, et tu m'en diras des nouvelles ?

BOU-HHEUMA. — Qu'est-ce que je risque ? j'ai la fièvre, moi, il ne peut rien avoir à me découper.

BOU-ADJEB. — Il ne peut rien avoir à te découper ! Mais toute sa médecine est là ; il te fendra la chair aux pieds et à la tête, sous prétexte de saignée, et faible comme tu es, tu ne pourras éviter d'y rester.

BOU-HHEUMA. — Sidi Abd-el-Kader ! Mais que faut-il donc que je fasse ? Faut-il que je me laisse crever dans mon coin comme un chien ?

BOU-ADJEB (*A part.*) — C'est ce que tu aurais de mieux à faire, que Dieu brûle ta tente (*Haut*). — Du tout, c'est moi qui te guérirai. Ta maladie est grave, c'est incontestable, mais c'est précisément parce qu'elle est grave qu'elle m'intéresse et que je veux en triompher.

BOU-HHEUMA. — Hélas ! Sidi, je commence à en désespérer. Voilà plus de trente rebéias que je dépense avec toi, en remèdes de toutes sortes, et je ne vois pas que j'en sois plus avancé.

BOU-ADJEB. — Oui, mais tu me rendras au moins cette justice, que si tu n'en es pas mieux, tu n'en es pas plus mal.

BOU-HHEUMA.—Oui, mais je suis toujours très-mal, et c'est ce qui, chaque jour, raccourcit mon espoir.

BOU-ADJEB. — Bou-Hheuma!

BOU HHEUMA. — Plaît-il, Sidi?

BOU-ADJEB. — Je te guérirai.

BOU-HHEUMA. — Ah! Sidi, si cela était possible!

BOU-ADJEB. — Bou-Hheuma, tu me connais, tu sais combien je suis sincère, franc, loyal et quelle horreur j'éprouve pour le mensonge!

BOU-HHEUMA. — Certes, Sidi!

BOU-ADJEB. — Eh bien, honnête Bou-Hheuma, ce qui fait que tu ne guéris pas, veux-tu que je te le dise?

BOU-HHEUMA. — Dis-le moi.

BOU-ADJEB.—Eh bien, mon pauvre Bou-Hheuma, aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu et que notre seigneur Mohhamed est son prophète, il y a du djin dans ton affaire.

BOU-HHEUMA.— Tête du prophète! il y a du djin dans mon affaire! Eh bien Bou-Adjeb, aussi vrai que tu es le plus savant médecin qui soit au monde, je m'en doutais. Mais comment faire maintenant?

BOU-ADJEB. — Comment faire? Est-ce que je n'ai pas remède à tout, et crois-tu par hasard que les djins peuvent me résister? Seulement l'essentiel pour moi, était de constater qu'il s'agissait de

djins et non pas d'autre chose. Maintenant que je suis fixé là-dessus, tu peux te considérer comme guéri et parfaitement guéri.

BOU-HHEUMA. — Gloire à Dieu ! gloire à Dieu ! qu'il allonge tes jours !

BOU-ADJEB. — Mais je te préviens, il s'agit ici d'un remède un peu plus cher et surtout plus difficile à prendre que ceux que je t'ai administrés jusqu'à ce jour, dans l'ignorance où j'étais de la cause de ta maladie.

BOU-HHEUMA. — Comment plus cher. Et combien coûtera-t-il donc, ce remède ?

BOU-ADJEB. — Quatre rebéïas, ni plus ni moins. Je suis homme de confiance avant tout, et ne veux pas te tromper.

BOU-HHEUMA. — Quatre rebéïas ! Mais c'est effrayant un prix pareil !

BOU-ADJEB. — Tu y renonces ?

BOU-HHEUMA (*Avec un soupir.*) — Allons, faisons encore ce sacrifice.

BOU-ADJEB. (*Il fouille un instant dans le portefeuille qui est son unique pharmacie, et en retire un papier beaucoup plus richement bariolé que les autres, car il est haut, en couleur et brille d'un certain éclat. C'est le remède souverain contre les djins. Le donnant à Bou - Hheuma.*) — Tiens, prends et écoute bien ce que je vais te dire sur la manière de l'administrer ; c'est là l'important.

BOU-HHEUMA. — J'écoute.

BOU-ADJEB. — Tu te feras transporter à la source d'eaux thermales des Beni-Indel, derrière l'Ouerse-nis; tu mettras de cette eau chaude dans un haléb (*), et tu y feras fondre ce papier, après l'avoir coupé en petits morceaux.

BOU-HHEUMA. — Bien.

BOU-ADJEB. — Ensuite, tu boiras la moitié de cette eau, et immédiatement après, tu te plongeras dans le bassin des eaux chaudes, et tu y resteras quelques instants.

BOU-HHEUMA. — Bien.

BOU-ADJEB. — En sortant de ce bain, tu iras immédiatement te placer sous la cataracte d'eau froide qui tombe de la haute berge en face, et tu en recevras une douche aussi longtemps que tu seras resté dans le bain.

BOU-HHEUMA. — Bien.

BOU-ADJEB. — Ceci fait, tu iras te placer tout nu sur le rocher qui domine l'oued hamam; tu t'étendras tout de ton long, le ventre en l'air, et tu y resteras jusqu'à ce que le soleil t'ait séché.

BOU-HHEUMA. — Bien.

BOU-ADJEB. — Une fois sec tu boiras alors l'autre moitié du remède, et ma foi, si tu ne te sens pas immédiatement guéri, je renonce à la médecine, me

(*) Haléb petit vase dans lequel on trait les vaches.

déclare le plus ignare des ignares, et vais immédiatement me faire couper les veines par cet affreux boucher de Bou-Mous.

BOU-HHEUMA. — Dieu soit loué! Dieu soit loué! je tiens enfin mon remède!

BOU-ADJEB. — Je te réponds de l'infailibilité de celui là (*A part.*) J'espère toujours que tu ne viendras pas t'en plaindre.

BOU-HHEUMA. — Dieu soit loué! qu'il augmente ton bien, et allonge tes jours!

Bou-Hheuma, après une manœuvre laborieuse, finit par se redresser et trouver, à l'aide de son bâton un équilibre suffisant, sur ses deux jambes.

BOU-HHEUMA. — Reste en paix.

BOU-ADJEB. — Holà, Bou-Hheuma!

BOU-HHEUMA. — Plaît-il, Sidi?

BOU-ADJEB. — Mais si tu me payais, avant de partir?

BOU-HHEUMA. — Comment, Sidi, je ne t'ai pas payé? Quelle distraction!

BOU-ADJEB. — Il est toujours temps de la réparer.

BOU-HHEUMA. — Tu m'as dit deux rebéïas, je crois.

BOU-ADJEB. — Eh non, quatre, vieux sourd.

BOU-HHEUMA. — Comment quatre? mais c'est horriblement cher!

BOU-ADJEB. — Le veux-tu, oui ou non?

BOU-HHEUMA. — Voilà, Sidi, voilà. Reste sur le bien!

BOU-ADJEB. — Va en paix. (*A part*), va au feu et que Dieu brûle ta tente. A-t-on jamais vu un rustre pareil, qui ne veut pas guérir, et qui tous les jours vient vous le dire! On crève quand on est comme ça et on laisse le monde tranquille.

Après avoir réparé sa distraction qui, nous sommes forcé de l'avouer, lui est très-habituelle, Bou-Hheuma s'éloigne avec un peu moins de peine qu'il n'est venu, soutenu qu'il est par l'espérance d'une prompte guérison.

A quelques jours de là, il se fait transporter aux eaux chaudes des Beni-Indel, et s'applique le remède de Bou-Adjeb, avec un scrupule de détails, à faire honneur à un Brahmane. Mais hélas, le soleil qui le sécha, l'opération finie, fut le dernier dont le pauvre homme vit les rayons. La dessiccation se fit si bien, qu'on le trouva raide comme un hareng saur, dans l'attitude exactement prescrite par le célèbre médecin.

Interpellé sur le triste résultat de son traitement, Bou-Adjeb répondit, sans s'émouvoir, que la chose ne l'étonnait nullement, attendu que le malade s'était permis plusieurs variantes dans l'application du remède. Ainsi par exemple, chose grave, il n'avait pas su diviser les doses de la boisson en deux parties parfaitement égales, et dès qu'on ne

suivait pas exactement ses prescriptions, il lui devenait impossible de répondre d'une guérison.

Qu'y avait-il à répondre? rien. C'est précisément ce que répondit l'interlocuteur.

Bou-Hheuma parti pour l'étape qu'on sait, survient une jeune femme, alerte, dégourdie, mais qui néanmoins paraît vouloir garder l'incognito, car contrairement à l'habitude des femmes des champs, sa figure est voilée par un pli de l'étoffe qui l'encadre.

Du plus loin qu'il la voit, Bou-Adjeb, qui paraît au courant des besoins de la clientèle féminine, tire sans hésiter deux talismans de son portefeuille, correspondant, à ce qu'il paraît, aux deux seules hypothèses admissibles. Le premier a le pouvoir d'expédier un maître insupportable, tel qu'un mari : le second jouit du don précieux de se faire aimer de celui qu'on aime.

BOU-ADJEB. — De quoi s'agit-il? Veux-tu te défaire de ton mari, ou bien t'en faire aimer?

LA FEMME (*sans hésiter*). — Je veux me défaire de mon mari, et m'assurer l'amour de mon amant, afin que je puisse l'épouser après la mort de l'autre.

BOU-ADJEB (*sans s'émouvoir*). — Tu veux donc les deux?

LA FEMME. — Oui, les deux.

BOU-ADJEB. — Fort bien. (*A part.*) Que n'ai-je toujours de pareils clients.

LA FEMME. — Donne.

BOU-ADJEB. — Tiens, voilà. Celui-ci est pour ton époux, celui-là pour ton amant. Je n'ai pas besoin de te recommander de ne pas les confondre.

LA FEMME. — Certes, je n'aurai garde.

Elle place celui qui concerne l'amant sur son cœur, et celui qui concerne le mari entre les deux semelles de sa pantoufle. Il est impossible, en effet, de les séparer avec plus de précaution, et d'une manière plus significative.

BOU-ADJEB. — Ecoute maintenant comment il faut les administrer. Le papier de ton mari, tu le couperas en morceaux imperceptibles et tu le lui feras avaler, dans le premier couscoussou (*) qu'il mangera : L'autre, tu le placeras, pendant le sommeil de ton amant, entre les deux chachias (**) de sa coiffure.

LA FEMME. — C'est bien, combien te dois-je ?

BOU-ADJEB. — Un rebéïa l'un, ça fait deux rebéïas.

LA FEMME. — Tiens, voilà.

BOU-ADJEB. — Ecoute avant de partir. Vous autres femmes, vous êtes toujours très-pressées en ce que vous voulez. Je suis homme de bien, je crains Dieu, et ne voudrais pas que tu puisses dire un

(*) Couscoussou, mets national de l'Arabe, qui ressemble beaucoup à la semoule.

(**) Chachia, calotte rouge, sorte de petit fez.

jour, Bou-Adjeb m'a trompée. Mes talismans produisent toujours leur effet, seulement je ne puis pas répondre du temps qu'ils mettent à agir. Ainsi ton mari mourra à coup sûr ; ton amant te sera certainement fidèle, mais il m'est impossible de te dire quand.

LA FEMME. — Peu m'importe, pourvu que cela arrive (*elle se sauve*).

BOU-ADJEB. — Fort bien. (*A part.*) Voilà une luronne qui va vite en affaires. Quelle différence avec cet affreux Bou-Hheuma !

Et ainsi se succèdent, sans interruption, la foule des clients que la célébrité de Bou-Adjeb attire auprès de lui. En faire la revue, serait impossible au Tasse lui-même, qui pourtant excelle dans l'art d'aligner les héros, et de les faire défiler. Contentons-nous de ce spécimen, et que les plus curieux aillent y voir eux-mêmes, chose facile à exécuter, car Bou-Adjeb ne cesse, comme son rival, de *voler* de marché en marché, dans le but élevé d'arrondir son patrimoine et d'asseoir sa réputation d'excellent médecin.

En quittant Bou-Adjeb, nous ferions bien d'aller nous reposer un instant au café de Bou-Sendjak, qui certainement est bien digne de piquer notre curiosité, mais voici deux Arabes qui causent dans un pli de terrain, avec tant de mystère, qu'il vaudrait peut-être mieux renvoyer notre visite à un

autre moment, et écouter un instant leur conversation. Approchons-nous donc avec précaution et écoutons.

L'AGENT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Nous trouvons nos deux hommes, le dos nonchalamment appuyé contre le talus du ravin où ils sont cachés, comme s'ils reposaient entre les deux bras d'un fauteuil à la Voltaire.

Le premier, El-Hhadj-Bou-Kera, est un gaillard de haute taille, vigoureux, robuste et doué d'une paire de mollets dont les muscles noueux, serrés, volumineux, signalent chez lui une longue pratique de la marche. Son ventre est fortement tenu dans une large ceinture de cuir, à laquelle pendent une balaska, sorte de portefeuille de voyage, et un couteau dans son étui. A ses côtés, repose un bâton noueux terminé en manière de massue, dont les atteintes n'offrent rien d'engageant, surtout quand on examine le bras qui doit le mettre en action. Le vêtement de Bou-Kera, est d'une simplicité qui dénote chez lui le besoin d'être libre dans ses mouvements, car il ne se compose que d'un burnous, d'une abaïa (*) et d'une calotte, qui fut sans doute rouge autrefois, mais qui, raisonnablement, ferait bien, à l'heure qu'il est, de ne plus afficher une pa-

(*) *Abia*, sorte de chemise.

reille prétention. Quoiqu'il en soit, l'ensemble du personnage est grave, austère, et a ce point rayonnant de force et de résolution, qu'il n'est vraiment guère probable, qu'il prenne jamais la fantaisie à quelqu'un de lui barrer le chemin. Cette circonstance le sert à ravir, car Bou-Kera fréquente et arpente journellement les grandes routes, à titre de courrier de la confrérie des Moulé-Taïeb, société religieuse la plus puissante de l'Algérie.

Au moment où nous le rencontrons, notre courrier vient d'Ouezan, petite ville du Maroc, à environ 22 lieues de Fez, où il est allé porter une dépêche au chef de la confrérie, le vénérable, l'auguste El-Hhadj-el-Arbi, qui, en échange, l'a chargé d'en remettre une autre de sa part, à Ben-Marabout, seigneur de Bessenés, grand moukedem (*) de l'ordre, jouissant d'une grande réputation de sainteté et de savoir. Sa mission accomplie, Bou-Kera est venu dans sa tribu prendre quelques jours d'un repos, que les devoirs de sa charge ne lui permettent jamais de prendre bien long, et ayant rencontré au marché un de ses bons amis, frère de l'ordre des Moulé-Taïeb, il l'a naturellement conduit dans le petit coin, où nous le voyons, pour s'entretenir un instant avec lui des pensées et des intérêts qui leur sont communs.

Son compagnon nous est donc ainsi parfaitement

(*) Moukedem, représentant.

connu; c'est un simple habitant de la tribu, vêtu comme tous, ressemblant à tous, et n'ayant pour le distinguer, qu'un petit air de naïveté qui dénote chez lui un penchant au merveilleux. Il se nomme Omar Ben-Kefifa et écoute très-attentivement la conversation de son ami, qu'il alimente par des questions et des observations fréquentes.

BOU-KERA. — Eh mon Dieu ! oui, je vois notre seigneur El-Hhadj-el-Arbi, exactement comme je te vois, et cela toutes les fois que j'ai une dépêche ou de l'argent à lui porter, de la part de Ben-Marabout. Mais par la tête de Moulé-Taïeb, l'argent n'est jamais bien lourd. Est-ce que vous vous êtes tous faits chrétiens dans le pays, que vous ne donnez plus rien pour notre sainte religion ?

BEN-KEFIFA. — Que veux-tu ? Nous n'avons plus grand'chose, le chrétien nous enlève tout; c'est un temps de misère et de désolation à passer.

BOU-KERA. — Je sais bien que le chrétien vous pille souvent, mais il est impossible qu'il ne vous reste pas encore quelques douros à envoyer à votre seigneur.

BEN-KEFIFA. — Nous y ferons de notre mieux, et pour ma part, je tâcherai de réveiller les zèles attiédés de nos côtés.

BOU-KERA. — C'est que vois-tu, notre seigneur El-Hhadj-el-Arbi en a besoin, et il ne cesse de l'écrire à Beu-Marabout.

BEN-KEFIFA. — Mais comment cela se fait-il, puisqu'il a, dit-on, la faculté de changer en or tout ce qu'il touche?

BOU-KERA. — Erreur, erreur, rien n'est plus faux. Vous autres ici, vous êtes loin, et vous vous figurez des choses, vraiment extravagantes. Il ne faut pas être aussi superstitieux que ça. Non, en aucune façon, El-Hhadj-el-Arbi ne change pas en or tout ce qu'il touche, c'est le prophète seulement, qui le fait à sa prière.

BEN-KEFIFA. — N'est-ce pas à peu près la même chose ?

BOU-KERA. — Mais non, encore une fois, non. Que vous avez ici de pauvres cervelles, et combien vous auriez besoin d'un peu voyager ! Je vais te faire comprendre la chose immédiatement. Tu as un caillou devant toi, là, tu le vois, n'est-ce pas ? El-Hhadj el-Arbi vient et le touche, ton caillou ne bouge pas. El-Hhadj-el-Arbi le pose à terre, invoque le prophète et le supplie de le changer en or, et aussitôt ton caillou devient un morceau d'or. C'est bien différent, et il est important de ne pas confondre ces choses-là.

BEN-KEFIFA. — Mais enfin, cher Bou-Kera, il me semble bien que de cette manière là El-Hhadj-el-Arbi peut se procurer autant d'or qu'il en veut.

BOU-KERA. — Que tu es bien de ton pays et que l'ignorance est une chose pitoyable ! Le prophète

change bien en or un caillou, à la prière de El-Hhadj-el-Arbi, mais c'est pour faire éclater sa sainteté aux yeux de tous et non pas pour que celui-ci en fasse un objet de spéculation, est-ce clair ça ?

BEN-KEFIFA. — Ah ! je comprends, c'est à titre de miracle que le prophète lui accorde cette faveur.

BOU-KERA. — C'est cela, mon cher Ben-Kefifa, et je vois avec plaisir que tu commences à saisir la distinction. Le prophète change un caillou en or, à la demande de notre seigneur El-Hhadj-el-Arbi, c'est fort bien, mais s'il lui voyait mettre le caillou dans un coffre et redemander le miracle, afin de le remplir, le prophète le lui refuserait net. El-Hhadj-el-Arbi ne fait pas mystère de la chose, et il l'a répété cent fois en ma présence.

BEN-KEFIFA. — J'y suis tout-à-fait, c'est clair comme le jour. Mais on dit qu'El-Hhadj-el-Arbi habite à Ouezan, dans un palais de diamant.

BOU-KERA. — Voilà encore de ces exagérations que je déteste, parce qu'elles nous font passer pour ce que nous ne sommes pas, aux yeux de certaines gens. Ce n'est pas son palais qui est en diamant, mais seulement sa chambre à coucher, où il reçoit les visites du prophète, et où personne que lui ne peut pénétrer. Vous êtes vraiment curieux ! d'une petite chambre en diamant faire tout un palais. C'est prodigieux !

BEN-KEFIFA. — Que veux-tu ? quand on est loin on ne peut pas tout savoir. C'est comme ce qu'on nous dit de son âge, et de celui de sa mule, cela paraît un peu extraordinaire.

BOU-KERA. — Et qu'est-ce qu'on dit, s'il te plaît, de son âge et de celui de sa mule ? Je ne serais pas fâché de le savoir.

BEN-KEFIFA. — On dit que notre seigneur El-Hhadj-el-Arbi, est dans sa deux-cent-cinquantième année, et que sa mule est dans sa deux-centième.

BOU-KERA. — En voici bien d'une autre, à présent. Tête du prophète ! Est-il bien possible, que la sottise humaine en arrive à ce point-là ? Comment peux-tu, mon pauvre Bou-Kera, te mettre en tête de pareilles niaiseries, qui nous compromettent aux yeux des gens sensés ?

BEN-KEFIFA. — Mon Dieu, moi je ne fais que répéter ce que j'entends.

BOU-KERA. — Veux-tu que je te dise la vérité sur ces déplorables exagérations ?

BEN-KEFIFA. — Volontiers.

BOU-KERA. — El-Hhadj-el-Arbi a à peine cent-cinquante ans depuis le Ramadan (*) dernier, et sa mule en a juste cent, ce mois-ci.

BEN-KEFIFA. — Vraiment, que ça ?

BOU-KERA. — Que Sidi Abd-Alla me brûle, s'ils

(*) Ramadan, mois de jeûne.

ont un jour de plus que ce que je viens te dire là. Trêve à ces sornettes qui nous font passer pour des imbéciles ; il est de notre devoir de les combattre les premiers, afin qu'on ne nous les attribue pas.

BEN-KEFIFA. — Très-bien parlé. Mais il est important de bien savoir les choses.

BOU-KERA. — Eh mon Dieu! je ne cesse de les montrer telles qu'elles sont, aux nombreux frères que je rencontre dans mes voyages.

BEN-KEFIFA. — Mais dis-moi, que dit-on du Moulé-Saâ (*), chez les grands de l'ordre, et particulièrement chez notre seigneur?

BOU-KERA. — Comment vous ne savez pas cela? Mais que savez-vous donc? Ah! mes pauvres gens que vous êtes arriérés. Vous vous transmettez des bêtises, des mensonges, et les choses importantes vous en ignorez le premier mot. Sidi Abd-el-Kader! c'est à ne pas y croire.

BEN-KEFIFA. — Eh mon Dieu! tu le sais, nous sommes loin ici, et nous ne savons pas grand'chose.

BOU-KERA. — Le Moulé-Saâ? Mais à quelle époque voulez-vous qu'il vienne, si ce n'est à l'époque prédite?

BEN-KEFIFA. — Mais comme les prédictions sont nombreuses à ce sujet, nos savants eux-mêmes n'étaient pas fixés sur ce fait important.

(*) Moulé-Saâ, messie promis aux Arabes par les prophètes.

BOU-KERA. — C'est vrai, il y avait en effet certaines incertitudes à cet égard, mais ces incertitudes ont été levées déjà depuis longtemps par notre seigneur. Le Moulé-Saâ arrivera en 1270 et sortira de Sous-el-Akeci, suivant la prédiction de Ben-el-Benna, qui est la seule qu'il faille croire. El-Hhadj-el-Arbi assure qu'il est déjà descendu du ciel sur la terre, et qu'il attend, dans le secret d'une retraite mystérieuse, que les temps soient accomplis. Il connaît cette retraite, mais, comme tu le penses bien, il n'en parle à personne, et ne la dévoilera qu'au moment où cela sera nécessaire.

BEN-KEFIFA. — Quelle bonne nouvelle! Mais cela est-il maintenant bien certain?

BOU-KERA. — Le doute n'est plus possible.

BEN-KEFIFA. — Et les chrétiens, que deviendront-ils?

BOU-KERA. — Les chrétiens seront tous exterminés jusqu'au dernier, et leurs os seront employés par le Moulé-Saâ, à bâtir, sur le sommet du Zakkar, une énorme mosquée qui sera vue de toute la terre.

BEN-KEFIFA. — Gloire à Dieu! gloire à Dieu! c'est magnifique!

BOU-KERA. — Mais d'ici là, il paraîtra un grand nombre de faux Moulé-Saâ, qui agiteront le pays. El-Hhadj-el-Arbi conseille de les laisser faire et de

ne les seconder que dans le cas où il n'y aura pas chance de se compromettre avec les chrétiens. Les tribus éloignées peuvent les suivre, mais les voisines doivent s'abstenir de toute manifestation qui tournerait à leur détriment.

BEN-KEFIFA. — S'il doit venir beaucoup de faux Moulé-Saâ, comment alors les musulmans feront-ils pour reconnaître le véritable ?

BOU-KERA. — Notre seigneur El-Hhadj-el-Arbi nous le désignera lui-même, par ses agents de tous les degrés.

BEN-KEFIFA. — A la bonne heure, et voilà qui me rassure complètement.

BOU-KERA. — Ne crains rien, vous serez prévenus assez à temps, et ce sera une époque où mes jambes ne resteront pas oisives à côté de mon bâton.

BEN-KEFIFA. — Mais dis-moi, y a-t-il longtemps qu'il n'est plus venu d'envoyé du ciel ?

BOU-KERA. — Dans ces derniers temps il en est peu paru. Il faut d'ailleurs s'en méfier, car ces prétendus envoyés du ciel sont quelquefois des envoyés du diable, et, au premier abord, il est difficile d'en faire la distinction. El-Hhadj-el-Arbi recommande d'y faire la plus grande attention, et d'y apporter la plus grande réserve.

BEN-KEFIFA. — Mais comment faire ? C'est bien délicat.

BOU-KERA. — Pardon, c'est encore assez simple quand on a un peu d'expérience de la chose. D'abord, les véritables envoyés du ciel apparaissent le plus souvent en songe; ensuite, ceux qui viennent du diable éprouvent la plus grande peine à s'élever vers le ciel, à la manière des oiseaux, et c'est en exigeant d'eux cette épreuve qu'il est toujours facile de les reconnaître.

BEN-KEFIFA. — Vraiment?

BOU-KERA. — Tout récemment en passant près du grand pic de l'Ouersenis, je trouvai, au douar des Ouled-Ismaïl, un imbécile qui voulait jouer ce rôle, et qui ma foi, commençait à produire un certain effet. Malheureusement pour lui, j'arrivai à temps pour dévoiler sa fourberie. L'abordant je lui dis : puisque tu te dis envoyé du ciel, fais-moi le plaisir de t'envoler d'ici, jusqu'au sommet du pic et quand je t'aurai vu faire, je te croirai. Le fils de chien se trouble à mon apostrophe, comprenant à qui il a affaire. Néanmoins, comme il craignait un mauvais parti de la part des Ouled-Ismaïl, qui ne plaisantent pas, quand on se moque d'eux, mon pauvre cuistre fait bonne contenance, et se dispose à me satisfaire. Il monte sur un chêne qui était près de nous, pour prendre plus facilement son vol, à ce qu'il assure, étend ses bras, s'élance, et tombe comme un mulet, qu'il était, sur l'épaule droite, qu'il se brise. Les Ouled-

Ismail, furieux d'avoir été joués, se précipitent sur lui et le mettent en pièces (*).

BEN-KEFIFA. — Sidi Abd-el-Kader !

BOU-KERA. — Je te cite cet exemple entre plusieurs. Ainsi, tu le vois, rien de plus facile que de faire la distinction qui t'embarrasse.

BEN-KEFIFA. — Je n'aurais pas osé le mettre à l'épreuve comme tu l'as fait, j'aurais eu trop peur qu'il ne me jette un sort.

BOU-KERA. — Bah ! On se guérit des sorts comme des autres maladies. Avec un douro, Ben-Marabout vous débarrasse des plus tenaces.

BEN-KEFIFA. — Et toi, dis-moi, y a-t-il longtemps que tu n'as pas rencontré de véritable envoyé du ciel ?

BOU-KERA. — Oui, il y a assez longtemps, j'en suis vivement contrarié, car de cette façon-là je ne suis plus au courant de rien.

BEN-KEFIFA. — Tu les voyais en songe ou en réalité ?

BOU-KERA. — Le plus souvent en songe. Je t'avouerai que j'aimais mieux ça. C'est plus commode, et puis on ne risque pas de faire erreur.

BEN-KEFIFA. — Dis moi, mon excellent Bou-Kera, toi qui converses souvent avec les élus de Dieu, dis-moi tout ce qui arrivera l'année prochaine.

(*) Historique, comme d'ailleurs tous les faits reproduits dans le cours de ces scènes.

Aurons-nous la paix ou la guerre, la récolte sera-t-elle bonne ?

BOU-KERA. — Mais puisque je te dis que je ne rêve plus, que veux-tu que je sache ?

BEN-KEFIFA. — Quel dommage !

BOU-KERA. — Si Dieu m'envoyait mes bons songes d'autrefois, alors tu pourrais m'interroger, et j'aurais à te répondre. Mais maintenant, je ne sais plus rien de rien. C'est comme une maladie, j'en parlerai à notre seigneur et je le prierai de m'en guérir.

BEN-KEFIFA. — C'est bien malheureux !

BOU-KERA. — Certainement, car dans ma position il me faut absolument des rêves, pour savoir des nouvelles et répondre convenablement aux gens qui m'interrogent.

Mais nous avons assez causé comme ça, levons-nous et allons faire un tour de marché. J'ai encore beaucoup de personnes à rencontrer et bon nombre de lettres à distribuer de la part du Moukedem.

Ils partent en effet et se perdent, en un instant, dans les flots de la multitude. Abandonnons-les puisqu'ils nous laissent, et allons nous reposer comme c'était notre intention au café de l'honorable Bou-Sendjak, que nous n'avons vu apparaître qu'un moment, dans le cérémonial de sa charge, devant le kaïd Sid-Moustapha, et qui mérite à tous égards, une connaissance plus approfondie.

LE KAOUADJI (*) BOU-SENDJAK ET SON AMI
BOU-TEBOUL.

Il y a loin, nous devons en convenir, du café de Bou-Sendjak à celui des mille colonnes, eh bien, malgré la différence énorme qui sépare les deux établissements, en ce qui concerne le luxe des décorations, beaucoup de personnes, je parie, aimeraient mieux aller prendre leur tasse dans le premier que dans le second. Car si celui-ci l'emporte en magnificence, l'autre mérite la palme de l'originalité ; et quant à la boisson qui s'y débite, ce n'est que là qu'on peut en boire de pareille.

Le corps de l'établissement se compose d'une tente prétendue en poils de chameau, mais qui ne connut jamais de ces poils, que ceux que le vent du désert, peut emporter dans ses tourbillons. Elle est d'ailleurs d'une noirceur qui peut défier toutes les teintures de ce genre, et cette circonstance sert particulièrement à accréditer l'opinion qu'elle est réellement en poils de chameau et cela si bien, que Bou-Sendjak lui-même, dans ses moments de gaité et par suite de facile illusion, finit par le croire comme bien des gens (**).

(*) Kaouadji, cafetier.

(**) Il est bon de faire remarquer que la tente en poils de chameau est un objet de grand luxe.

Mais cette tente offre plusieurs inconvénients notables et la vérité nous oblige à les signaler. Premièrement elle est très-imparfaitement fixée au sol, car deux montants tordus et quatre piquets fendus, sont seuls employés à cet usage. Il en résulte que le plus léger zéphir la fait osciller comme un panache au vent, et que la plus simple bourrasque l'emporte dans son vol, comme un ballon. Secondement, elle est trop petite, circonstance qui oblige les nombreuses pratiques de Bou-Sendjak, à se tenir au dehors, accroupies sur leurs jarrets pendant tout le temps que dure la consommation. L'intérieur étant du reste encombré d'approvisionnements et de paquets de formes diverses, il n'y a pas à songer un instant, à y faire entrer même les amis, qui se contentent généralement, d'occuper le seuil de l'entrée, le dos contre le premier montant et le nez sur le fourneau.

Il y a donc là, nous ne pouvons le nier, deux inconvénients majeurs au corps principal de l'établissement. Absence de solidité d'une part, absence de places d'autre part, pour les consommateurs. Mais voici le raisonnement que se fait Bou-Sendjak, dans sa profonde sagesse, et qui explique parfaitement son impassibilité absolue devant les accidents qui en résultent.

« Si ma tente était spacieuse et solide, le consommateur dans ses prétentions insatiables, ne man-

querait pas de vouloir y pénétrer pour y avaler sa tasse de café, à l'abri du vent et du soleil. Il en résulterait que je ne pourrais en satisfaire qu'un nombre limité, car tous ceux qui n'y trouveraient pas place, ne voulant pas se trouver dans une position d'infériorité vis-à-vis des autres, ne manqueraient pas de s'en aller sans rien prendre. Ma clientèle se trouverait ainsi réduite à des proportions minimales, et j'y perdrais par suite, toute mon importance. Tandis qu'ayant une tente à la fois trop petite et menaçant de partir à chaque tourbillon, personne n'est tenté d'y pénétrer, et d'autant mieux que j'ai toujours soin de la bourrer de manière à décourager les plus hardis. Il en résulte 1° que mes consommateurs sont tous obligés de rester dehors, 2° que j'ai un nombre illimité de places, circonstance extrêmement avantageuse et qui doit m'envier tous les établissements du même genre.»

« Donc au lieu de consolider ma tente et de l'agrandir, comme certains petits esprits me le conseillent quelquefois, c'est tout le contraire que je serais disposé à faire, si mon but n'était pas déjà suffisamment atteint. »

Est-il possible d'être à la fois plus logique et plus clair, et peut-on exiger un raisonnement plus serré, plus concluant, de la part d'un homme qui, comme Bou-Sendjak, n'a pas lu l'*Organon* d'Aristote ?

Mais passons à la description des instruments de la fabrication, deux objets qui méritent tout notre intérêt.

Le fourneau est un simple trou en terre au fond duquel deux pierres, séparées, laissent au feu l'air dont il a besoin pour vivre, et supportent, en même temps, une grosse bouilloire en tôle, qui ne cesse ainsi, un seul instant, de fournir l'eau chaude nécessaire. Ajoutez à cette pièce essentielle, une petite cafetière de la contenance d'une tasse, tenue à son flanc, par une tige démesurément longue; douze tasses, semi-sphériques, dont six fendues ou ébréchées et six en assez bon état; enfin un plateau rond, en vieux fer blanc, autrefois magnifiquement bariolé, maintenant absolument privé de couleurs, mais en revanche tourmenté, bosselé comme une carte en relief de la Suisse, et vous avez, sans en omettre un clou, tout le matériel qui suffit à Bou-Sendjak pour asseoir dans le public, une réputation incontestée, et attacher à ses pas une clientèle nombreuse et enthousiaste.

Quant à la fabrication, voici comment il la pratique.

Il regarde d'abord le consommateur avec des yeux scrutateurs, tout en le gratifiant de quelque gentillesse, et suivant le résultat de l'examen qu'il vient d'en faire, il met, dans la petite cafetière, une pincée, ou deux, ou trois, ou quatre, mais jamais

plus, d'une certaine poudre noirâtre qu'il croit, en conscience, être du café et que le commerce véridique lui donne en effet pour tel. Ceci fait, il remplit la susdite cafetière avec l'eau chaude de la bouilloire, la tient un instant sur les charbons, à l'aide de la longue tige dont elle est armée, puis verse le tout dans une des tasses qui attendent, autour du fourneau dans un désordre charmant, qu'on veuille bien les employer.

Le consommateur craignant que le breuvage ne tente, par le repos, une certaine clarification, le secoue adroitement et l'ingurgite en poussant un ronflement aspiratoire qui n'a de nom dans aucune langue, pas même en langue arabe, qui pourtant est très-forte en gosier.

On sera peut-être étonné d'apprendre que Bou-Sendjak mesure la dose de la poudre noire, sur la mine de la pratique, et on ne trouvera pas suffisamment justifiée cette application nouvelle de la théorie des proportions, que Pythagore n'avait pas soupçonnée. Que serait-ce donc, si j'ajoutais qu'il arrive fréquemment à Bou-Sendjak de n'en pas mettre du tout, de cette poudre noire, prétendant que la cafetière, qui sert à faire tant de cafés, en a par elle-même assez le goût, sans qu'il soit besoin d'en ajouter encore ? c'est pourtant là un fait incontestable et surtout incontesté, parmi les nombreux consommateurs qui viennent à son établissement. Mais

comment justifier une pareille indécatesse ? Donner de l'eau noire pour du café, n'est-ce pas dans tous les pays une action condamnable ? Nous ne le nions pas, et pourtant dans le cas qui nous occupe, cette action est parfaitement justifiable, ainsi qu'on va le voir.

Premièrement, Bou-Sendjak, en vieux militaire qu'il est, pousse le respect de la hiérarchie à un point tel, qu'il veut l'établir partout, même dans les gosiers de ses pratiques.

Secondement, ses pratiques viennent chez lui, boivent son café, sont charmants à son égard, mais partent, oubliant toujours la petite formalité du paiement.

Il en résulte donc qu'il ne vend pas son café, mais qu'il le donne. Dans ces conditions, a-t-il oui ou non le droit d'en proportionner les doses, suivant son bon plaisir, comme nos anciens rois ? La réponse n'est pas douteuse. Je n'ignore pas qu'en France et dans toute l'Europe, on vit dans cette illusion qu'une tasse de café chez un cafetier arabe se paie un sou, et on est convaincu que le consommateur ne détache pas ses pieds de l'établissement, sans avoir au préalable détaché de sa bourse une pièce de cinq centimes. C'est là une de ces grosses erreurs que l'humanité traînera peut-être encore longtemps après elle, comme elle a fait souvent de bien d'autres, mais qu'il n'en est pas moins impor-

tant de signaler. En principe, cela est vrai; le consommateur arabe doit, en effet, payer la somme indiquée. On en voit même quelques exemples sur le littoral, où la civilisation a déjà commencé ses *rages*, mais en réalité, et particulièrement dans les régions intérieures qui nous occupent, la gratuité du café est un fait si bien établi, qu'il n'y a plus qu'à s'y soumettre, ou en profiter.

Bou-Sendjak, plus réfractaire que ses confrères, y fait bien encore une certaine opposition, mais ses efforts ne font que constater son impuissance et la victoire du consommateur. Il a pour chaque habitué un petit morceau de bâton, sur lequel une série pressée de coches, inscrit, à défaut d'un registre que de graves raisons lui empêchent de tenir, le compte rigoureux des tasses absorbées. Mais comme, d'une part, le nombre de ses habitués est grand, et que d'autre part, la persistance de ceux-ci à ne pas payer ne se lasse pas un instant, il en résulte que les bâtons deviennent si nombreux et si confus au fond de ses paniers, qu'en désespoir de cause, Bou-Raléïa, son garçon, finit toujours par les utiliser, en les mettant sous le fourneau. Toutefois l'auto-da-fé accompli, Bou-Sendjak n'en persiste pas moins dans sa résistance, et après avoir gourmandé l'imprudence de son agent, se remet à tailler ses petits bâtons et à recommencer ses coches de plus belle.

Néanmoins nous sentons qu'une explication devien-
tici nécessaire. Comment fait donc Bou-Sendjak,
pour pratiquer un commerce qui ne lui offre que
des chances de perte? Comment fait-il donc, pour
distribuer du café à tout venant, sans espoir d'une
juste rétribution? Si Bou-Sendjak, en effet, n'avait
que des pertes à retirer de son industrie, il y a gros
à parier qu'il ne l'exercerait pas longtemps. Mais
c'est que loin d'y perdre, il y réalise, au contraire,
des sommes très-satisfaisantes, sans compter la
considération qu'il amasse autour de sa per-
sonne.

Nous touchons évidemment au point intéressant
de la question économique qui nous occupe. Voici
comment ce phénomène, d'abord si mystérieux,
s'explique et se comprend.

Si la grande majorité des consommateurs de Bou-
Sendjak ne paie pas, une fort respectable minorité
paie et paie fort bien. De là compensation et même
bénéfice considérable.

Nous avons vu déjà un exemple de cette compen-
sation, quand Bou-Sendjak, a empoché devant nous,
deux douros, donnés par le kaïd Sid-Moustapha,
pour un liquide noir jeté aux pieds de son cheval.
Cet exemple est loin d'être le seul. Tous les chefs,
les hommes importants, les riches, les vaniteux, et
cette dernière catégorie n'est pas la moins compacte,
se croient obligés de payer leur tasse de café, qui,

un réal (*), qui, un douro, qui, même plus. Or si on songe qu'il n'y a guère que cette classe de consommateurs qui goûtent, en effet, de cette poudre noire, prise pour du café ; que les coutumiers des cochés, à moins que ce ne soit des gens du makrezen (**), ne hoivent absolument que de l'eau de la bouilloire, noircie au contact de la cafetière ; que Bou-Sendjak n'a d'ailleurs aucun frais à payer, ni loyer, ni ameublement, ni luminaire pas même son garçon Bou-Raléïa, qui ne se solde qu'avec les gratifications du public et les nombreuses taloches de son patron, on comprendra aisément, que l'industrie du cafetier arabe n'est pas aussi déplaisante qu'elle le paraissait d'abord, et qu'elle permet au contraire, de réaliser de fort honnêtes bénéfices.

Mais les avantages matériels, ne sont pas les seuls qui accompagnent une pareille position. La considération, une certaine influence, la gloire même quelquefois, y font un magnifique cortège. Un cafetier arabe est un orateur, qui peut raconter ses exploits à un auditoire nombreux, et toujours renouvelé ; la trompette de la renommée est pour lui parfaitement inutile, car il est à lui-même sa propre trompette, et Dieu sait avec quelle vigueur il en sonne. Il est vrai que pour chanter ses hauts faits, il faut bien qu'il en ait commis quelques-

(*) Un réal, environ 2 fr.

(**) Gens du makrezen, fonctionnaires publics à tous les degrés.

uns. Mais d'abord, tout cafetier arabe s'est toujours préalablement illustré quelque peu; ensuite, quand par hasard il n'a pas suffisamment d'illustration propre, sa verve poétique y supplée surabondamment. Empressons-nous de dire, à la gloire de Bou-Sendjak, qu'il n'est heureusement pas dans ce dernier cas, et que pour captiver son auditoire, il lui suffit de raconter comme Ossian, les exploits de sa belle carrière militaire, avec les seules petites variantes que la nature d'un pareil sujet comporte.

Bou-Sendjak, en effet, est né dans un camp turc, et il se pique d'avoir dans les veines un peu de ce sang illustre et dominateur. Tout jeune, il courut les aventures avec les Noubas (*) qui tenaient garnison dans les diverses villes, et sa bonne mine l'ayant plus tard fait distinguer, par le bey Hhassen d'Oran, celui-ci l'éleva à la dignité de mokhali, sorte de garde-du-corps attaché à sa personne. Il fit en cette qualité une série incalculable d'expéditions *turques*, à travers les tribus, et s'y distingua aussi *turquement* que qui que ce soit au monde. A notre arrivée dans le pays, après nous avoir combattus énergiquement, il finit par se jeter enfin, dans le plateau de la balance qui penchait de notre côté, et, il peut le dire sans trop d'exagération, ce fut son concours puissant qui

(*) Noubas, garnisons turques.

nous assura le triomphe. Sous nos drapeaux, ses exploits recommencèrent avec un tel éclat, qu'il finit par se trouver un beau jour maréchal de logis de spahis, position brillante et digne de lui. Mais la paix venant, et avec elle certain sentiment de lassitude, Bou-Sendjak, son congé fini, suspendit son glaive, à la Kouba (*) de son marabout, et se disposa à goûter un repos justement mérité. Mais que peut devenir un guerrier illustre dans les loisirs de la paix, si ce n'est cafetier? Où peut-il chanter l'épopée chère à son cœur, si ce n'est devant un auditoire naturellement adouci et rendu sympathique par un breuvage qu'il ne paie pas? Bou-Sendjak acheta donc le matériel décrit plus haut, qui ne lui coûta pas cher, grâce à une heureuse occasion, et se proclama un beau jour, à la face du peuple, cafetier arabe! son avènement fut salué par des gosiers sympathiques, et fort altérés. Tout le monde trouva que c'était la seule carrière qui convînt à un homme d'une telle importance, et la foule se précipita autour de son fourneau.

Depuis, la réputation de Bou-Sendjak n'a fait que grandir et sa bourse grossir; il est aimé du peuple, choyé des grands, fiers d'avoir parmi eux un cafetier dont les veines renferment de ce sang turc qui les fit si souvent trembler. Il en résulte

(*) Kouba, chapelle.

que Bou-Sendjak, qui pratique d'ailleurs une saine philosophie, ne changerait pas sa position pour celle du plus grand bey de la terre, trouvant la sienne bien préférable, surtout en ce qui touche à la strangulation, terme obligé de l'autre.

Il y aurait peut-être à se demander comment Bou-Sendjak a pu être immédiatement au courant des petits détails de la fabrication. A cela il n'y a qu'une réponse à faire, et il est malaisé d'en trouver une plus péremptoire : c'est que cet homme remarquable joint à toutes ses qualités déjà si brillantes, si variées, celle de n'ignorer de rien, de savoir tout, absolument tout. Faire du café a donc été pour lui une affaire d'amusement aussi simple que d'en boire une tasse.

Au moment où nous arrivons devant son établissement, nous le trouvons causant avec un ami, qui doit jouir de son intimité la plus profonde, car il occupe cette place privilégiée dont nous avons parlé plus haut. Il est sur le seuil de la tente, le dos contre le montant, et son nez aspire avec un certain air de satisfaction les arômes qui émanent du fourneau. Un personnage ainsi placé, et causant familièrement avec Bou-Sendjak, ne peut manquer de mériter une mention particulière, aussi nous empressons-nous de la lui donner avec les développements qui lui sont dus.

Son nom est Bou-Teboul (*), et dit assez, dans son allusion militaire, que celui qui le porte a aussi hanté les camps. Serait-ce encore un descendant des Turcs? Non, Bou-Teboul n'est pas Turc, mais son enthousiasme pour ce peuple le rend plus Turc qu'un Turc lui-même.

Son père faisait partie du makrezen du bey Hhas-sen, et dès que ses jambes purent chausser les étriers, son derrière ne quitta plus la selle. Jeune donc, il courut les hasards de la guerre, fit partie de toutes les expéditions turques à travers les tribus, et s'y comporta encore plus turquement qu'un vrai Turc ne saurait le faire. C'est pendant ces courses aventureuses qu'il se lia étroitement d'amitié avec Bou-Sendjak, et depuis, ces deux hommes remarquables n'ont cessé de professer l'un pour l'autre une estime et une admiration réciproques, basées sur des exploits équivalents. Comme son ami, Bou-Teboul nous fit d'abord la guerre; mais après la défaite de ses maîtres et l'anéantissement de leur milice, il nous apporta loyalement le secours de son bras, sans lequel, à ce qu'il assure, nous aurions vainement tenté la victoire. Il a donc ce trait de ressemblance avec son ami, que c'est aussi à son puissant concours que nous sommes redevables de notre conquête.

(*) Bou-Teboul, l'homme au tambour, le père tambour. Personnage historique qui vit encore probablement.

Quand ils en causent ensemble, ce qui arrive fréquemment, leur modestie, égale entre eux comme leur mérite, les pousse bien à s'en attribuer une part équivalente. Mais, dans le secret de sa pensée, chacun d'eux sent, avec juste raison, que cette gloire lui appartient sans partage. A l'heure qu'il est, Bou-Teboul a l'honneur d'être mekrazeni d'un bureau arabe, poste qu'il occupe depuis longtemps, et dans lequel il s'est acquis une réputation de bravoure téméraire sans exemple. On l'a vu souvent, pendant la guerre, sous prétexte de se détacher en éclaireur, aller, à la manière des héros d'Homère, insulter l'ennemi et lui livrer bataille à lui tout seul. A cette époque, il lui arrivait rarement de rentrer le soir au camp, sans une brochette d'oreilles coupées par lui, aux cavaliers tués de sa main. Les jaloux de sa gloire (*quel est le grand homme qui n'a pas les siens?*) prétendaient bien que cette brochette d'oreilles était toujours la même, et qu'il n'y avait là qu'un mérite de reproduction et de conservation; mais une majorité compacte réprouvait ces perfides insinuations et lui rendait hautement la justice qui lui était due.

D'ailleurs, si la brochette d'oreilles ne se renouvelait pas tous les jours, ainsi que le prétendaient les envieux, on ne pouvait contester que le mulet qu'il ramenait tous les soirs, à la suite de quelque fugue hardie, ne fût entièrement nouveau. Bou-

Teboul avait pour principe qu'un bon mekrazeni, ayant eu l'honneur insigne d'être mokhali d'un Bey, ne pouvait sans honte rentrer au camp les mains vides, et, comme Titus, il aurait cru avoir perdu sa journée, si, avant de s'endormir du sommeil du guerrier, sous le nez de son cheval, il ne lui avait pas donné pour compagnon un tout petit mulet.

Mais, direz-vous, cette collection de mulets qui tous les jours s'enrichissait d'un nouveau sujet, devait, à la suite d'une longue campagne, produire dans le camp un véritable encombrement. Erreur. Bou-Teboul, en homme qui sait aussi bien exécuter que mûrir un projet, avait soin d'en opérer l'écoulement régulier, soit en les revendant aux gens mêmes auxquels il les avait enlevés, soit en les faisant filer vers sa tente, à la faveur d'une nuit obscure. Et la vérité nous oblige à dire que ceux qui suivaient cette dernière voie, ne s'en allaient jamais le dos vide. Bou-Teboul, ayant horreur du travail inutile, et pratiquant instinctivement l'économie de ressorts, qui est un des attributs de Dieu, pensait avec raison qu'il n'était pas raisonnable de faire ainsi promener des mulets sans leur faire porter quelque chose. Aussi mettait-il sur l'un, une tente arabe, sur l'autre, un sac d'orge, sur celui-ci, quelques selles enlevées aux ennemis, dépouilles opimes qui allaient orner sa tente et en faire la joie, en attendant le juif qui devait en donner quelques

douros ; sur celui-là, quelques moutons destinés au couscoussou de la paix, enfin sur tous quelque chose. Bou-Teboul trouvait à cette évacuation continue deux avantages-principaux : Premièrement il arrondissait son patrimoine, honnêtement, modestement ainsi que tout bon mekrazeni doit le faire ; secondement, il évitait qu'en passant devant lui, les envieux de ses succès ne s'écriassent : mais voyez donc Bou-Teboul, combien de mulets il a ! exclamation qui aurait blessé au dernier point la délicatesse de ses sentiments, qui, comme on ne peut l'ignorer, le poussait à ne servir les Français que pour l'honneur et la considération qu'il pouvait en retirer.

On racontait, mais comment ajouter foi à un pareil récit ? qu'un soir d'une journée perdue, Bou-Teboul n'ayant pu ramener son mulet quotidien, avait eu recours à un expédient indigne de lui, pour parer à ce déficit inattendu. Il serait alors sorti à la brune, de la ligne des avant-postes, et là, au moment où un porteur de diffa (*), possesseur d'un charmant mulet, aurait passé devant lui, il aurait eu la hardiesse de lui camper une balle dans l'estomac et de s'emparer de son quadrupède (**). On entendit bien ce jour-là un coup

(*) Diffa, hospitalité, au figuré nourriture apportée en signe de soumission.

(**) Historique.

de fusil au dehors, qui produisit une certaine émotion, on vit ensuite Bou-Teboul arriver triomphant sur son mulet. Mais comment soupçonner qu'un guerrier aussi illustre l'eût enlevé à un ami assassiné, tandis que lui-même racontait qu'il le devait à un de ses actes de bravoure dont il donnait journellement des preuves? Le doute était-il d'ailleurs possible devant la narration animée qu'il faisait de ce dernier exploit, à la foule qui l'entourait à son entrée au camp? C'était, à l'entendre, un combat homérique qu'il venait de soutenir, et les dangers qu'il y avait courus firent frémir son auditoire, et attirèrent sur lui les éloges les plus flatteurs. Était-il possible, après cela, d'ajouter foi au récit malveillant qu'un malheureux palefrenier fit de l'aventure, dont il prétendait avoir été témoin en allant chercher de l'eau? Evidemment non. Aussi le calomniateur fut-il rossé d'importance, et condamné au silence le plus absolu sur l'incident.

Comment d'ailleurs laisser planer longtemps un soupçon injurieux sur l'éclat d'une pareille réputation? Bou-Teboul ne nous rendait-il pas tous les jours les services les plus signalés, n'était-il pas la tête de nos colonnes, le guide fidèle dont nous suivions les pas à travers les ténèbres, quand il s'agissait de châtier une tribu rebelle? Mais voyez l'injustice des hommes et l'affreux débordement où l'envie les pousse!

N'y avait-il pas des malintentionnés qui trouvaient encore matière à l'attaquer sur ce point, et qui osaient le flétrir du surnom d'entrepreneur de razzias au rabais ! où n'allaient-ils pas dans leur aveugle haine ? Ils racontaient qu'une certaine nuit, Bou-Teboul ayant perdu la trace des tentes poursuivies et craignant, avec raison, les horions que ce fâcheux accident pouvait attirer sur ses épaules, avait fait razer ses propres parents, qui par malheur se trouvaient là sous sa main, jurant, par la tête du prophète, qu'il n'y avait pas de gueux pareils sous la lune ! N'allait-on pas jusqu'à soutenir que sa propre tente se trouvait parmi les razées et que, par un scrupule barbare, il n'avait pas voulu la séparer des autres, dans le désastre qui les frappait ! On lui prêtait même ce mot cruel, qu'une fois parti pour une razzia et sa parole engagée, plutôt que de revenir les mains vides, il aimerait mieux aller razer son propre père, et lui enlever son bur-nous, avec accompagnement de mulet.

Mais pourquoi répéter tous ces bruits calomnieux, qui sont le cortège obligé d'une grande illustration ? Est-il un rayon de soleil qui ne soulève son rayon de poussière, et le soleil s'en est-il jamais ému ?

Bou-Teboul vit donc dans sa gloire, aussi calme que Jupiter dans ses beaux moments, indifférent aux rumeurs comme aux éclaboussures que sa

marche soulève, ayant d'ailleurs, pour le venger, les nombreuses poignées de mains de l'autorité, et ce qui lui paraît peut-être préférable, un patrimoine très-arrondi. Sa tente est spacieuse, ses bœufs sont gras, ses moutons sont gras, ses femmes ne le sont pas moins ; ses silos sont pleins ; qu'exiger de plus du destin volage ? Il est vrai que de sa personne, Bou-Teboul ne paraît pas participer à cette prospérité générale qui l'environne ; il est sec autant qu'on peut l'être ; son dos se voûte en bosse, et son nez, effilé plus qu'il ne convient, poursuit son menton, avec une persistance inquiétante, à travers les poils irrités de sa barbe. Mais qui ne voit que cette antithèse matérielle est un signe de distinction de plus, qui le fait ressembler à ces grands de la terre, dont l'éclat naît du contraste de leur simplicité, avec l'étalage brillant qui les entoure. Bou-Teboul le sait, Bou-Teboul le comprend, et cette circonstance, loin d'exciter ses plaintes, le rend au contraire plus heureux et plus fier.

Curieux de sa nature, aimant à causer et à entendre causer, Bou-Teboul est venu au marché uniquement pour voir et pour se promener, car ce n'est pas à une pareille distance de nos centres d'occupation qu'il ose engager des opérations commerciales. Il connaît trop bien les Arabes, et il est surtout trop bien connu d'eux, pour jamais s'aventurer à tenter de porter de si loin, une simple

poule saine et sauve à sa tente. Dans de pareilles excursions sa vieille expérience turque lui a appris à ne porter avec lui que des munitions et des armes, et s'il emportait quelque chose d'un pareil marché, ce ne pourrait être que de la poudre, si d'ailleurs il n'en avait pas déjà à souhait, par l'intermédiaire du bureau arabe.

Quant à ses armes, voici le petit contingent de cette denrée qui ne le quitte jamais, quand il sort de sa tente pour aller faire quelques visites au dehors. Un tromblon chargé de huit balles pendu à l'arçon de sa selle, un fusil de la plus belle longueur fixé sur son dos, deux pistolets à sa ceinture, deux autres, de plus petites dimensions, dans l'ouverture de son gilet, quatre autres, d'un volume inconnu à Lepage, pendus à droite et à gauche du pommeau de la selle, dans des étuis appropriés, enfin un long sabre espagnol et un tout petit poignard kabyle, pour les circonstances désespérées. Avec ce modeste arsenal de campagne, Bou-Teboul assure qu'il peut se promener, en toute sécurité, chez les tribus *soumises*. Quant aux autres, malgré son courage incontesté, il n'y pénètre jamais qu'avec deux ou trois mille hommes de bonnes troupes françaises.

A l'heure où nous faisons sa connaissance, il a engagé avec son vieux compagnon d'armes, Bou-Sendjak, une conversation des plus intéressantes, sur le sujet intarissable pour eux du gouvernement

arabe et de la politique à suivre à l'égard de ce peuple. Il va sans dire que cette politique est particulièrement transcendante et échappe souvent, par la hardiesse de ses aperçus, à la vulgarité de nos conceptions, à nous autres chrétiens.

BOU-TEBOUL. — C'est comme je te le dis, ami Bou-Sendjak, et tu peux en croire un homme de mon jugement et de mon expérience, les Français n'entendent absolument rien au gouvernement des Arabes. Quelle différence avec les Turcs !

BOU-SENDJAK. — Cela me paraît ainsi à moi, qui ne suis mêlé en rien aux affaires publiques. Qu'est-ce que cela doit donc être pour toi, qui y joues un rôle aussi important ?

BOU-TEBOUL. — Pas aussi important que tu pourrais d'abord le croire, ô Bou-Sendjak ! Au commencement, il est vrai, quand ils avaient besoin de mon bras, ils écoutaient mes conseils ; mais à l'heure qu'il est, hélas ! il est loin d'en être ainsi !

BOU-SENDJAK. — Quelle ingratitude, Dieu maître des mondes ! négliger un homme tel que toi, un homme qui leur a assuré la victoire, sur cette vile canaille arabe !

BOU-TEBOUL. — Ah ! Bou-Sendjak, pourquoi m'attribuer un honneur qui ne revient qu'à toi.

BOU-SENDJAK. — Ah ! Bou-Teboul, pourquoi refuser un honneur qui t'appartient en entier. Je n'avance là qu'une chose connue de tout le monde.

Ici un combat plein de courtoisie s'engage entre les deux personnages, dont la modestie s'obstine à refuser pour lui seul la gloire de nous avoir fait cadeau du pays. La discussion dure longtemps sur un ton d'une délicatesse exquise, et il y a vraiment à craindre qu'elle ne nous fasse perdre la suite d'une conversation commencée d'une manière aussi intéressante. Enfin le débat se termine heureusement, par une transaction des plus honorables. Chacun des deux interlocuteurs consent à prendre pour lui la moitié de la gloire dont il s'agit, à la condition que son ami voudra bien en accepter l'autre moitié. Ces conditions faites et consenties, avec la loyauté militaire qui caractérise les deux héros, le dialogue interrompu daigne recommencer.

BOU-TEBOUL. — Ce n'est pas que j'aie personnellement à me plaindre d'eux ; il n'y a véritablement pas ce que l'on peut appeler, de leur part, une ingratitude ; en aucune façon. Ils ne cessent de me combler de biens et de considération, mais ils n'écoutent pas mes conseils, tranchons le mot, parce qu'ils ne les trouvent plus bons. Tu vois que je te dis la chose nettement.

BOU-SENDJAK. — Quel aveuglement ! Comment l'exemple des Turcs ne les tente pas, et leur gloire ne leur fait pas envie ?

BOU-TEBOUL. — Ah bien, oui, les Turcs ! loin de

les imiter, ils ont à cœur de faire précisément le contraire de ce que cette race illustre a fait !

BOU-SENDJAK. — Dieu, maître des mondes ! cela est-il bien possible, et ne te fais-tu point illusion ?
Bou-Teboul, mon ami, je crains que le ressentiment n'égare ton jugement.

BOU-TEBOUL. — Je ne te dis là rien qui ne soit d'une exactitude rigoureuse, et les faits pour te convaincre ne me manquent pas. Veux-tu que je te fasse toucher la chose du doigt ?

BOU-SENDJAK. — Parle, tu ne peux ignorer avec quel intérêt je t'écoute.

BOU-TEBOUL. — Tu sais que, du temps des Turcs, la tribu était affermée au kaïd qui en tirait, lui, ce qu'il pouvait. Ce système avait de grands avantages, en ce sens qu'il simplifiait énormément la question, toujours confuse, de l'impôt, et qu'il excitait entre les candidats au commandement une émulation favorable au gouvernement, par l'appât d'honnêtes bénéfices à réaliser.

Au lieu de cela que font les Français ? juste le contraire.

Ce sont eux-mêmes qui règlent l'assiette de l'impôt, et le kaïd n'en peut prendre qu'une part proportionnée ; beaucoup, s'il y a beaucoup et peu s'il y a peu. Vois-tu d'ici la confusion et l'injustice ? il en résulte que les kaïds actuels en sont réduits à grapiller misérablement pour vivre, et quand on se

présente chez eux comme hôte de Dieu, ils poussent des gémissements plaintifs, disant qu'ils n'ont rien à vous donner, attendu qu'il leur est défendu de rien prendre.

BOU-SENDJAK. — Quel bouleversement de toute idée reçue, grand Dieu !

BOU-TEBOUL. — Et croirais-tu que, dans un cas pareil, il ne t'est pas même permis de rosser le kaïd, assez impertinent pour te faire une pareille réponse !

BOU-SENDJAK. — Comment ! un homme du makrezen ne peut plus rosser un kaïd ? Où allons-nous, bon Dieu ? Où allons-nous ?

BOU-TEBOUL. — Comment ! rosser un kaïd ? mais je vais te dire quelque chose de bien plus fort (*accentuant très-vigoureusement sa prononciation*) : il ne peut pas même rosser un simple particulier, un berger, fils de berger !

BOU-SENDJAK. — Dieu maître des mondes ! Hélas, s'ils en sont là, ces pauvres gens sont incapables de gouverner les Arabes !

BOU-TEBOUL. — Mais le fait que je te cite là n'est pas inventé à plaisir, et il est bon de te le dire, honnête Bou-Sendjak, il m'est arrivé à moi-même.

BOU-SENDJAK. — A toi-même, honorable Bou-Teboul ? c'est à ne pas y croire.

BOU-TEBOUL. — A moi-même, et cela à un des

derniers marchés d'El-Hhad. J'étais à me promener au milieu de la foule, quand un rustre en passant choque mon cheval en pleine poitrine. Je saisis le bout de mes rênes et lui en applique sur le dos une douzaine de coups des plus bénins que j'aie jamais distribués ; c'était sans contredit punir de fort peu son inconvenance.

BOU-SENDJAK. — Il était impossible, en effet, d'y mettre plus de modération.

BOU-TEBOUL. — Mais mon drôle, au lieu de se trouver satisfait et de me remercier de ma bonté, ne s'avise-t-il pas de faire l'impertinent et de pousser des cris comme un hérisson qu'on écorche.

BOU-SENDJAK. — Tête du prophète ! ceci passe encore tout ce que tu m'as dit.

BOU-TEBOUL. — Ah ! mon ami, si tu savais à quel degré d'insolence toute cette canaille est arrivée ! Mais, poursuivons : la foule se rassemble et je vois le moment où ce rustre va produire dans le marché une véritable émeute. La patience m'échappe alors, et prenant mon bâton ferré, je lui en campe un vigoureux coup sur la tête, lui disant : Cette fois-ci au moins, fils de chien, tu ne crieras pas pour rien.

BOU-SENDJAK. — A la bonne heure !

BOU-TEBOUL. — Le coup était bon, car mon braillard tomba le nez contre terre.

BOU-SENDJAK. — Bien touché !

BOU-TEBOUL. — Je crois même que le crâne était légèrement fendu et que le sang coulait.

BOU-SENDJAK. — Parfait ! parfait !

BOU-TEBOUL. — Eh bien, sais-tu ce qui m'en est arrivé ? Le chef du bureau arabe m'a fait appeler et m'a dit, d'un ton courroucé, qu'il allait me mettre en prison.

BOU-SENDJAK. — Chambre sacrée de la Mecque ! Un vieux makrezeni, un ancien mokhali du bey Hhassen, en prison ! Mais il n'a pas osé mettre à exécution un aussi horrible projet ?

BOU-TEBOUL. — Tu me pardonneras, il a parfaitement osé, et j'y suis resté huit jours !!!

BOU-SENDJAK (*comme un homme chez lequel la corde des émotions est définitivement détendue.*) — C'est bien, c'est bien, tu peux maintenant continuer, je suis calme et rien ne m'étonnera plus.

BOU-TEBOUL. — Bien mieux, en sortant de prison, j'ai été obligé de payer à mon rustre le prix du sang, évalué par le kaïd à 5 douros !

BOU-SENDJAK. — C'est bien, continue.

BOU-TEBOUL. — Comment ! continue, et que diable veux-tu que je te dise de plus ? payer 5 douros pour avoir fait une petite saignée à la tête d'un berger qui n'avait pas un rebéïa à donner pour cette opération, c'est-à-dire, par le fait, pour lui avoir rendu un service, à la place du châtiment qu'il méritait, tu trouves que ce n'est pas assez ?

BOU-SENDJAK. — Eh ! ne vois-tu pas qu'après ce que tu m'as dit, rien ne peut plus m'étonner ! la seule chose qui pourrait m'étonner encore, ce serait de voir qu'en sortant de prison, on ne t'ait pas pendu !

BOU-TEBOUL. — Tu as, ma foi, raison, et sans mes anciens services, la chose me serait peut-être bien arrivée. Mais enfin, ce petit exemple te permet de juger les gens. Au lieu de cette vigueur turque qui maintenait le pays dans une terreur salutaire, nous avons maintenant le régime paternel, qui fait que chacun se croit libre de faire ce qu'il lui plait, et d'envoyer promener qui bon lui semble. Aussi tu n'as pas d'idée de l'insolence de cette canaille arabe, qui autrefois baisait les pieds de nos chevaux. O Turcs, où êtes-vous ?

BOU-SENDJAK. — Quels pitoyables dominateurs que ces Français ! mais qu'espèrent-ils faire en agissant ainsi ?

BOU-TEBOUL. — Que sais-je, moi, ils prétendent que la douceur est le signe de la force ; que la justice est le meilleur des sabres pour dominer un peuple ; que nous sommes tous frères devant Dieu, et autres balivernes qui leur ont été enseignées par Sidna-Aïssa (*), à ce qu'ils prétendent. Ma foi, si Sidna-Aïssa ne leur a appris que ça, je ne lui en

(*) Sidna-Aïssa Notre Seigneur Jésus-Christ.

fais pas mon compliment. O Turcs, où êtes-vous ?

BOU-SENDJAK. — Allons, décidément, ce ne sont pas là des dominateurs sérieux, et leur règne ne sera pas de longue durée. Mais après eux, qui donc viendra posséder ce pays ?

BOU-TEBOUL. — Eh ! qui veux-tu que ce soit, si ce ne sont les Turcs ? Y a-t-il sur la terre un autre peuple capable de gouverner et de dominer ?

BOU-SENDJAK. — Oui, certes il n'y a qu'eux. Mais à l'heure qu'il est, ils sont malheureusement bien loin !

BOU-TEBOUL. — Ils ne sont peut-être pas aussi loin que tu le penses. (*Une pause.*) Quel temps était le leur, te le rappelles-tu, Bou-Sendjak ?

BOU-SENDJAK (*avec attendrissement*). — Si je me le rappelle !

BOU-TEBOUL. — Quelle vigueur dans le gouvernement, quel respect chez le peuple, pour le mak-rezen. Ce n'était pas alors qu'un fils de chien allait se plaindre parce qu'on lui avait un peu épousseté les épaules ! ce n'était pas alors qu'un kaïd osait vous offrir, pour diffa, un maigre poulet embroché dans une baguette de fusil, et de l'eau trouble au lieu de leben !

BOU-SENDJAK. — A qui le dis-tu, ami Bou-Te-boul ?

BOU-TEBOUL. — O glorieux règne des Turcs, est-ce que vous ne nous reviendrez plus ? Te souvient-il, honorable Bou-Sendjak de l'agha Bou-Se-

quin et des courses que nous fîmes avec lui dans le Chélif?

BOU-SENDJAK. — Si je m'en souviens ! Mais tous ces souvenirs sont ma vie, et il ne se passe pas de jour que je n'en raconte quelques-uns à mes clients.

BOU-TEBOUL. — Voilà un homme qui comprenait la manière de gouverner les Arabes; il ne quittait pas une halte sans y laisser quelques-unes de leurs têtes !

BOU-SENDJAK. — Aussi quel respect les tribus avaient pour lui !

BOU-TEBOUL. — Je me rappelle toujours une particularité du caractère de cet homme illustre. Il disait qu'une fois en campagne, il lui était impossible de dormir tranquille s'il n'avait pas fait couper quelques têtes de ces fils de chien. J'eus d'ailleurs un jour à apprécier l'avantage qu'on pourrait tirer d'une si louable habitude. Ayant à lui porter une dépêche du bey très-pressée, et ignorant dans quelle direction il avait marché, il me fut possible de le rejoindre, rien qu'en suivant, une à une, les têtes qu'il avait fait couper, et qui, comme des poteaux indicateurs, me montraient la route qu'il avait prise.

BOU-SENDJAK. — Quel grand homme que ce Bou-Sequin !

BOU-TEBOUL. — Aussi il fallait voir comme les

kaïds tremblaient, comme les impôts retraient, comme nos chevaux s'engraissaient, et nos poches s'emplissaient ! Va un peu dire aux chrétiens d'en faire autant à l'heure qu'il est. Ils te répondront qu'ils ne sont pas venus ici pour piller le pays, mais pour l'enrichir, comme si les Arabes n'étaient pas déjà assez riches et comme si ce n'était pas une assez belle besogne que de leur enlever ce qu'ils ont ! Ils sont à se creuser la tête pour savoir ce qu'il y a à faire dans le pays. Les uns veulent ceci, les autres veulent cela. Pauvres gens ! ils ne voient pas que tout le problème consiste à prendre à l'Arabe ses richesses, au fur et à mesure qu'il les produit. Le peuple est comme une vaste forêt. Qu'y a-t-il à faire pour en tirer parti ? le dernier des bûcherons le leur dira ; il faut le soumettre au régime des coupes réglées. (*Ici Bou-Teboul hasarde un geste horizontal qui résume à lui seul sa haute politique turque.*)

BOU-SENDJAK. — Voilà qui est parlé ! quand je t'entends, il me semble que je m'écoute moi-même.

BOU-TEBOUL. — C'est que, vois-tu, nous sommes du vieux Makrezen nous, et il en existe bien peu qui comprennent les affaires du gouvernement comme nous pouvons les comprendre. Ce ne sont plus que les enfants qui s'en mêlent à l'heure qu'il est, et les chrétiens ne se cachent même pas pour dire qu'ils les préfèrent aux vieux.

BOU-SENDJAK (*avec une admirable résignation.*) — Que veux-tu? c'est une conséquence de leur ignorance et de leur déplorable intention de faire juste le contraire des Turcs. Quelle sottise puérilité! pour faire du nouveau, faire tout de travers : C'est bien là leur caractère.

BOU-TEBOUL. — Oh! Bou-Sequin, illustre Bou-Sequin, que je voudrais encore être dans ton mak-rezen!

BOU-SENDJAK. — Et moi donc!

BOU-TEBOUL. — Tout dans la carrière de cet homme remarquable est pour moi le sujet d'une admiration profonde. Mais, entre autres choses, sa conduite envers les Sebehhas et la manière dont il les punit est, à mon sens, ce qu'il a fait de plus remarquable.

BOU-SENDJAK. — Raconte-moi cela, car par extraordinaire je n'y étais pas cette fois-là.

BOU-TEBOUL. — Voici. Les Sebehhas qui, comme tu n'en ignores pas, sont les premiers bandits de la terre, et s'en vantent, les Sebehhas avaient eu l'audace de lui voler un cheval, pendant la nuit, au milieu de son camp.

BOU-SENDJAK. — Quelle audace! voler un cheval à l'agha Bou-Sequin!

BOU-TEBOUL. — Que fait cet adroit politique? Crois-tu que le lendemain, à la pointe du jour, il va bonnement tomber sur leur tribu, et pour venger

son cheval, en faire éventrer cinquante dans un combat toujours acharné, avec des rustres pareils qui ne vivent que de poudre ? En aucune façon. Il s'avance au grand jour, enseignes déployées, et leur prodigue les avances les plus amicales. Le soir, tous les grands de la tribu, attirés par ses manières engageantes, se rassemblent, au nombre de trente-cinq, devant sa tente ; c'est bien. Bou-Sequin leur commence un petit discours sur les douceurs de la paix, qui produit sur l'auditoire le plus grand effet ; mais au moment où il l'achevait, il nous fait un signe convenu. Au même instant, nous nous précipitons sur les drôles et aussitôt leurs trente-cinq têtes sont à terre (*). Le lendemain, la tribu terrifiée et privée de ses chefs, ne nous offre plus qu'une molle résistance, et nous lui enlevons jusqu'à son dernier mouton, sans coup férir. Voilà de ces traits d'audace et de vigueur dont lui seul avait le secret !

BOU-SENDJAK. — C'est admirable, quel homme que ce Bou-Sequin !

BOU-TEBOUL. — La place où s'accomplit ce coup unique de hardiesse, porte encore le nom de Fontaine des trente-cinq têtes.

BOU-SENDJAK. — Je sais où elle est, derrière Aïn Meran, avant d'arriver à Berbera.

BOU-TEBOUL. — C'est cela, Quel homme ! quel

(*) Historique.

hommel non, même dans toute la race turque, on n'a jamais vu un Turc pareil! Bou-Sendjak mon ami, tu sais si la mémoire de notre ancien maître le bey Hhassen m'est chère et sacrée; eh bien, malgré moi, je ne puis m'empêcher de lui reprocher d'avoir fait étrangler cet homme illustre.

BOU-SENDJAK. — Certainement il n'est pas agréable d'être étranglé après s'être ainsi couvert de gloire. Mais enfin, comment veux-tu que fasse un bey pour se débarrasser d'un agha devenu trop puissant? Nous autres gens du makrezen nous avons le bâton et les balles arabes, les aghas avaient la corde : chacun son lot.

BOU-TEBOUL. — Certainement il est juste, il est convenable qu'un bey fasse étrangler ses aghas. Ce n'est pas moi, honorable Bou-Sendjak, qui dirai le contraire, puisque c'est là un des principes essentiels de cette haute politique turque que j'admire; mais il me semble qu'il est des cas où une petite exception serait bonne à faire.

BOU-SENDJAK. — Bah ! bah ! Si on faisait une exception pour l'un, il faudrait l'étendre aux autres, et c'est ainsi que les abus se répandent dans les gouvernements. Entre nous, si le bey Hhassen n'avait pas fait étrangler l'illustre Bou-Sequin, l'illustre Bou-Sequin aurait très-certainement fait trancher la tête au bey Hhassen; donc celui-ci n'a pas mal fait de s'en débarrasser à temps.

BOU-TEBOUL. — Je le sais bien, et ce n'est pas moi qui nierai la chose. Mais malgré soi on ne peut se défendre d'un sentiment de douleur, en voyant un grand homme quitter si brusquement la vie.

BOU-SENDJAK. — Bah ! après lui, un autre.

BOU-TEBOUL. — Les grands hommes, en effet, ne manquent pas dans notre race. Et cela explique pourquoi on les ménageait si peu. Hélas ! il n'en est pas de même chez les chrétiens. Pauvres gens, où vont-ils ainsi ?

BOU-SENDJAK. — Ils vont à leur perte.

BOU-TEBOUL. — Cela n'est pas douteux. Mais au moins aurai-je dans ma conscience la satisfaction de ne leur avoir pas ménagé les conseils.

Ces paroles, dites sur un ton solennel, sont les dernières de cette conversation mémorable, où le génie politique des Turcs vient de se révéler dans toute sa grandeur. Bou-Teboul, sentant le besoin de rentrer chez lui avant la brune, se dispose à monter à cheval, mais la délicatesse de ses sentiments l'empêche de partir avant d'avoir réglé son compte de cafés. Ben-Raleïa est à cet effet appelé et les petits bâtons exhibés. Recensement fait des coches de ces derniers, on trouve que l'honorable mokhali du bey Hhassen en est à sa 2,357^me tasse, et qu'en y ajoutant les 17 qu'il vient d'avalier, pendant la conversation, cela lui constitue un petit total de 2,374 tasses à payer, ou si l'on aime mieux,

suivant l'opinion répandue dans le vulgaire européen, une petite dette de 168 fr. 70 c. envers son ancien compagnon d'armes. Bou-Teboul, remarquant avec quel ordre admirable les comptes de Ben-Raleïa sont tenus, lui fait à ce sujet les éloges les plus flatteurs, le remercie de son zèle et.... monte à cheval pour disparaître immédiatement, mais non sans laisser derrière lui les plus agréables souvenirs.

BOU-SENDJAK. — Ben-Raleïa !

BEN-RALEÏA. — Platt-il, Sidi ?

BOU-SENDJAK. — Mais viens donc que je te parle.

BEN-RALEÏA (*continuant au loin une besogne qui l'occupe*). — J'y suis !

BOU-SENDJAK. — Viendras-tu, oui ou non ?

BEN-RALEÏA (*dans un fausset inconnu à l'Opéra*).
Je suis venu ! — (*Mais il se garde bien de bouger.*)

BOU-SENDJAK. — A-t-on jamais vu un fils de chien pareil ? Ben-Raleïa !

BEN-RALEÏA. — Je suis arrivé !

BOU-SENDJAK. — Viendras-tu, mulet ?

BEN-RALEÏA (*continuant à ne pas bouger*). —
Je suis près de toi !

BOU-SENDJAK. — Ah, tu es près de moi !

Bou-Sendjak, n'ayant pas cette fois la patience d'attendre que son garçon passe par toutes les intonations de sa voix et ne lui arrive qu'après avoir entièrement achevé ce qu'il fait, suivant la mé-

thode invariable du serviteur arabe, saisit brusquement une des bûches effilées qui gisent autour de son fourneau, et lui donne, dans le dos, un très-fort à-compte sur ses appointements.

BEN-RALEÏA (*arrivant enfin*). — Sidi, Sidi, pourquoi me battre, j'étais arrivé.

BOU-SENDJAK. — Ah ! tu étais arrivé ? eh bien, ça fera que tu seras arrivé deux fois ; j'aime mieux ça.

BEN-RALEÏA. — O Sidi, je ne me plains pas du bâton ; tu es comme mon père ! et un père a le droit de battre son enfant ; d'ailleurs le bâton a son bon côté, mais je suis désolé que tu puisses mettre un instant en doute mon zèle à te servir.

BOU-SENDJAK. — C'est bien, assez de paroles. Fais-moi le plaisir de me dire une chose : Est-il bien vrai que Bou-Teboul ait, dans ce moment, un compte de 2,357 tasses de café, ainsi que tu viens de le lui expliquer ?

BEN-RALEÏA. — Il en avait 2,357 avant de venir, mais maintenant il en a 2,374, attendu qu'il en a consommé 17 en causant avec toi.

BOU-SENDJAK. — Ces chiffres sont-ils bien positifs ?

BEN-RALEÏA. — Par la bénédiction de cette cafetière, rien n'est plus positif. Les bâtons sont d'ailleurs là, et pour peu que tu doutes, nous pouvons recommencer les calculs. Mais je les ai faits cent fois ; j'en suis sûr.

BOU-SENDJAK. — C'est bien, Ben-Raleïa. J'ai confiance en toi et dans tes talents administratifs ; il m'est donc impossible de douter. Mais je ne puis me dissimuler qu'un compte de 2,357 tasses...

BEN-RALEÏA. — 2,374 !

BOU-SENDJAK. — De 2,374 tasses, ne soit un fort compte de café.

BEN-RALEÏA. — C'est, en effet, un des plus forts comptes que nous ayons, et il n'y a guère que celui de Sidna-Alli, le chaouch du kaïd, qui puisse lui être comparé.

BOU-SENDJAK. — A combien se monte celui-ci ?

BEN-RALEÏA. — A 2,475.

BOU-SENDJAK. — A 2,475 ! c'est encore un fort chiffre que celui-là, ô Ben-Raleïa !

BEN-RALEÏA. — Bah ! Il y en a bien d'autres. Et Ben-el-Medhha, 1,987 tasses, et Bou-Cherob, 2,298, et le Makrezen donc !

BOU-SENDJAK. — Le Makrezen ! Combien me doit-il donc ?

BEN-RALEÏA. — A l'heure qu'il est, il te doit 54,937 tasses de café, sans compter la consommation du marché qui s'élève, en ce moment, à 97.

BOU-SENDJAK. — Tête du prophète ! en voilà des comptes !

BEN-RALEÏA. — Que veux-tu ? depuis que tu m'as défendu de jeter de temps à autre, mes bâtons au feu, il est difficile qu'il en soit autrement.

BOU-SENDJAK. — Et y a-t-il longtemps que tu n'as jeté les bâtons au feu?

BEN-RALEÏA. — Non, Sidi, depuis la dernière fois seulement.

BOU-SENDJAK. — Et, mulet, depuis quand, cette dernière fois?

BEN-RALEÏA. — Depuis deux mois environ.

BOU-SENDJAK. — Deux mois seulement?

BEN-RALEÏA. — Deux mois.

BOU-SENDJAK. — Ben-Raleïa, as-tu là tes bâtons?

BEN-RALEÏA. — Sidi, ils ne me quittent jamais. Ils sont au fond des paniers.

BOU-SENDJAK (*d'un air héroïque*). — Eh bien, jette-les au feu!

Ben-Raleïa, enchanté de voir son maître adopter enfin, franchement, ses doctrines administratives, exécute avec empressement l'ordre qui lui est donné, et dans un instant, tous ces comptes formidables sont perdus dans le mystère de leurs cendres.

BOU-SENDJAK. — Mais, au moins, suis-tu bien mes instructions à l'endroit de la fabrication du café, réponds-moi?

BEN-RALEÏA. — Sidi, comment douter de mon intelligence? De l'eau noircie à ceux qui ne paient jamais, à moins qu'ils n'appartiennent au makrezen, et dans ce cas, deux pincées de café seulement; une pincée pour les gueux qui paient de

temps à autre; deux pincées pour les propriétaires de bonne tente; trois pincées pour les cheikhs, kadis, et autres fonctionnaires du second ordre; enfin quatre pincées pour les grands chefs, sans distinction du nombre de douros qu'ils peuvent donner.

BOU-SENDJAK. — Ben-Raleïa, c'est bien; tu es un garçon intelligent, et sur lequel je puis compter; j'augmenterai tes honoraires.

BEN-RALEÏA (*sachant de quelle nature sont ces honoraires*). — Merci, Sidi. J'en ai bien suffisamment comme ça. Tu sais, d'ailleurs, que je ne travaille que pour *l'honneur* et la *considération*.

BOU-SENDJAK. — Et tu fais bien.

Après ce petit colloque familial, la foule des consommateurs ayant insensiblement resserré son cercle autour du fourneau, depuis le départ de Bou-Teboul, et offrant ainsi à Bou-Sendjak un auditoire compacte comme il les désire, le vieux guerrier en profite pour raconter un de ces exploits dont sa carrière passée abonde.

Il s'agit d'abord d'une razzia opérée par lui, tout seul, contre la terrible tribu des Flittas, à laquelle il tua une quantité innombrable de guerriers, et dont il prit jusqu'au dernier mouton. Son audace et son activité furent ce jour-là si grandes, que les Flittas crurent avoir affaire à une redoutable colonne de deux mille cavaliers, et que, frappés de vertige,

ils s'abandonnèrent à une panique générale, circonstance qui lui facilita la victoire, ainsi que sa modestie se plaît à le reconnaître. Le reste de ses exploits mémorables ne descendent pas un instant de ces hauteurs épiques, et n'ayant malheureusement pas Pégase à notre disposition, nous renoncerons à le suivre et irons, tout prosaïquement, faire une petite halte dans la tente du kaïd du marché, qui offre en ce moment un spectacle digne d'attention.

LA TENTE DU GRAND CHEF ET SA POLITIQUE INTIME.

Nous avons laissé, si le lecteur s'en souvient, l'honorable Sidi-Moustapha, Ben-el-Djid, assis dans sa tente et entouré des principaux chefs de la contrée, auxquels il a fait distribuer par Bou-Sendjak de nombreuses tasses de café. Depuis ce moment, le kaïd n'est pas resté oisif, ainsi qu'on serait tenté de le croire à l'attitude orientale dans laquelle nous l'avons vu s'établir. Des plaignants, en masse serrée, sont venus successivement lui présenter leurs griefs, et le prier de juger leurs contestations. Lui, fidèle aux principes de la séparation des pouvoirs, que nous lui avons vu poser d'une manière si précise, au commencement du marché, a soigneusement distingué les affaires qui rentraient dans ses

attributions, de celles qui concernaient directement le vénérable kadi de la tribu. Il a jugé les premières avec cette consciencieuse sagacité que nous lui avons déjà vu déployer, et a renvoyé les secondes au jugement éclairé et impartial du docteur Si Zerouki, la lumière de l'Islam.

A l'heure qu'il est, la foule gémissante des plaignants isolés s'est à peu près écoulee, mais il reste encore devant la tente de commandement une nombreuse djemâ (*) accroupie sur ses talons, et qui paraît s'occuper, avec son chef, de quelque intérêt sérieux. Sa physionomie générale est le calme le plus absolu, et les quelques voix qui s'en échappent de temps à autre, ne dépassent pas le diapason d'une conversation convenable. Si quelque orage a grondé dans son sein, ainsi qu'il arrive toujours à de pareilles assemblées, il a maintenant complètement disparu sous une sérénité charmante.

Le chef et les administrés parlent donc sur le ton d'une courtoisie amicale.

SID-MOUSTAPHA. — Vous voulez que je vous défende contre le chrétien, que je lui cache les petits méfaits que vous pouvez commettre par-ci, par-là, afin de vous éviter les châtimens que vous méri-

(*) Djemâ, assemblée, réunion; ce nom s'applique généralement au corps des notables d'une tribu.

tez, et vous ne voudriez pas faire à votre kaïd une position convenable ? cela ne serait pas juste.

UNE VOIX. — Pardon, Sidi, notre intention est de te rendre le bien que tu nous fais. Ceux qui te disent le contraire, sont de méchantes gens qui veulent semer la discorde dans la tribu. Nous t'aimons, nous apprécions tes bons services, et nous sommes prêts à te soutenir en toutes circonstances. Tu peux disposer de nous et de nos biens comme il te plaira; notre patrimoine est le tien.

SID-MOUSTAPHA. — Voilà qui est parlé.

UNE VOIX. — Tu es un excellent chef, et nous avons pour toi le plus grand respect.

SID-MOUSTAPHA. — Si vous connaissiez toutes les peines que je me donne pour détourner de vous les malheurs qui vous menacent et protéger vos intérêts, vous ne sauriez par quelle reconnaissance me récompenser.

UNE VOIX. — Nous savons, Sidi, tout ce que tu fais pour nous.

SID-MOUSTAPHA. — Eh non, il est impossible que vous le sachiez. L'autre jour, vous dévalisez un chrétien, vous le tuez et vous avez la maladresse de faire le coup à deux pas de votre territoire. Le bureau arabe, furieux, veut vous faire payer une amende de 400 douros, et mettre en prison les principaux d'entre vous. Qui est-ce qui est parvenu à détourner l'orage que votre imprudence allait

vous attirer, si ce n'est moi? Il m'a fallu batailler une quinzaine de jours, inventer mensonges sur mensonges, et ce n'est qu'avec la plus grande peine que je suis parvenu à faire tomber sur les voisins, la responsabilité du crime que vous aviez commis. Or lequel d'entre vous a seulement soupçonné mes embarras, mes fatigues?

UNE VOIX. — C'est vrai, nous le reconnaissons; il n'y a pas dans tout l'Islam un chef aussi parfait que toi.

SID-MOUSTAPHA. — Vous vous plaignez quelquefois et vous dites : le kaïd nous demande ceci, puis cela. Pourquoi donc toujours exiger du travail et de l'argent, et ruiner ainsi nos intérêts? Injustes que vous êtes ! savez-vous ce qui se passerait si je n'étais pas là pour atténuer les exigences du chrétien ?

UNE VOIX. — Ah, tu es un père, et non un chef.

SID-MOUSTAPHA. — Quand le chrétien vous commande un convoi, vous trouvez qu'il dépasse vos forces en vous imposant. 500 bêtes de transport, n'est-ce pas? eh bien, savez-vous combien, sans mes efforts, sans mes supplications incessantes, il en exigerait de vous?

UNE VOIX. — Combien.

SID-MOUSTAPHA. — Deux mille !

UNE VOIX. — Prophète de Dieu ! mais nous ne les avons pas, les deux mille.

SID-MOUSTAPHA. — Eh ! que lui importe que vous les ayez ou que vous ne les ayez pas. S'il vous commandait de les amener, il faudrait bien les lui fournir, quand vous devriez les louer ailleurs.

UNE VOIX. — Quel despotisme, Dieu, maître des mondes !

SID-MOUSTAPHA. — Vous vous plaignez de l'impôt, vous le trouvez trop lourd pour vos ressources; il ne s'élève pourtant, en somme, qu'à la bagatelle de deux mille douros.

UNE VOIX. — Mais, deux mille douros, c'est énorme !

SID-MOUSTAPHA. — Ah ! vous trouvez que c'est énorme ! voulez-vous que je vous dise ce qu'il serait, si je ne vous défendais pas dans cette circonstance comme dans toutes les autres, par les subtilités inépuisables de mon esprit ?

UNE VOIX. — Quel serait-il ?

SID-MOUSTAPHA. — Il serait de dix mille douros, rien que ça !

UNE VOIX. — Tête du prophète, dix mille douros ! mais nous ne saurions où les trouver.

SID-MOUSTAPHA. — Si on vous les demandait, il faudrait pourtant bien les donner, quand vous devriez les emprunter.

UNE VOIX. — O gouvernement impie, est-ce que Dieu ne t'exterminera point ?

SID-MOUSTAPHA. — Est-ce que vous croyez que, sans moi, vous n'auriez pas été déjà razé vingt

fois, notamment quand vous accueillites Bou-Maza et lui fournîtes des subsides pour continuer la guerre.

UNE VOIX. — Nous le fîmes pour la gloire de la religion.

SID-MOUSTAPHA. — Sidi Abd-el-Kader! je le sais bien et vous en loue. Ne suis-je pas le premier musulman de mes tribus? Mais je veux seulement vous rappeler que sans moi vous étiez perdus.

UNE VOIX. — Cela est évident. Comment en douter?

SID-MOUSTAPHA. — Tout dernièrement savez-vous ce que les chrétiens voulaient faire de vos enfants?

UNE VOIX. Eh quoi donc encore, Dieu maître des mondes!

SID-MOUSTAPHA. — Il voulait les enlever, les transporter en France, afin de les élever dans l'impiété et l'ignorance de Dieu, qui, comme vous le savez, forment le fond de leur religion.

UNE VOIX. — O race maudite, quand donc seras-tu exterminée?

SID-MOUSTAPHA. — Vous figurez-vous les supplications, les prières qu'il m'a fallu faire pour vous épargner cette nouvelle calamité, la plus cruelle de toutes? Je me suis jeté à leurs pieds, j'ai pleuré, j'ai sanglotté, j'ai invoqué leur prophète Sidna Aïssa; j'ai employé, en un mot, toutes les bassesses que

mon intelligence a pu me suggérer, et enfin, après 15 jours de tourments et de désespoir, je suis parvenu, à grand'peine, à fléchir la dureté de leur cœur.

UNE VOIX (*avec enthousiasme*). — Eh oui, tu es un chef sans pareil ! tu es non-seulement notre père, mais encore notre sauveur !

SID-MOUSTAPHA. — Maintenant, après des services aussi éclatants, vous venez me proposer 100 douros de barouk (*). En conscience, est-ce là une somme raisonnable ?

UNE VOIX. — Mais, Sidi, nous ne t'en offrons en ce moment que 100, parce qu'au dernier marché, nous t'en avons déjà donné 400, pour t'indemniser de l'achat du beau cheval que tu avais acquis pour faire dignement ton voyage à Alger, et qu'au marché qui avait précédé celui-ci, tu avais bien voulu en accepter 100 autres, pour frais de réparation de ta maison, et que... etc.

SID-MOUSTAPHA (*évidemment contrarié de cette revue rétrospective*). — Assez donc ! est-ce que vous allez me dresser vos comptes comme à un juif ! que signifie cette façon d'agir à mon égard ? Vous-ai-je jamais nié les quelques douros que j'ai bien voulu accepter de vous, de temps à autre, et pourquoi les rappeler, je vous prie ?

(*) Barouk, bénédiction, dédommagement pour une dépense faite.

UNE VOIX. — Pardonne-nous, Sidi, nous n'avons pas voulu....

SID-MOUSTAPHA. — Si vous me donnez quelques douros, est-ce que je ne vous les rends pas au centuple, par la manière dont je vous reçois sous ma tente? Ignorez-vous, d'autre part, que j'y donne tous les soirs l'hospitalité à plus de deux cents voyageurs et que ma réputation de générosité, dont vous devez être fiers, puisqu'elle rejailit sur vous, s'étend aux deux extrémités de la terre!

UNE VOIX. — Il est vrai, en effet, qu'il n'y a pas, dans tout le pays des musulmans, un chef plus généreux, plus hospitalier que toi.

SID-MOUSTAPHA. — Alors pourquoi parler de quelques misérables douros que vous me donnez et qui ne font pas le dixième de la somme qu'il me faut, pour soutenir dignement les devoirs de mon rang?

UNE VOIX. — Pardonne-nous, Sidi, pardonne-nous.

SID-MOUSTAPHA. — Est-ce que vous croyez, par hasard, que j'aie besoin de vos cent douros pour vivre, et que je suis un gueux sans patrimoine?

VOIX EN CHŒUR. — Pardonne-nous, Sidi, pardonne-nous.

SID-MOUSTAPHA. — Vous ne le croyez pas, mais vous vous dites : bah! le kaïd nous a maintenant rendu tous les services qui étaient en son pouvoir, il n'a plus à détourner de nos têtes aucun danger, la paix règne partout et le chrétien n'a plus à nous

tourmenter. Pourquoi donc donner à notre chef la même considération qu'autrefois, le temps n'est-il pas venu de la raccourcir insensiblement ?

UNE VOIX. — Ah ! Sidi, combien cette pensée est loin de nous !

SID-MOUSTAPHA. — Ah ! Vous croyez que vous n'avez plus rien à craindre ?

UNE VOIX. — Au contraire, Sidi, au contraire.

SID-MOUSTAPHA. — Vous pensez que si je me croisais les bras dans ma tente, ne m'occupant plus de vos affaires, il ne vous arriverait plus rien de fâcheux ?

UNE VOIX. — Non, certes, Sidi !

SID-MOUSTAPHA. — Vous vous imaginez que vos impôts, vos corvées, vos charges de toutes sortes, ne doubleraient pas immédiatement ?

UNE VOIX. — Sidi, Sidi !

SID-MOUSTAPHA. — Que vos enfants resteraient en paix, auprès de vous, et ne seraient plus menacés d'une transportation en France ?

UNE VOIX. — Sidi, Sidi !

SID-MOUSTAPHA. — Que vos femmes ne vous seraient plus enlevées, vos tentes incendiées, et vos silos pillés ?

UNE VOIX. — Sidi, Sidi !

SID-MOUSTAPHA. — Que vous pourriez enfin vivre tranquilles, chez vous, comme de bons musulmans, jouissant en paix de vos biens et pratiquant votre sainte religion ?

UNE VOIX. — Sidi, Sidi!

SID-MOUSTAPHA. — Ah! vous pensez n'avoir plus rien à craindre?

UNE VOIX. — Sidi, nous ne le pensons pas.

SID-MOUSTAPHA. — Dans moins d'une lune, si je n'y mets obstacle, vous aurez un camp de soldats au beau milieu de votre territoire!

UNE VOIX. — De grâce, Sidi, défends-nous!

SID-MOUSTAPHA. — Et vous croyez, peut-être, que ce sera un simple camp de tentes? Détrompez-vous, bonnes gens. Ce sera une belle et bonne ville comme Alger, Oran, Orléansville, etc.

UNE VOIX. — Au nom du prophète, Sidi, défends-nous!

SID-MOUSTAPHA. — Vous verrez alors ce que deviendront vos terres, vos bestiaux, tous vos biens, quand le chrétien n'aura qu'à tendre les mains pour les prendre!

UNE VOIX. — Protége-nous, Sidi, ou nous sommes perdus.

SID-MOUSTAPHA. — Ah! vous croyez que je ne vous suis plus utile?

UNE VOIX. — Jamais nous n'avons pensé cela.

SID-MOUSTAPHA. — Eh bien, je vais essayer de me retirer des affaires, pour voir ce que vous deviendrez sans moi.

UNE VOIX. — Dieu nous en garde! Seigneur, nous ferons tout ce qu'il te plaira.

SID-MOUSTAPHA. — Et si dans un an vous n'êtes pas tous razés.

UNE VOIX. — Nous avons eu tort. Veux-tu 150 douros?

SID-MOUSTAPHA. — Pillés, incendiés!

UNE VOIX. — 200 douros, Sidi!

SID-MOUSTAPHA. — Détruits de fond en comble.

UNE VOIX. — 250 douros, Sidi!

SID-MOUSTAPHA. — Et vos enfants transportés en France et forcés de se faire chrétiens!

UNE VOIX. — 300 douros, Sidi!

Ici une pose se fait dans le crescendo du Kaïd. Il garde un instant le silence et changeant complètement de visage, il reprend avec le ton calme et solennel qui lui est ordinaire :

SID-MOUSTAPHA. — Vous comprenez bien, mes amis, que tout ce que je vous dis là n'est pas pour vous effrayer et vous amener à me donner 300 douros, au lieu de 100, ainsi que vous en aviez d'abord l'intention. Loin de moi une pensée aussi perfide! Vous me connaissez, vous savez la franchise, la loyauté de mon caractère, et vous ne pouvez me faire l'injure de me l'attribuer. J'ai voulu seulement vous éclairer sur votre véritable situation, et vous empêcher de vous abandonner à des illusions dangereuses. Vous m'offrez 300 douros, je les accepte de grand cœur, non pas dans un vil intérêt, mais parce que cette somme, plus élevée que la

première, m'est une preuve touchante de votre affection pour ma personne, et de la considération dont je jouis parmi vous. A ce point de vue, je le répète, j'accepte et très-volontiers.

UNE VOIX. — Gloire à Dieu ! nos patrimoines sont les tiens, Sidi, et nous sommes trop heureux quand tu daignes nous en demander une portion.

SID-MOUSTAPHA. — Voilà qui est parlé et qui témoigne de votre excellent cœur et de la justesse de votre esprit. Je suis content de vous, et vous pouvez compter sur moi.

Au même instant, un vieillard placé en tête de la djemà et qui a plus particulièrement porté la parole que le reste de la foule, tire un vieux sac des plis de son burnous et en extrait deux cents douros, qu'il étale un à un sur le tapis de son chet. Cette somme, double de celle qui était offerte d'abord, témoigne évidemment d'une louable précaution, que les exigences habituelles du kaïd expliquent d'ailleurs suffisamment, et pourtant elle laisse dans l'embarras cette respectable assemblée, qui, accoutumée à n'aller qu'au double de ses offres, n'a pu prévoir le cas d'un triplement subit et inattendu.

Le vieillard se recueille un instant, et après avoir compté et recompté à plusieurs reprises les 200 douros, pour essayer, sans doute, si en les comptant bien il n'y aurait pas moyen de les faire monter au

chiffre de trois cents, il se décide à faire un appel aux bourses présentes. Celles-ci détachent péniblement leurs ficelles et parviennent à grand'peine, en se dégorgeant de leur mieux, et en réunissant les éléments monétaires les plus variés, à faire la modeste somme de 298 douros. Mais un homme aussi généreux que Sid-Moustapha n'en est pas à s'inquiéter d'un déficit de 2 douros, et satisfait de la *manifestation* plutôt que de la somme, ainsi qu'il ne cesse de le répéter, il daigne donner l'ordre à son *krodja* (*) de la plonger dans le fond de sa *djébira* (**), déclarant hautement, et d'un ton qui l'honore, qu'il renonce à toute répétition à l'égard des 2 douros manquants.

Ceci fait, il croit devoir clore l'entrevue par un tout petit discours qu'il tâche d'élever à la hauteur d'une valeur de 300 douros, afin d'en être quitte envers ses administrés.

SID-MOUSTAPHA. — Priez sur le prophète !

LA FOULE EN CHOEUR. — Que la prière soit sur lui, ainsi que le salut !

SID-MOUSTAPHA. — Mes amis, mes frères, il ne s'agit que de s'entendre, et tout alors devient facile. Vous êtes à mon égard les plus charmants admi-

(*) *Krodja*, secrétaire, homme de confiance faisant souvent l'office de caissier.

(**) Sorte de grand portefeuille en peau, orné d'un grand nombre de compartiments.

nistrés, et je suis pour vous le meilleur des chefs. Ne sortons pas de ces termes-là, je vous en supplie.

Maintenant je n'ignore pas que quelques-uns d'entre vous, gens animés d'ailleurs des intentions les plus honorables, trouvent que le joug qui pèse en ce moment sur le pays est un peu lourd. Mais la faute en est-elle à moi ? Est-ce que le joug d'un dominateur, surtout quand ce dominateur est chrétien, a jamais été doux ? Ainsi donc, ce que vous avez de mieux à faire est de vous taire, et de patienter en attendant les temps marqués.

Vous trouvez que votre position est dure ; la mienne est-elle plus agréable, et comptez-vous pour rien ce qu'il y a d'affreux dans ce commerce journalier qui me lie à l'impie ? Tous les jours, ne suis-je pas obligé de lui montrer un visage riant, d'obéir à ses ordres les plus futiles, et de me compromettre pour défendre vos intérêts, à chaque instant ? Ne parlez donc pas de vos griefs, car si quelqu'un a à se plaindre de nos ennemis, c'est moi, qui constamment me trouve en contact avec eux, et non pas vous, qui ne les voyez qu'à distance.

Je vous le répète, dans la honte de la domination, c'est encore vous qui êtes les mieux partagés. Aussi ne puis-je comprendre l'impatience de quelques-uns d'entre vous qui, sans attendre l'aide de Dieu, prêchent à tout propos la guerre sainte, et

poussent de très-braves gens à se compromettre sans résultat.

C'est là un grand malheur et une grande maladresse, car en agissant ainsi, vous usez peu à peu vos forces dans des agitations stériles, et vous découragez les populations, qui finissent par perdre l'espoir de leur délivrance.

Ce n'est pas ainsi que vous devez agir. Vous devez attendre patiemment les temps marqués par les prophètes, et quand ces temps, ardemment désirés, seront venus, vous n'aurez pas alors à chercher qui vous conduira, car à ce moment vous me verrez comme toujours le premier à votre tête, vous montrant le chemin de la victoire. Alors, n'en doutez pas, nous réussirons, car Dieu sera avec nous. Mais jusque-là je ne cesserai de vous répéter, que toute tentative de ce genre ne peut que rendre plus cruelle la domination que vous endurez, et, suivant le cas, vous conduire à une ruine complète. Quand vous êtes malade, que faites-vous? Vous prenez un remède et vous guérissez. Quand le guebéli (*) souffle, essayez-vous de le braver? Non, certes, vous baissez la tête jusqu'à ce qu'il ait passé. Si vous avez du sens, vous comprendrez.

Ecoutez donc les conseils de la sagesse et de la prudence. Dans les circonstances présentes, vous

(*) Guebéli, vent du sud, vulgairement appelé siroco.

n'avez qu'une chose à faire, c'est de vous soumettre, et d'éviter tout prétexte qui pourrait pousser le chrétien à vous châtier. Et quant à la guerre sainte, n'y songez que quand moi-même je vous en donnerai le signal, c'est-à-dire quand l'envoyé de Dieu, le Moulé-Saâ, aura déployé ses étendards.

Je suis content de vous, de la considération avec laquelle vous me traitez et dont vous venez de me donner une nouvelle preuve, et, à ce titre, je vous dois encore un dernier conseil, que je recommande particulièrement à votre attention.

Il vous arrive un peu trop souvent de faire des excursions sur le territoire des chrétiens, de les voler, et même, de temps à autre, d'en tuer quelques-uns. Mon Dieu ! ce que je vous dis là n'est pas pour vous en faire un reproche ; je suis trop bon musulman pour ignorer que le mal fait aux infidèles tourne à la gloire de la religion ; mais il est de mon devoir de vous signaler les dangers que ces escapades de jeunes gens peuvent attirer sur vous.

Le chrétien a l'œil perçant, et est d'ailleurs servi par des traîtres et des espions qui vivent au milieu de vous. Il en résulte qu'il commence à soupçonner la vérité des choses que jusqu'ici j'étais parvenu à lui cacher, par les ressources infinies de mon esprit. Je le tiens bien encore un peu, à force d'audace et d'habileté, mais je sens que si vous

continuez, il me débordera, et alors, gare à vous, car vous savez que quand il s'y met, il n'y va pas de main morte.

Ainsi donc, tenez-vous pour avertis.

Mon Dieu, je sais bien que nos jeunes gens sont hardis sur les grandes routes, et qu'il est difficile de les empêcher, d'une manière absolue, de se livrer à ces petites fredaines qui sont le propre de leur âge; mais qu'ils n'agissent en ce moment qu'avec la plus grande prudence, et que quand ils détroussent un voyageur, ils s'y prennent de telle sorte que le soupçon ne puisse pas vous atteindre.

Faites profit de mes paroles, et allez en paix.

A ces mots, l'assemblée se lève, salue et se retire, non sans faire cette réflexion, qu'en définitive, ce discours substantiel qui, à ses diverses qualités joint encore le rare avantage d'être très-court, pourrait bien valoir les 300 douros déboursés, surtout en considération du dernier conseil qu'il renferme, lequel, bien suivi, peut, en effet, épargner aux tribus une perte bien autrement considérable.

L'assemblée ayant vidé les lieux, Sid-Moustapha se replie dans le fond de sa tente, et la conversation avec les divers chefs présents, reprend son cours interrompu. Il s'agit comme toujours, de nous, de la durée probable de notre domination, de la critique de nos mœurs, de notre manière de gouverner, de nos prétendus crimes et de nos ini-

quités sans nombre. Mais, au moment où les dialogues se croisent et se confondent avec cette confusion bruyante qui appartient à toutes les réunions, où chacun parle à son aise, sans s'inquiéter de son voisin et encore moins de son interlocuteur, un personnage se présente sur le seuil de la porte, qui arrête dans chaque bouche entr'ouverte les paroles prêtes à s'en échapper. Ce personnage n'est autre que Si-Ali-Ben-Chérif, le seigneur de la contrée, et l'effet que son apparition subite produit, est le résultat du respect qui s'attache à son caractère sacré et à l'illustration de sa naissance.

LE SEIGNEUR DES TRIBUS ET SA PÔLITIQUE TRANSCENDANTE (*).

Si-Ali Ben-Chérif est le descendant et le chef actuel de l'illustre famille des marabouts de Medjadja, dont l'origine se perd dans la nuit des siècles et confine le berceau même de l'islamisme. Ses ancêtres ont, de temps immémorial, reçu les hommages des Arabes soumis au commandement de Sid-Moustapha, et ceux-ci se sont toujours glorifiés d'être leurs serviteurs religieux. Le chef de sa race,

(*) Toutes les tribus arabes reconnaissent un seigneur religieux, marabout, descendant d'une race de marabouts dont ils se disent les serviteurs.

Si-Hhamed, a un tombeau dans la ville même qu'il a fondée, et la piété des fidèles l'entoure d'une pompe et d'une vénération qui lui attirent des pèlerinages de tous les pays musulmans. Quoique non reconnue par nous, la puissance de Si-Ali-Ben-Chérif n'a pas d'égale dans la contrée, et nos chefs officiels les plus huppés et les plus fanfarons d'orgueil, n'osent dire un mot quand il a fait un signe. Tous s'inclinent devant lui, et baisent à l'envi les pans de son burnous et sa main, quand il daigne la leur abandonner. De contact avec nous, Si-Ali n'en eut jamais, et cette circonstance, jointe à l'illustration de son sang, double la vénération de la foule pour lui.

Sous le gouvernement d'Abd-el-Kader, il daigna apporter à l'émir l'appui de son nom, en considération du but qu'il poursuivait : le triomphe de la religion. Mais après la défaite de l'émir, rejetant loin de lui le vain titre de khalifat, qu'il avait bien voulu accepter, il se contenta de régner sur le pays par le seul prestige qui entoure sa race vénérée. Si-Ali-Ben-Chérif commande en maître absolu, suivant son bon plaisir, gourmande celui-ci, complimente celui-là, prend ce qui lui plaît, paie ce qu'il veut, quand il veut bien le payer, et tous, loin de s'en plaindre, considèrent comme une bénédiction d'avoir un instant de contact avec lui, et de satisfaire l'un de ses désirs. L'autorité qu'il exerce est à ce

point redoutée qu'à ce qu'on raconte, il lui est arrivé plusieurs fois, sur ce même marché qu'il vient de traverser, de tuer, de sa propre main, un rebelle à ses ordres, et d'imposer une telle terreur autour de son cadavre, que ses parents même n'osaient lui donner la sépulture sans son autorisation particulière, et sans, au préalable, l'avoir apaisé par de nombreux présents (*). Du reste, Si-Ali-Ben-Chérif, à part ces rares circonstances où il croit devoir exercer jusqu'à ses limites extrêmes son pouvoir religieux, est un assez bon prince, instruit, d'un esprit élevé et d'un jugement fort droit pour un Arabe.

Son aspect extérieur lui est d'ailleurs tout favorable. Sa physionomie, douce et fière à la fois, laisse percer entre ces deux termes opposés un grand air de bienveillance, de noblesse et de dignité. C'est évidemment là un homme de race. Son costume, d'une grande simplicité, brille par une propreté irréprochable, ce qui, d'après la nature de ses étoffes de laine, veut dire une grande blancheur. Des armes, Si-Ali n'en porta jamais. Un chapelet qui entoure son cou lui suffit pour imposer le respect, et jeté au milieu d'une mêlée furieuse, ce signe vénéré, comme une baguette magique, calme aussitôt la colère des combattants. Des armes à lui,

(* Historique.

pourquoi ? pour se défendre ? inutile, puisqu'un seul de ses regards peut donner la mort, et que le prophète, toujours prêt à venger ses injures, punit d'un mauvaissort l'impie qui, en pensée seulement, ose nourrir contre lui de coupables projets.

En un mot, Si-Ali est un personnage sacré par la superstition. Dieu est avec lui, le protège et ne peut rien refuser à ses prières. C'est le grand marabout de la contrée, celui que les Arabes appellent *notre-seigneur*, et entourent de ce respect fanatique qu'ils accordent aux choses de la religion. Aussi son apparition subite sur le seuil de la tente produit-elle aussitôt une grande émotion. Tous les chefs se lèvent, l'entourent de leurs courbettes orientales, baisent son burnous, sa tête, ses mains ; quelques-uns même, trouvant les régions supérieures complètement envahies, ne dédaignent pas de s'adresser aux pieds, et de toucher de leurs lèvres le bout de ses sabats (*). A ces manifestations extérieures se joignent des compliments, des souhaits, des flots pressés de paroles élogieuses, dont la langue arabe a, entre toutes, le monopole, et dont la volubilité peut seule égaler l'enflure. Lui, comme insensible à ce bourdonnement respectueux qui l'entoure, s'avance, sans mot dire, dans le fond de la tente, avec l'aisance

(*) Sabats, pantofles en peau.

d'un homme qui entre chez lui, et va se placer sur les coussins occupés naguère par Sidi-Moustapha lui-même, trouvant sans doute que ce siège moelleux est le seul digne de recevoir sa grandeur. Sidi-Moustapha, loin de se plaindre de cette usurpation, en paraît fier comme d'un honneur particulier qui lui serait fait, et s'emploie lui-même, avec un empressement enfantin, à corriger l'harmonie de ses coussins, dont quelques-uns n'ont pas l'attitude qui convient pour recevoir un si saint personnage.

Si-Ali, enfin établi d'une manière satisfaisante, fait signe à l'assemblée de s'asseoir, et celle-ci, prompte à obéir, vient se grouper autour de lui, comme pour entendre de plus près les paroles qui pourraient sortir d'une bouche aussi vénérée.

Après avoir recommencé, dans cette nouvelle posture, toute la gamme des saluts déjà chantée lebout, avec accompagnement de gestes et de baisers, la conversation finit par se dégager et revêtir une certaine forme humaine, où il nous devient possible de la suivre. C'est à ce point que nous la prendrons, présument, avec quelque raison, que le lecteur se soucie peu de pénétrer dans ses nuageux préliminaires.

SID-MOUSTAPHA. — Seigneur, toi qui es au courant de tout, qui sais tout, les choses apparentes comme celles qui sont cachées, dis-nous un peu

ce qu'il faut croire de toutes les nouvelles qui circulent?

SI-ALI. — Sur dix il faut d'abord en rejeter neuf comme mensongères, et n'accepter la dixième qu'avec beaucoup de prudence. Les Arabes sont mes serviteurs, et j'ai tout intérêt à les défendre; eh bien, malgré cela, je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'ils se font un malin plaisir d'outrager la vérité à chaque heure du jour.

SID-MOUSTAPHA. — Cela est incontestable, mais la difficulté consiste précisément à démêler cette vérité au milieu des nombreux mensonges dont ils l'entourent.

SI-ALI. — Certainement, mais de quoi vous préoccupez-vous? Ne suis-je pas là, votre seigneur, pour vous apprendre ce qu'il est important que vous sachiez? Pensez-vous que je vous laisserais dans l'ignorance de ce qui touche à vos intérêts?

SID-MOUSTAPHA. — Non, sans doute, mais l'Arabe est curieux, et tout ce qu'il entend, il le garde dans la tête; tantôt c'est une chose, tantôt c'est une autre. Ce qui fait surtout nos inquiétudes, c'est l'annonce toujours prochaine du Moulé-Saâ, de ce triomphateur céleste qui nous délivrera enfin de la domination détestée du chrétien.

SI-ALI. — Comment pouvez-vous avoir, à ce sujet, une incertitude? Est-ce que tout ce qui doit arriver n'est pas prédit dans nos livres sacrés; est-

ce que tout ce qui est déjà arrivé, n'était pas annoncé par eux, jusqu'aux moindres détails ?

SID-MOUSTAPHA. — Nous savons, Seigneur, que les livres parlent de tout cela; mais malheureusement ceux qui peuvent les lire ne sont pas nombreux, et de là l'ignorance qui règne parmi le peuple sur nos véritables destinées.

SI-ALI. — L'ignorance, en effet, est la cause de tous nos malentendus et de ces agitations incessantes qui nous ruinent sans profit.

SID-MOUSTAPHA. — Mais comment ne pas être ébranlé quand, à chaque instant du jour, nous voyons passer sous nos yeux de prétendus chérifs qui se disent envoyés du ciel pour exterminer les infidèles? C'est à ne pas s'y reconnaître.

SI-ALI. — Mais tous ces chérifs sont des imposteurs prédits qui agissent par la puissance du diable et non par celle de Dieu. Si-El-Larouati nous recommande particulièrement de nous en méfier et de ne pas les suivre.

SID-MOUSTAPHA. — Pourtant, quand l'un d'eux, comme Bou-Maza, obtient des succès aussi éclatants, est-il possible de résister à l'entraînement général, et de ne pas croire en lui.

SI-ALI. — Pour Bou-Maza, je l'avoue, le doute était jusqu'à un certain point permis. Il satisfaisait à la plupart des prédictions qui concernent le Moulé-Saâ, particulièrement à celles de Sidi-El-

Akredar. Son armée était nombreuse et ses agents remplissaient le pays. Mais il faisait complètement défaut quant à l'époque de son arrivée. Cette circonstance aurait dû ouvrir les yeux aux savants, et à moi, avant les autres. Néanmoins, je l'avoue, ses premiers succès m'éblouirent, et mettant à l'écart le point secondaire par lequel il péchait, je me mis à sa disposition, moi et mes serviteurs, et l'aidai de mon influence. Je commis là une grande faute, et en acquiesçant la confirmation de cette pensée qu'il ne faut pas jouer avec les textes sacrés, et qu'avec eux, les circonstances en apparence les plus futiles sont souvent de la plus haute importance.

UN CHEF. — C'est donc bien sûr que Bou-Maza n'est pas le Moulé-Saâ ?

SI-ALI. — Mais il me semble que le résultat auquel ses efforts ont abouti, sa défaite éclatante, sa prison en France, en sont une preuve assez manifeste. Comment douter, après cela, qu'il ne fût un imposteur ?

UN CHEF. — Voilà ce qu'il n'est pas facile de faire admettre par le peuple. Il croit encore en lui; il prétend qu'il n'a fourni que la première partie de sa carrière, et qu'il reviendra bientôt porté sur un nuage, entouré d'une armée innombrable, pour exterminer définitivement ses ennemis.

SI-ALI. — Je sais bien que ce bruit circule dans la multitude, mais il ne s'appuie sur aucune don-

née sérieuse. Un marabout en a-t-il parlé ; aucunement. Je ne connais pas de livre sacré qui en fasse mention, et la rumeur populaire est la seule source d'où ce bruit s'échappe, plutôt comme une espérance que comme un événement sérieux sur lequel on puisse compter. Bien que Dieu puisse tout faire pour ses élus, ce miracle n'est donc pas probable, car il aurait été certainement annoncé. Maintenant le nier d'une manière absolue, je n'oserais le faire. Attendons d'ailleurs, et si, en effet, Bou-Maza nous revient par la voie merveilleuse dont il s'agit, nous serons toujours à temps d'aller à lui, pour grossir le nombre de ses adhérents. Quand le doute n'est plus permis, le sage agit ; avant il s'abstient et ne sort pas d'une prudente réserve.

SID-MOUSTAPHA. — Voilà qui est admirablement parlé, et ce sont là des paroles que je redis chaque jour à mes gens.

SI-ALI. — Et tu fais bien, Sid-Moustapha. Vous autres chefs nommés par les chrétiens, vous pouvez beaucoup pour maintenir le peuple dans un état de calme qui lui permette de conserver toutes ses ressources, toute son énergie, jusqu'au grand jour de la délivrance. Et je ne cesserai de vous dire : prêchez toujours la patience, la soumission, et donnez-en vous-même les premiers l'exemple, afin qu'aucun soupçon ne puisse planer sur nos secrètes espérances.

Votre rôle est vraiment beau, et parfois je me surprands à regretter que mon rang, ma noblesse, la dignité du sang dont je suis issu, ne me permettent pas de me commettre avec l'impie (que sa religion soit maudite), et d'accepter de lui un commandement qu'il m'a cent fois offert, et dont je n'ai pas voulu faire rougir le chef de ma race, le vénérable, l'illustre Si-Hhamed, qui repose dans le sein de la miséricorde divine.

Dans cette position admirable que vous occupez entre les chrétiens et les musulmans, pour notre honte, aujourd'hui en contact, qu'avez-vous à faire? deux choses bien simples; d'abord capter la confiance des premiers par les démonstrations d'un zèle exagéré, puis contenir les seconds, tout en les préparant avec prudence à la lutte suprême, avec l'aide de Dieu, ils pourront définitivement secouer le joug de leurs éternels ennemis.

Pour capter la confiance des chrétiens, il faut les abreuver de mensonges (car toute arme est bonne contre l'infidèle), devancer en toutes choses leurs désirs, et, au besoin, leur laisser croire que vous n'êtes pas éloignés de vous faire chrétiens vous-mêmes.

Pour contenir le peuple, il faut constamment lui rappeler que le jour de son triomphe est marqué irrévocablement dans les décrets de Dieu; que ce n'est pas en s'agitant à l'avance dans des luttes

stériles qu'il pourra l'avancer d'une heure, et que bien au contraire il ne fera ainsi que le retarder indéfiniment.

Pour mieux tromper son ennemi, il faut qu'il ne lui apparaisse que sous les dehors de la soumission la plus absolue et que, par conséquent, il repousse loin de lui tous ces imposteurs qui viennent à tout moment lui promettre une victoire qui se change toujours en châtiment et en découragement pour l'avenir.

SID-MOUSTAPHA. — Il n'y a qu'un instant, je disais exactement la même chose à la djemâ de mes tribus, qui se trouvait là devant ma tente.

SI-ALI. — Ce sont ces imposteurs, que Satan inspire, qui se jouent des choses sacrées de la religion et font au peuple le plus grand mal en ruinant ses ressources, usant son énergie, et le rendant ainsi incapable de répondre à la voix de Dieu, le jour où son envoyé viendra l'appeler à la grande lutte de la délivrance.

Votre plus grand soin doit être de miner le crédit de ces hommes dangereux et de les combattre, au besoin, par les armes. Car, je vous le répète, si les misérables agitations qu'ils fomentent dans le pays ne cessent pas, nous n'aurons bientôt plus la force de nous lever, quand les temps marqués seront accomplis, et l'islamisme sera définitivement asservi par les adorateurs de la croix.

Cette œuvre ne peut que vous être très-facile, car, dans son accomplissement, le chrétien lui-même vous viendra en aide, et unis pour un moment, dans un but commun, vous aurez le double avantage de satisfaire votre intérêt bien entendu, et d'attirer encore mieux sa confiance.

Je sais bien que bon nombre d'impatients ne s'accrochent pas de ces sages conseils, et que, pour eux, attendre c'est perdre un temps précieux, puisqu'il allonge sur nous la honte de la servitude. Mais ces gens-là ne comprennent pas leur intérêt, et votre devoir est de les contenir par tous les moyens. C'est leur fatale exaltation qui alimente l'audace de ces prétendus chérifs, et qui fait tant de mal à notre sainte cause. Il faut absolument les dompter. Car, en politique, les amis impatients et exaltés sont plus dangereux que les ennemis eux-mêmes.

Est-ce que vingt ans de luttes ne vous ont pas fait connaître la force des chrétiens, et croyez-vous encore qu'il vous soit possible, avec nos faibles ressources, d'en venir à bout tout seuls? Non, ce grand événement ne peut s'accomplir qu'avec l'aide de Dieu, aide qu'il nous a promise dans ses livres sacrés, et dont il ne cesse de nous renouveler l'assurance, par les saints personnages qu'il nous envoie de temps à autre. Sachons donc l'attendre, et gardons-nous de rien compromettre par une précipitation insensée.

Jusque-là, jusqu'aux temps marqués, vous n'avez qu'une chose à faire, je vous l'ai dit et vous le répéterai sans cesse. Vous n'avez qu'à patienter, et, par une soumission absolue, enlever au chrétien jusqu'au prétexte de sévir contre vous. Jusque-là, vous dis-je, il faut les endormir au sein d'une sécurité trompeuse, et profiter du calme que vous ferez régner partout, pour vous fortifier et préparer vos armes en secret. Ces armes, employez-les même au service du chrétien, pour punir les turbulents que je vous signale, afin de mieux étouffer les soupçons que leur vigilance pourrait exciter contre vous, et aussi pour vous débarrasser des plus dangereux ennemis que vous ayez à craindre pour le moment.

Vous tous, chefs qui m'écoutez, vous avez une grande responsabilité devant Dieu, et il vous demandera un jour compte de ce que vous aurez fait pour sa gloire, dans les circonstances favorables où il vous a placés. Mûrissez bien mes conseils, repassez-les bien dans vos têtes, et vous verrez que la sagesse humaine ne peut pas vous en donner de meilleurs. Suivez-les donc, si vous tenez au triomphe de notre sainte religion, et surtout, faites-les comprendre aux gens que le chrétien a placés sous vos ordres. Il vous a dit d'en faire des esclaves, faites-en des vengeurs pour le grand jour de la délivrance!

Ces conseils sont ceux que mon ancêtre vénéré, Si-Hhamed, l'élu de Dieu, me répète chaque fois

qu'il daigne me visiter en songe. Ceux qui les écouteront seront protégés par lui, et quant aux mauvais musulmans qui oseraient les enfreindre, je leur déclare que sa bénédiction se retirerait d'eux.

SID-MOUSTAPHA. — Nous les suivrons tous, Seigneur, car ils sont donnés pour notre bonheur. Je ne cesse d'ailleurs de les répéter à toutes les assemblées où je me trouve, et les chefs ici présents peuvent en porter le témoignage.

LES CHEFS (*en chœur*). — La vérité est avec toi, Sid-Moustapha; nous-mêmes, chaque fois que l'occasion s'en présente, nous redisons ces conseils à nos administrés, et nous devons ajouter qu'ils paraissent parfaitement les comprendre.

SI-ALI. — Dieu soit loué! Persévérez dans ces sentiments, et un jour, n'en doutez pas, nous triompherons.

LES CHEFS (*en chœur*). — S'il plaît à Dieu!

UN CHEF. — Mais, Seigneur, la difficulté n'est pas précisément d'attendre, la difficulté consiste surtout dans la connaissance du moment où il faudra prendre les armes?

SI-ALI. — Eh, ne suis-je pas là, moi, votre seigneur, pour vous en instruire à temps?

UN CHEF. — Sans doute, mais pour que nos efforts réussissent, ne faut-il pas que ce mouvement se fasse partout, en même temps, avec un grand ensemble?

SI-ALI. — Eh bien, chaque seigneur instruira ses gens au même moment, et ils auront soin de s'entendre entre eux, dans ce but. N'écoutez, pour une si grande affaire, que vos propres seigneurs, ceux que vos pères ont servis de temps immémorial et dont la sainteté protège vos tribus. Méfiez-vous de tous ces faux marabouts qui, sous prétexte de guerre sainte, se présenteraient à vous sans être accrédités par eux. Ces fourbes sont les artisans de votre ruine, ils vous volent votre argent, et vous jettent dans le désordre. N'écoutez, vous dis-je, que vos seigneurs, eux seuls ne vous tromperont pas, car leurs intérêts sont liés aux vôtres.

Nous avons d'ailleurs sur l'époque de notre délivrance des indications assez précises. Ainsi Ben-el-Benna-el-Tlemceni la fixe à la soixante-dixième année du treizième siècle, c'est-à-dire dans quelques années seulement; Si-el-Akredar la porte un peu plus loin; d'autres prophètes ont avec les premiers une petite divergence d'opinion; mais comme dans tout cela les différences ne sont pas grandes, il en résulte que, sous peu, il faudra se tenir prêt à répondre au signal. Le Moulé-Saâ devant d'ailleurs venir de l'ouest, sa marche nous sera annoncée bien à l'avance, et nous n'aurons plus qu'à grossir son armée, quand il passera sur notre territoire.

LES CHEFS (*en chœur*). — A ce moment, nous et nos gens serons prêts, tu peux y compter.

SI-ALI. — Mais avant, patience et soumission absolue.

LES CHEFS (*en chœur*). — Oui, patience et soumission absolue, pour ménager nos ressources et mieux tromper nos ennemis.

Après ces paroles, la nuit étant à peu près venue, Si-Ali-Ben-Chérif se retire, accompagné du même cérémonial qui l'a reçu à son entrée. Sa mule lui est immédiatement présentée, et après l'avoir montée, soutenu par les bras des chefs, qui se pressent autour de lui et qui semblent se disputer l'honneur de l'aider dans ce vulgaire détail, il disparaît, en un instant, poussé par l'amble rapide de sa monture.

En ce moment le marché, abandonné de la foule, dont les flots se sont répandus dans tous les sens, à mesure que le soleil baissait, n'est plus occupé que par la bande affamée et bruyante des chiens des environs, qui, en attendant les chacals, se donnent, avec les restes de tripailles laissés par les bouchers, un banquet des plus somptueux. Bien que la politique en soit tout à fait exclue, nous sommes obligés de convenir que les discussions les plus vives s'y élèvent de temps à autre, et qu'il n'est pas prudent d'y aller voir de trop près. Le lecteur nous saura en conséquence gré, nous l'espérons, de ne pas l'y conduire, et trouvera sans doute que c'est bien assez d'un marché comme ça. D'ailleurs, après

celui des maîtres, nous devons le dire, celui des chiens n'offrirait plus qu'un médiocre intérêt.

Sid-Moustapha, voyant la nuit venue, donne à Ben-Quetâ l'ordre du départ.

Celui-ci tire son bâton de *commandement* des plis de son burnous, et après l'avoir promené un instant sur le dos des négrillons, sur les lévriers, sur tout ce qui a le malheur de se trouver dans son impitoyable rayon, finit par obtenir, dans un clin-d'œil, que les bagages soient pliés, chargés sur leurs mulets, et que tout le monde soit prêt et à cheval. Sid-Moustapha donne alors le signal du départ. Deux cavaliers se détachent devant lui en avant garde pour indiquer le chemin, et le reste se groupe à ses côtés ou derrière, suivant son rang et les exigences du terrain.

Un instant après, on n'entend plus au loin que le bruit cadencé des éperons qui frappent l'étrier, et ce bruit lui-même s'éteint bientôt dans le silence de la nuit.

Le marché est fini.



CHALLAMEL AÎNÉ

LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE ET L'ORIENT

30, RUE DES BOULANGERS SAINT-VICTOR, A PARIS.

- INDICATEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE**, description géographique, historique et statistique de toutes les localités comprises dans les trois provinces, par V. BÉRARD 2^e édition. Avec une carte de l'Algérie, par O. MAC-CARTHY, et des plans des villes d'Alger, de Constantine et d'Oran, dressés par Ch. PORTMANN. 1 fort vol. in-18. Alger, Bastide..... 4 fr.
- *Le même*, relié toile anglaise..... 5 fr.
- ANNUAIRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL de l'Algérie et des colonies françaises**. 1859. Algérie, Martinique, Guadeloupe, île de la Réunion, Sainte-Marie de Madagascar, Guyane, îles de Saint-Pierre et Miquelon, Sénégal, île de Corée, Inde, Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon, Mahé, Occanie; par TOMBAREL. In-16..... 2 fr. 25
- L'ALGÉRIE**. Paysage africain. Promenades pittoresques et cliniques algériennes. Orné de 6 belles vues de l'Afrique française, dessinées et gravées sur acier par ROUARGE. In-48. 3 fr. 50
- GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE L'ALGÉRIE**, par O. MAC-CARTHY. 4 vol. in-18. Alger, Dubos frères. 3 fr.
- *Le même*, relié toile anglaise..... 4 fr.
- L'ALGÉRIE**, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, essai économique et politique, par Clément DUVERNOIS. 1 vol. in-12..... 4 fr.
- LES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS**, leur utilité, leur possibilité, leur produit, par LE MÊME. Brochure in-8^o..... 1 fr. 50
- POURQUOI DES DOUANES EN ALGÉRIE**, par LE MÊME. Broch. in-8^o..... 1 fr.
- HISTOIRE DE LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE**, par M. LOUIS DE BAUDICOUR, 1 fort vol. in-8^o ouvrage nouveau, prix..... 7 fr.
- LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE**. Ses éléments, par LE MÊME..... 7 fr.
- LA GUERRE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE**, par LE MÊME, 1 fort vol. in-8^o..... 7 fr.
- MÉDECINE ET HYGIÈNE DES PAYS CHAUDS**, et spécialement de l'Algérie et les colonies, (acclimatement et colonisation), par le Dr Adolphe ARMAND, avec une carte de l'Algérie. 4 beau vol. in-8^o..... 6 fr.
- SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MILITAIRE**. France, Afrique, Italie, Turquie, Crimée, par le MÊME. In-8^o..... 1 fr. 50
- LES FEMMES ARABES** avant et depuis l'Islamisme, par le Dr PERRON, directeur du collège, arabe français d'Alger. 1 vol. grand in-8^o. Alger, 1858..... 7 fr. 50
- RÉCUEIL DE TRAITÉS** d'agriculture et d'hygiène, à l'usage des colons de l'Algérie, publié, par ordre du Ministre de la guerre. In-16. 2 fr.
- DE LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE**, par HENRI CAUVIN. Br. in-48..... 1 fr.
- MANUEL DE L'ÉDUCATEUR DE VERTS** / A SOIN en Algérie, par E. LABAT père. In-18 4 fr.
- AGRICULTURE ET COLONISATION DE L'ALGÉRIE**, par MOLL, professeur d'agriculture au Conservatoire. 2 vol. in-8^o (avec 400 gravures dans le texte)..... 12 fr.
- ÉTUDES D'AGRICULTURE ALGÉRIENNE**. L'ortie blanche, l'épautia, le thuya, par L. DE ROSNY. Br. in-48..... 4 fr.
- MANUEL DU CULTIVATEUR DE COTON EN ALGÉRIE**, par M. A. HARDY, directeur de la pépinière centrale du gouvernement près Alger. In-18..... 4 fr. 25
- LES CHEVAUX ARABES DE LA SYRIE**, par M. J. MAZOILLIER, vice-consul de France en Orient. In-8^o..... 2 fr. 50
- BULLETIN OFFICIEL DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES**. Lois et décrets. 1^{re} année. 1858. N^o 1 à 13, avec table analytique et chronologique. Gr. in-8^o..... 9 fr.
- 2^e année, 1859. N^o 14 à la fin de l'année. Gr. in-8^o..... 9 fr.
- BULLETIN OFFICIEL DES ACTES DU GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE**. 1855, in-8^o, 6 fr. — 1856, in-8^o 6 fr. — 1857, in-8^o.. 6 fr.
- RÉCUEIL DES ACTES DU GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE**, depuis l'occupation (1830 jusqu'au 1^{er} janvier 1856. 1 gros vol. in-8^o de 1818 pages, Alger, 1856..... 15 fr.
- DE LA PROPRIÉTÉ EN ALGÉRIE**, commentaire de la loi du 47 juin 1851, par M. DARESTE. In-18..... 2 fr. 50
- ABD-EL-KADER AU CHATEAU D'AMBOISE**, par Mgr. A. DUPUCH (dédié à Napoléon Bonaparte, président de la République française). In-8^o..... 2 fr. 80
- FESTES SACRÉS DE L'AFRIQUE CHRÉTIENNE**. Par M. A. DUPUCH. 1^{re} époque : De la prédication de l'Évangile en Afrique jusqu'à Constantin. In-8^o. 1^{re} édition..... 6 fr.
- 1^{re} époque 2^e édition, gr. in-8^o..... 6 fr.
- 3^e époque : De l'invasion des Vandales en 538 jusqu'au triomphe de Bélisaire en 535, in-8^o, 1849..... 6 fr.
- 4^e époque et dernière. De 535 à la fin du septième siècle. 2^e édit. Gr. in-8^o..... 6 fr.
- On remarquera que la deuxième époque n'a pas été publiée, et que la troisième est seulement dans le format in 8^o ordinaire.*
- APPEL DE MGR L. A. A. PAVY**, évêque d'Alger, en faveur de la chapelle de Notre-Dame d'Afrique. In-8^o de 78 p., avec une vue de la chapelle. Alger, imp. Bastide. Se vend au profit de l'œuvre. Prix..... 4 fr. 25
- Mgr l'évêque d'Alger a confié à notre aîné un livret de souscriptions (N^o 479) sur lequel sont inscrites les offrandes recueillies pour la chapelle votée à ériger près d'Alger en l'honneur de la très-sainte Vierge NOTRE-DAME D'AFRIQUE. On peut aîné souscrire à notre domicile, rue des Boulangers, 30. Paris. « CHALLAMEL AÎNÉ. »
- ASSOCIATION DE SAINT-LOUIS**, 50 Croisade

pacifique ayant pour but de répandre la civilisation chrétienne parmi les musulmans, par M. l'abbé F. BOURGADE. Br. in-8o. 4 fr.

GRAMMAIRE ARABE (idiome d'Alger), à l'usage de l'armée et des employés civils de l'Algérie. Suivie des formules de la civilisation arabe, etc., par M. A. BELLEMARE. Adoptée par l'Université. In-8o, 3^e édition. 3 fr. 50

COURS SYNTHÉTIQUE, ANALYTIQUE ET PRATIQUE DE LANGUE ARABE, ou les Dialectes vulgaires africains d'Alger, du Maroc, de Tunis et d'Égypte, enseignés sans maître, par BLEU DE BRAINS. Ouvrage divisé en 34 leçons. 4 grand in-8o. 1846. 42 fr.

COURS PRATIQUE ET THÉORIQUE DE LANGUE ARABE, renfermant les principes détaillés de la lecture, de la grammaire et du style, ainsi que les éléments de la prosodie, accompagné d'un *Traité du langage arabe usuel* et de ses divers dialectes en Algérie, par BRÉSNIER, 2^e édition, Bel in-8o, orné d'un joli titre arabe, or et couleurs. Alger, Bastide. 42 fr.

ÉLÉMENTS DE CALLIGRAPHIE ORIENTALE, comprenant 34 modèles d'écriture, 17 barbaresques (Maroc, Alger, Tunis) et 17 orientaux (Égypte, Turquie, Perse, Syrie, etc.), avec une introduction explicative. Cahier in-8o oblong dans un carton; LE MÊME. 3 fr. 50

DICTIONNAIRE DE POÈTE FRANÇAIS ARABE ET ARABE-FRANÇAIS, à l'usage des militaires, des voyageurs et des négociants en Afrique, par L. et H. HÉLOT, Ouvrage honoré d'une souscription ministérielle. In-18. cartonné tout. 5 fr.

PETIT VOCABULAIRE FRANÇAIS-ARABE, suivi de dialogues à l'usage de l'armée d'expédition d'Afrique, par VINCENT. (C'est le premier ouvrage de ce genre publié en 1830). In-12 oblong. 3 fr.

VOCABULAIRE ARABE-FRANÇAIS des dialectes vulgaires africains d'Alger, de Tunis, de Maroc, d'Égypte, par MARCEL. In-8o. 15 fr.

ENIS-EL-DJELIS, ou Histoire de la belle Persane. Conte des *Mille et une Nuits*. Texte arabe et français, accompagné de notes, par M. KAZIMIRSKI. 1 joli vol. in-8^e, texte encadré. 3 fr.

DIALOGUES ARABES à l'usage des fonctionnaires et des employés de l'administration. Ouvrage publié en vertu d'une autorisation ministérielle, par M. CHERBONNEAU, professeur d'arabe à la chaire d'Alger. Grand in-8o. 6 fr.

GUIDE DE LA CONVERSATION FRANÇAISE ARABE, ou *Dialogues*, avec le mot à mot et la prononciation interlinéaire figurée en caractères français, par M. H. DELAPORTE, chef aux affaires arabes à la préfecture d'Alger. In-8o oblong. 7 fr.

CHOIX DE FABLES tirées de La Fontaine et écrites en arabe vulgaire, par MM. VIGNARD, MARTIN, interprètes de l'armée d'Afrique. In-8o. 5 fr.

GLOSSAIRE DES MOTS FRANÇAIS TIRÉS DE L'ARABE, DU PERSAN ET DU TURC, contenant leur étymologie orientale en caractères originaux, précédé d'une *méthode simple et facile* pour apprendre à tracer et lire prompte-

ment les caractères arabes, persans et turcs. 4 vol. in-8^e. 1847. Augmenté d'un *appendice*, par A. PÉHAN. 7 fr. 50

NOTICE SUR LES DIVERSES GENÈRES D'ÉCRITURE ancienne et moderne des Arabes, des Persans et des Turcs, par LE MÊME. 1 vol. in-8^e. Impr. impér. 3 fr. 50

ALBUM DE L'ARABISANT ou *recueil choisi d'autographes arabes*, suivi d'une transcription textuelle pour initier à la lecture des manuscrits. Par D. ROUX, Dr de l'école arabe française à Alger. In 8^e oblong. 4 fr.

COMMERCE DE L'ALGÉRIE AVEC LA MÈQUE ET LE SOUDAN. Routes suivies par les caravanes, etc., par PRAX. In-8o. 4 fr. 50

CARTE DE LA RÉGENCE DE TRIPOLI et des routes commerciales de l'Afrique, par PRAX et RENOU, 4 feuille in plano. 3 fr.

HISTOIRE D'ORAN avant, pendant et après la domination espagnole, par FEX. 4 vol. in-8^e. Oran, 1858. 6 fr.

RELATION DU VOYAGE DE M. LE CAPITAINE DE BONNEMAIN, D'ÉLOUÉ A R'DAMES (1856-57), avec une grande carte itinéraire où se trouvent le plan de R'dames, l'esquisse des routes vers cette ville. Par C. BONNEAU. Br. in-8^e. 1 fr. 50

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE. — CÔTE D'OR. Géographie. Commerce. Mœurs, par PEUGGARIC aîné, capitaine au long cours. Brochure in-8o. 2 fr.

VOYAGE DANS L'AFRIQUE CENTRALE, exécuté de 1849, à 1856 par le docteur LIVINGSTONE, résumé historique; par V. A. MALTRABRUN, in-8^e, accompagné d'une carte itinéraire. 4 fr.

ITINÉRAIRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PHILIPPEVILLE A CONSTANTINE, accompagné d'une carte itinéraire présentant le tracé de la voie romaine, de la route actuelle et du chemin de fer projeté. par le MÊME in-8^e. 4 fr. 50

LE SAHARA ET LE SOUDAN. Documents historiques et géographiques, recueillis par le Cid-el-Hadj- Abd-el-Kader-ben-Abou-Bekr-et-Toutay, avec un *Alphabet touareg inédit*, par l'abbé J. BARGÈS. Br. in-8^e. 1 fr. 50

LE PAYS ET LA SOCIÉTÉ KABYLES. Expédition de 1857. Par le baron H. AUCAPITAINE, attaché au bureau arabe. Brochure in-8^e. 1 fr.

LES YEM-YEM, tribu anthropophage de l'Afrique centrale. Par LE MÊME. Br. in-8^e. 75 c.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ALGÉRIEN ET ORIENTAL des Sociétés scientifiques et littéraires, des Œuvres charitables et civilisatrices, paraissant tous les deux ou trois mois. Publié par M. Châlamel aîné, libraire commissionnaire pour l'Algérie et l'Orient. Ce bulletin d'un format grand in-8o, bien imprimé et classé par ordre de matières, rend un grand service aux savants, aux voyageurs et aux orientalistes. Chaque numéro, annonçant plus de 350 ouvrages se vend séparément 25 c. En payant 12 numéros à l'avance on le reçoit franco. Prix des 12 nos. 3 fr. Six numéros du bulletin bibliographique Algérien et Oriental, sont déjà publiés.

Collection considérable d'ouvrages anciens et modernes relatifs à l'Algérie, à l'Afrique, et à toutes les contrées et les langues orientales, (rue des Boulangers, n° 30, à Paris. — Ecrire franco.

CHALLAMEL AINÉ

LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE ET L'ORIENT

30, RUE DES BOULANGERS SAINT-VICTOR, A PARIS.

- INDICATEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE**, description géographique, historique et statistique de toutes les localités comprises dans les trois provinces, par V. BLAVIN 2^e édition. Avec une carte de l'Algérie, par O. MAC-CARTHY, et des plans des villes d'Alger, de Constantine et d'Oran, dressés par Ch. PORTMANN. 1 fort vol. in-18. Alger, Bastide..... 4 fr.
— *Le même*, relié toile anglaise..... 6 fr.
- ANNUAIRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL de l'Algérie et des colonies françaises**. 1859. Algérie, Martinique, Guadalupe, Ile de la Réunion, Sainte-Marie de Madagascar, Guyane, Îles de Saint-Pierre et Miquelon, Sénégal, Ile de Corée, Inde, Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon, Mahé, Océanie; par TOMBAREL. In-18..... 2 fr. 25
- L'ALGÉRIE**. Landscape arabein. Promenades pittoresques et chroniques algériennes. Orné de 6 belles vues de l'Afrique française, dessinées et gravées sur acier par BOUARGEN. In-18. 3 fr. 50
- GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE L'ALGÉRIE**, par O. MAC-CARTHY. 4 vol. in-18. Alger Dubouché frères. 3 fr.
— *Le même*, relié toile anglaise..... 4 fr.
- L'ALGÉRIE** ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, essai économique et politique, par Clément DEVERGÈRE. 1 vol. in-12..... 4 fr.
- LES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS**, leur utilité, leur possibilité, leur produit, par LE MÊME. Brochure in-8..... 1 fr. 50
- POURQUOI DES DOUANES EN ALGÉRIE**, par LE MÊME. Broch. in-8..... 1 fr.
- HISTOIRE DE LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE**, par M. LOUIS DE BARRICOUR, 1 fort vol. in-80 ou 2 vol. bureau, prix..... 7 fr.
- LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE**. Ses éléments, par LE MÊME..... 7 fr.
- LA GUERRE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE**, par LE MÊME, 1 fort vol. in-80..... 7 fr.
- MÉDECINE ET HYGIÈNE DES PAYS CHAUDS**, et spécialement de l'Algérie et les colonies, (acclimatement et colonisation), par le Dr Adolphe ARMAND, avec une carte de l'Algérie. 4 beau vol. in-8..... 6 fr.
- SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MILITAIRE**. France, Afrique, Italie, Turquie, Crimée, par le MÊME. In-8..... 1 fr. 50
- LES FEMMES ARABES** avant et depuis l'islamisme, par le Dr PERRON, directeur du collège, arabe français d'Alger. 3 vol. grand in-8° Alger, 1858..... 7 fr. 50
- RECUEIL DE TRAITÉS** d'agriculture et gibier, à l'usage des colons de l'Algérie, par ordre du Ministre de la guerre. In-16.
- DE LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE** Henri CAUVIN. Br. in-18.....
- MANUEL DE L'ÉDUCATEUR DE VEVE SOIE** en Algérie, par E. LARAT père. In-18
- AGRICULTURE ET COLONISATION DE L'ALGÉRIE**, par MOUL professeur d'agriculture au Conservatoire, 2 vol. in-80 (avec gravures dans le texte).....
- ÉTUDES D'AGRICULTURE ALGÉRIENNE** L'ortie blanche, l'opuntia, le thuya, par ROSNY. Br. in 18.....
- MANUEL DU CULTIVATEUR DE COCEN ALGÉRIE**, par M. A. HARRY, directeur la pépinière centrale du gouvernement Alger. In-18.....
- LES CHEVAUX ARABES DE LA SYRIE** M. J. MAZOUILLIER, vice-consul de France Orient. In-8.....
- BULLETIN OFFICIEL DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES**. Lois et décrets. 4^e année N° 1 à 13, avec table analytique et chronologique. Gr. in-50.....
2^e année, 1859. N° 14 à la fin de l'année. Gr. in-50.....
- BULLETIN OFFICIEL DES ACTES DU GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE** 1855, 1856, 1857, in-8° 6 fr. — 1857, in-8°.....
- RECUEIL DES ACTES DU GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE**, depuis l'occupation jusqu'au 1^{er} janvier 1855. 1 grds vol. in-1318 pages. Alger, 1856.....
- DE LA PROPRIÉTÉ EN ALGÉRIE**, comparé de la loi du 17 juin 1851, par M. DARIN. In 18.....
- ABD EL-KADER AU GHATEAU D'AMBOUE** par Mgr. A. DUPUCH (dédié à Napoléon 1^{er} empereur, président de la République française). In-8°.....
- FASTES SACRÉS DE L'AFRIQUE CENTRALE**. Par M. A. DUPUCH 1^{re} époque la prédication de l'Évangile en Afrique Constantin. In-8°. 4^e édition.....
1^{re} époque 2^e édition, gr. in-8°.....
3^e époque : De l'invasion des Arabes jusqu'au triomphe de Bélis en 535, 1849.....
4^e époque et dernière. De 535 à la fin du septième siècle. 2^e édit. Gr. in-8°.....
On remarquera que la deuxième époque n'a pas été publiée, et que la troisième est seulement à format in-8° ordinaire.

Collection considérable d'ouvrages anciens et modernes relatifs à l'Algérie, à l'Afrique et à toutes les contrées et les langues orientales, (rue des Boulangers, n° 30, à Paris) Ecrire franco.

Paris — De Soyé et Bouchet, imprimeurs, place du Pauthéon, 2.

1984
CHIVERS



